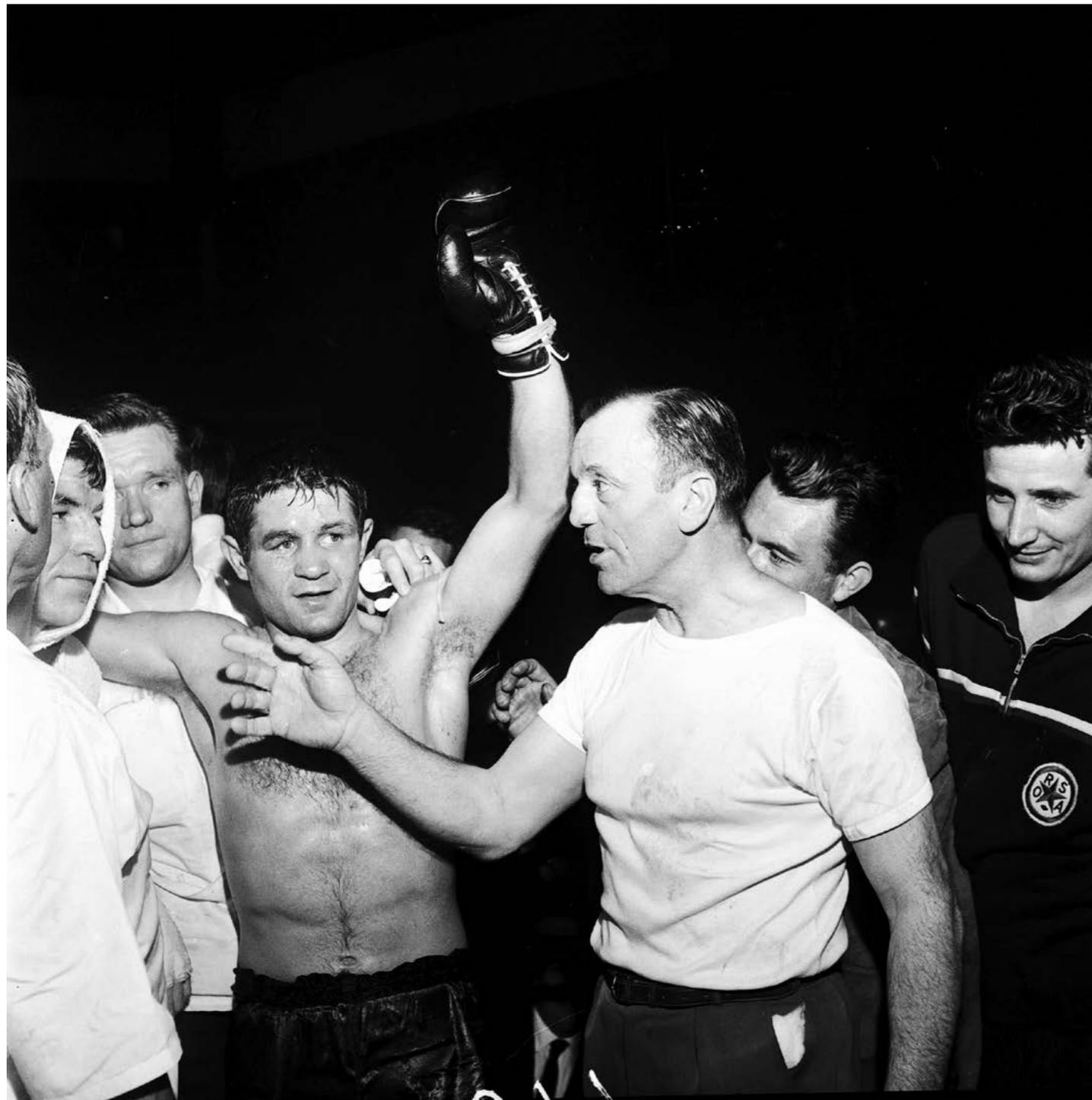


LE SPORT À BESANÇON 1865 - 2020





go!

LE SPORT à BESANÇON 1865-2020

Exposition du 9 juillet au 19 octobre 2024

Direction Patrimoine Historique
Bibliothèque et Archives Municipales

Sous la direction de
Christian Vivier, Lisa Mucciarelli et Nicolas Boffy

Exposition

Bibliothèque d'étude – Archives Municipales

1 rue de la bibliothèque, 25000 Besançon

Du 9 juillet au 19 octobre 2024

Entrée libre, du mardi au samedi 14h-18h

Visites guidées le samedi à 14h30

Catalogue en ligne sur

memoirevive.besancon.fr



Direction scientifique // Christian Vivier,

UFR STAPS Besançon

Commissariat // Lisa Mucciarelli, Nicolas Boffy, Direction

Patrimoine Historique

Iconographie // Bérénice Hartwig, Pierre-Emmanuel Guilleray,

Bibliothèques et Archives Municipales

Cartographie // Thomas Chenal, archéologue-topographe,

Direction Patrimoine Historique



Autrices et auteurs

Ansri Yanis, doctorant contractuel, professeur EPS, laboratoire C3S, UFR STAPS Besançon, UFC

Balmeur Samuel, titulaire d'un master sport et société, mention recherche, journaliste spécialisé

Boffy Nicolas, docteur en histoire de l'art, chargé de médiation, Direction Patrimoine Historique

Chenal Thomas, archéologue, Direction Patrimoine Historique

Chesnais Nolwenn, docteure en STAPS, professeure agrégée EPS, ATER, laboratoire C3S, UFR STAPS Besançon, UFC

Chevalier Camille, titulaire d'un mater MEEF EPS, professeure d'EPS

Cruzin-Polycarpe Valérie, doctorante, professeure d'anglais, laboratoire C3S, UFR STAPS Besançon, UFC

Décimo Patrick, professeur EPS, campus Sport, UFR STAPS Besançon, UFC

Déodati Pauline, doctorante contractuelle, professeure EPS, laboratoire C3S, UFR STAPS Besançon, UFC

Descamps Yann, maître de conférences, laboratoire C3S, UFR STAPS Besançon, UFC

Douablin Jérôme, professeur EPS, contractuel UFR STAPS Besançon, UFC

Dougy Alain, ancien joueur de rugby, membre du comité directeur de l'OB

Dupaux Jean-Jacques, docteur en STAPS, professeur agrégé EPS retraité, laboratoire C3S, UFR STAPS Besançon, UFC

Groslambert Alain, professeur des universités, laboratoire C3S, UFR STAPS Besançon, UFC

Grosprêtre Sidney, maître de conférences HDR, membre IUF, laboratoire C3S, UFR STAPS Besançon, UFC

Hartwig Bérénice, bibliothécaire, Bibliothèques et Archives Municipales, Ville de Besançon

Hugedet Willy, maître de conférences, laboratoire C3S, UFR STAPS Besançon, UFC

Laffage-Cosnier Sébastien, maître de conférences HDR, laboratoire C3S, UFR STAPS Besançon, UFC

Loudcher Jean-François, professeur des universités, UFR STAPS Bordeaux, Université de Bordeaux

Marchal Didier, maître de conférences retraité, UFR STAPS Besançon, UFC

Messey Orlane, docteure en STAPS, ATER, laboratoire C3S, UFR STAPS Besançon, UFC

Mucciarelli Lisa, cheffe de service, conservatrice déléguée des antiquités et objets d'arts, Direction Patrimoine Historique

Munier Claudine, archéologue, Direction Patrimoine Historique

Pasteur Julien, maître de conférences, laboratoire Logique de l'Agir, INSPE Besançon, UFC

Polycarpe Cyril, maître de conférences, laboratoire C3S, INSPE Besançon, UFC

Profillet Lucas, maître de conférences, laboratoire C3S, INSPE Besançon, UFC

Seysse Sandra, maître de conférences, laboratoire C3S, UFR STAPS Besançon, UFC

Thiébaud Sacha, doctorant contractuel, professeur EPS, laboratoire C3S, UFR STAPS Besançon, UFC

Tinchant Jean-Luc, professeur agrégé EPS, UFR STAPS Besançon, UFC

Tuillon Demésy Audrey, professeure des universités, laboratoire C3S, UFR STAPS Besançon, UFC

Vieille-Marchiset Gilles, professeur des universités, directeur du laboratoire 3S, UFR STAPS Strasbourg, université de Strasbourg

Vivier Christian, professeur des universités, directeur du laboratoire C3S, UFR STAPS Besançon, UFC

Voisin Nicolas, doctorant contractuel, professeur EPS, laboratoire C3S, UFR STAPS Besançon, UFC

Wane Cheikh Tidiane, maître de conférences, laboratoire C3S, directeur UFR STAPS Besançon, UFC

Nos remerciements s'adressent aux clubs sportifs, aux collectionneurs et aux musées qui ont généreusement accepté de prêter des objets pour l'exposition :

La Bousbotte

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation

Entente Sportive Besançon Féminin

Fragile

Musée comtois

Musée de la Résistance et de la Déportation

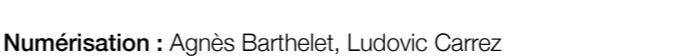
Musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon

Musée du Temps de Besançon

Olympique de Besançon

Sport nautique bisontin, section aviron

Ainsi qu'aux prêteurs privés



Numérisation : Agnès Barthelet, Ludovic Carrez



Photographies : Lou Eymann



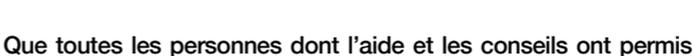
Installation de l'exposition : Hakim Benechet



Communication : Auriane Calves



DA & Mise en page : The Digital Tellers



Que toutes les personnes dont l'aide et les conseils ont permis la réalisation de l'exposition et du catalogue soient remerciées : Camille Abbiateci, Peggy Bagatella, Mohamed Bouchikhi, Philippe Bourgeois, Aurélie Carré, Éric Chatelain, Cécile Clément-Demange, Yves Comte, Julien Cosnuau, Adèle Delaune, Alain Dougy, Karine Dupoux, Virginie Frelin-Cartigny, Rachel Froissard, Marion Godard, Ludovic Godard, Adrien Goisseaud, Octavie Gougeon, Emmanuel Grenard, Émilie Guillaume, Sylvie Guyon, Willy Joly, Bernard Kudlak, Jérôme Latraye, Iris Lelièvre, Patrick Masson, Marie-Jo Monnet, Jade Sauvage, Jean-Charles Sexe, Agnès Vallet, Nicolas Waltefaugle.



Couverture : Athlétisme féminin au stade Léo Lagrange, photographie de Bernard Faille pour l'Est Républicain, 1973, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 48709 - 48772



2^{ème} de couverture : Boxe, championnat d'Europe des Welter 1966 : Jean Josselin, photographie de Bernard Faille pour l'Est Républicain, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 26907 – 26935

Abréviations

ADD : Archives départementales du Doubs

AMB : Archives Municipales de Besançon

BBCD : Besançon Basket Comté Doubs

BMB : Bibliothèque Municipale de Besançon

BRC : Besançon Racing-Club

C3S : Laboratoire Culture Sport Santé Société, Université de Franche-Comté



ESBF : Entente sportive Besançon Féminin

INSPE : Institut national supérieur du professorat et de l'éducation



OB : Olympique de Besançon

PSB : Patronages Sportifs Bisontins

RCFC : Racing-Club Franc-Comtois

SNB : Société Nautique de Besançon, puis Sport Nautique Bisontin



UFC : Université de Franche-Comté

En cette année 2024, Besançon va vivre au rythme des Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Pour faire vivre à tous l'émotion de cet événement populaire et célébrer l'esprit olympique, la Ville de Besançon réunit ses équipes autour de la thématique populaire et fédératrice du sport à la faveur d'une riche programmation sportive, culturelle et sociale.

Labellisée *Terre de Jeux 2024*, la capitale comtoise affirme son engagement dans la promotion du sport, composante essentielle du bien-être et de la vie de ses habitants et marqueur de son territoire avec les pratiques *outdoor*. Vaste terrain de jeu et de sport, la ville offre à ses habitant.e.s un écrin de verdure exceptionnel pour le trail, le vélo ou le parapente. Pour la performance, la détente, la remise en forme ou la recherche de sensations fortes, les 42 844 licencié.e.s Grand bisontin.e.s n'ont que l'embaras du choix parmi les quelques 755 équipements sportifs que compte Grand Besançon Métropole.

C'est cette richesse sportive que l'exposition *GO !* — préparée de concert par la Direction Patrimoine Historique et les Bibliothèques et Archives Municipales — fait découvrir. Lieux de sports, sportives et sportifs, grandes dates, classes de neige ou manuels scolaires, tous les aspects des sports bisontins sont explorés dans cette exposition qui bénéficie, pour l'occasion, de prêts d'institutions municipales et de plusieurs clubs de sports (ESBF, SNB, OB et la Bousbotte).

De la création de la Société Nautique de Besançon en 1865 au eSport, l'exposition et son catalogue offrent une toute première synthèse sur les pratiques sportives à Besançon, permise grâce à l'appui scientifique et bienveillant du laboratoire C3S de l'UFR STAPS de l'Université de Franche-Comté.

Exposition itinérante, visites guidées, conférences et ateliers accompagneront l'exposition jusqu'à la fin de l'année 2024 afin que les cœurs des Bisontines et des Bisontins, pratiquants ou non, battent au rythme des Jeux 2024 !

Alors GO !

Anne VIGNOT,

Maire de Besançon,
Présidente du Grand Besançon
Métropole

Aline CHASSAGNE

Adjointe à la Culture, au Patrimoine
Historique et aux Musées

Juliette SORLIN

Conseillère déléguée aux
Bibliothèques et aux Archives



En cette année olympique, la Direction du Patrimoine Historique et les Bibliothèques et Archives Municipales ont formé une *entente sportive* pour atteindre ce même objectif : mettre à l'honneur la longue histoire du sport bisontin. L'exposition *GO !* croise les regards complémentaires d'historiens, de sociologues, de philosophes... sur la naissance du mouvement sportif et l'histoire des pratiques corporelles à Besançon. Quelles ont été les populations concernées ? Leurs origines et le projet qui les animait ? Les athlètes qui se sont distingués ?

Les infrastructures mises en place ? Les événements et les compétitions ?

Pour *transformer l'essai*, il convenait d'ajouter toutes les compétences : l'expertise historique et patrimoniale des personnels de la Direction du Patrimoine Historique et la connaissance des collections des bibliothécaires et archivistes de la Bibliothèque d'Étude et de conservation. Cette exposition est l'occasion de mettre en lumière des fonds municipaux méconnus, tout en présentant quelques objets inédits provenant de collections particulières ou de clubs sportifs.

En 2023, une proposition de donation du SNB, section kayak, nous a permis d'entrer en relation avec le laboratoire C3S (Culture, Sport, Santé et Société) de l'UFR STAPS Besançon. Nous avons trouvé en son directeur Christian Vivier un collaborateur actif, totalement investi dans la réussite de ce projet. En partenariat avec le service Besançon Ville d'art et d'histoire, il a assuré la direction scientifique de ce catalogue et la coordination entre ses différents contributeurs. Une année de collaboration étroite, ponctuée de nombreux échanges, a été nécessaire à l'équipe pour aboutir à ce résultat collectif et collégial qui aurait été impossible sans l'écoute et les efforts de chacun de ses membres. Que chacun des auteurs, au nombre d'une trentaine, reçoive ici le témoignage de notre sincère reconnaissance.

Toute l'équipe a *mouillé le maillot* ! Nous formulons le vœu que cet effort commun permettra aux visiteurs de cette exposition de mieux comprendre les enjeux du sport à Besançon, dont l'histoire a débuté en 1865 avec la création de la *Société Nautique de Besançon*.

Marie-Laure BASSI,

Directrice du Patrimoine Historique

Henry FERREIRA LOPES,

Directeur des Bibliothèques
et Archives Municipales



INTRODUCTION GÉNÉRALE	4
I – BESANÇON, VASTE TERRAIN DE JEU ET DE SPORT	12
Localiser le sport à Besançon	13
Infrastructures et équipements	20
Pratiques sportives dans un cadre naturel exceptionnel	33
II – LES TEMPS DES SPORTS	40
De l'Antiquité au XVIIIe siècle : quelles pratiques corporelles ?	41
Le temps de l'entre-soi proto-sportif	50
Le temps du sport institutionnalisé	59
D'un sport collectif à l'autre : mode et professionnalisme	69
Après 1960, un autre sport ?	80
III – ÉDUCER LES CORPS	86
Le sport scolaire à Besançon	87
Les manuels scolaires	93
Former les corps	98
Former les maîtres : éduquer les esprits	105
IV – MÉMOIRES DU SPORT BISONTIN	110
Quelques grandes dates sportives bisontines	111
Les étoiles du sport bisontin	124
Grands spectacles de sport à Besançon	137
Besançon, terre de pratiques artistiques et circassiennes	141
BIBLIOGRAPHIE	143

Le “sport” : le mot et les choses

Les mille acceptions que l'on donne au sport rendent difficile de lui imposer une définition univoque. Pour beaucoup, l'option retenue par le Comité National Olympique et Sportif Français en 1994 paraît suffisante : « Est définie comme “sport”, la seule pratique compétitive, licenciée, c'est-à-dire engagée dans l'institution qui fixe les règles du jeu et définit l'éthique sur laquelle celui-ci doit impérativement reposer ». Pourtant, chez les experts en sciences sociales du sport, aucune proposition relative à l'origine du mot et à sa définition attenante ne fait l'unanimité à ce jour.

Apparu au XII^e siècle, le mot « sport » viendrait du vieux mot français « *deportare* » qui évoque l'idée de se détourner de ses occupations habituelles. Au XV^e siècle, le mot « *disport* », emprunt du « *desport* » français désignant aussi les passe-temps, apparaît Outre-Manche. Abrégé en « *sport* », il voisine alors avec les formes distinctes de « *play* » et « *games* ».

Au XVIII^e siècle, les termes « *sportswomen* » et « *sportsmen* » s'affirment en Angleterre, pour qualifier des individus issus des classes aisées s'adonnant à des divertissements intégrés aux fastes de leur vie mondaine (courses hippiques, paris de toute sorte, aviron, croquet ou golf). Popularisé ensuite en France sous Louis-Philippe (1830-1848), le mot « sport » oscille entre les notions de divertissements mondains (chasse, équitation, boxe, natation, etc.), pratiques saltimbanques puis activités compétitives organisées. Depuis 1985 et une enquête de l'Institut national du sport (INSEP), le sport ne serait que ce que les adeptes disent faire... Une pirouette permettant d'esquiver la périlleuse délimitation de la notion.

Les spécialistes ne s'accordent pas non plus sur le contenu à donner au mot «sport» et oscillent entre deux grandes tendances. La première admet que, de tout temps, les hommes ont fait du sport et suivraient en cela un instinct fondamental universel. Ainsi, par leur parenté linguistique, gestuelle ou réglementaire, les sports contemporains seraient une continuité de certaines pratiques corporelles antiques, médiévales et modernes (lutte, course à pied, boxe, lancer de disque, etc.). Le sport permettrait d'assurer le maintien vital de l'équilibre entre le corps et l'esprit et serait pour l'homme un instrument préparatoire à la survie, notamment pour la chasse et la guerre. À cette théorie, les partisans de l'olympisme – à la suite du baron Pierre de Coubertin (1863-1937) – ajoutent les principes de la compétition et du défi considérés comme source de progrès de l'homme alimentant autant de mythes comme celui du héros, de l'effort surhumain, du dépassement, etc. La deuxième tendance voit dans les pratiques nommées « sport » des réalités irréconciliables qui ne devraient pas porter le même nom. Depuis les années 1960, quelques historiens, philosophes et sociologues, tels que Jacques Ulmann (1910-2008) et Jean-Pierre Vernant (1914-2007), affirment que tout sépare les pratiques antiques grecques et le sport britannique. Le sport serait donc une pratique moderne, capitaliste et bourgeoise, éminemment compétitive, codifiée et institutionnalisée née de la révolution industrielle.

Une trop brève histoire du sport sur un temps long

De l'Antiquité à la période moderne

Pendant l'Antiquité, le Moyen Âge et l'Époque moderne, la construction d'infrastructures ou de matériels dédiés (arènes pour les gladiateurs, lices pour les tournois, salles pour le jeu de paume, etc.), l'établissement de fêtes spécifiques mettant en scène diverses formes d'affrontements et la normalisation progressive de nombreuses pratiques par des règles précises, montrent que des activités physiques codifiées existent déjà.

L'affrontement est une composante importante des différents temps sociaux qui régissent la vie à l'époque (festivités religieuses, duels judiciaires, fêtes populaires, etc.), à tous les échelons de la société. Si les sources historiques et archéologiques renseignent peu sur les pratiques de jeux du début du Moyen Âge, en revanche, celles-ci sont bien documentées pour le Bas Moyen Âge. Certaines activités physiques sont réservées à une élite sociale, telles la vénerie et la joute. Dans les campagnes, sont davantage pratiquées la soule ou la crosse, à partir du XIII^e siècle. Si les jeux physiques exercés peuvent aujourd'hui sembler violents, ils ne traduisent en fait qu'un rapport au corps différent et une tolérance à l'engagement physique plus importante. La plupart des duels sont toutefois encadrés par des règles, et des traités fournissent même des modèles d'entraînement. Cela n'empêche cependant pas, à la Renaissance, le roi Henri II de perdre la vie en 1559 des suites d'une blessure portée lors d'un tournoi. À partir du XVI^e siècle, une classe plus fortunée aspirant à se hisser parmi la noblesse imite le mode de vie et les passe-temps des aristocrates. À l'Âge classique, les arts académiques (escrime, danse et équitation) préparent les gentilshommes à leur entrée galante et virile dans le grand monde.

Proto-sport et émergence du sport moderne

En Angleterre, les riches propriétaires terriens de la *gentry* du XVIII^e siècle et, au siècle suivant, les étudiants fréquentant les *public schools* — écoles privées, réputées et réservées à une élite — font de certaines activités physiques un élément central de leur vie et un régulateur de leurs rapports sociaux. Dès 1939, le sociologue Norbert Elias (1897-1990) montre que les *Past-Times*, littéralement les passe-temps, nés dans l'Angleterre du XVIII^e siècle, participent d'une entreprise de contrôle social de la violence. L'apparition des divertissements mondains anglais répond à un effet de conjoncture associant révolution industrielle et régime parlementaire, leur donnant la forme d'un loisir réglementé.

Les *gentlemen farmers* britanniques intègrent donc règlements, compétitivité et préparations physiques à leur passe-temps (chasse, courses, cricket, golf, etc.), alors qu'entre 1820 et 1860, certains établissements scolaires anglais ajoutent aux traditionnelles activités physiques (gymnastique, etc.) des jeux collectifs de balle. Pour contrer l'aspect brutal de ces jeux, les enseignants les autorisent mais les codifient et les accompagnent d'une réglementation régulant l'indiscipline et la violence des jeunes hommes.

Pour beaucoup, l'Angleterre est donc la terre pionnière du sport. Football-association, football-rugby, athlétisme, boxe, aviron, cricket, lawn-tennis, golf, etc., surgissent Outre-Manche et donneraient ainsi le ton, en ce XIX^e siècle, à une diffusion et une généralisation du phénomène en France (*Union des sociétés françaises de sports athlétiques* en 1889, Jeux olympiques en 1896, etc.) et dans le reste de l'Europe. Toutefois, le sport britannique ne fait pas table rase du passé. S'il est difficile d'affirmer sans critère que le jeu de la soule, pratiqué dans les campagnes françaises depuis le XII^e siècle, a inspiré le rugby, inventé en Angleterre au début du XIX^e siècle, il est établi que le phénomène sportif français influe parfois sur le mouvement anglais. Le jeu de paume, appelé aussi « jeu des rois », marque par exemple fortement de son empreinte le tennis, breveté en 1874 par le major Clopton Wingfield (1833-1912), sous le nom de *sphairistike*.

La rencontre qui se déroule en 1902 à Chamars au cours de laquelle les participants semblent indécis sur la discipline sportive qu'ils pratiquent (foot-ball ou rugby) est d'ailleurs une illustration résiduelle de cette question générale des origines.

Éducation, redressement des corps et civilisation, de 1870 à 1945

Au fil du siècle des Révolutions, en Grande-Bretagne, puis en France, des rencontres compétitives structurées autour de clubs et de Fédérations ou Unions voient le jour, c'est ce que l'on appelle l'institutionnalisation du sport. Il n'en est pas autrement à Besançon, si ce n'est l'émergence plus tardive du phénomène dans le second XIX^e siècle et même au début du XX^e siècle. Une fois passées les premières expériences de divertissements éclectiques, corporels, culturels, musicaux, artistiques — à l'image des manifestations de la *Société Nautique Bisontine* avoisinant les 900 membres à l'aube du XX^e siècle — et scientifiques, à l'instar de la création de la section bisontine du *Club Alpin Français* par d'éminents professeurs de la faculté, l'étude des premières formes de pratiques sportives montre que règne alors le désir de s'affronter par le biais de compétitions valorisant l'avènement de la performance individuelle. Dans le même temps et parallèlement à ce phénomène, les concours de gymnastique privilégient la rigueur, l'ordre, la discipline et l'élan patriotique collectif.

Le contexte franc-comtois marqué par l'échec de la libération de Belfort au cours de l'hiver 1870-1871 explique certainement la longue et tardive implantation des sports athlétiques et anglais à la fin du XIX^e siècle. Les très nombreuses créations de sociétés conscriptives (gymnastique, tir et instruction militaire) à Besançon et dans le département du Doubs (près de 80 entre 1870 et 1914 dont une petite vingtaine pour la capitale comtoise) et la mise en place d'un bataillon scolaire dès 1883, illustrent le besoin local de surmonter ce traumatisme en régénérant les Bisontins, en leur inculquant l'ordre et la discipline pour retrouver l'honneur français.



Paire de patins à glace, XIX^e siècle, Collection Ville de Besançon, Musée comtois, inv. 2000.0001.009
Ces patins de fer étaient fixés à la chaussure par une lanière de cuir.

Le présent catalogue tente une troisième tendance, synthétique, conciliant rupture et continuité. Comment établir la filiation ou la distinction entre la paume jouée aux étuves bisontines du Cygne au milieu du XVI^e siècle et les premières parties de tennis pratiquées sur un terrain aménagé rue du Chasnot en 1910 ? Une approche sur le temps long propose ainsi quelques éléments de réponse à cette énigme qui invite, immanquablement, à de plus amples approfondissements.

Cette particularité franc-comtoise explique que, contrairement à d'autres villes françaises, les clubs de football-association, football-rugby, athlétisme, tennis, etc., peinent à émerger avant la Première Guerre mondiale. L'introduction de la gymnastique comme enseignement obligatoire par la loi George du 27 janvier 1880 et l'importance fondamentale du « redressement des corps » confortent la prééminence de cette discipline sur les autres, en particulier dans la région.

L'éducation des corps de la jeunesse bisontine suit inmanquablement la militarisation de la société impulsée par un climat nationaliste et revanchard. À l'exception de *La Nautique* bisontine (devenue *Sport Nautique Bisontin* au début du XX^e siècle), de la section de Besançon du *Club Alpin Français* née en 1874, du *Racing Club Franc-Comtois* créé en 1904 et de quelques patronages catholiques oscillant entre gymnastique militaire et sports athlétiques modernes comme *La Bousbotte* (1895), *L'Aiglon* (1909), *La Saint-Claude* (1910) ou *La Citadelle* (1911), le modèle d'éducation corporelle qui prédomine jusqu'au Premier Conflit mondial est éminemment militaire. Le formatage des corps passe par toute forme d'éducation physique, à commencer par les bataillons scolaires, les lendits ou les premières gymnastiques militaires analytiques, assimilées au débouillage du fantassin. Il s'agit avant tout de dresser les corps, de les rendre obéissants et disciplinés. L'immobilité et le silence absolu attestent l'aptitude du soldat à être impassible devant l'ennemi et sa capacité à faire don de sa vie à la patrie. Les discours alarmistes des hygiénistes et des médecins bisontins (le professeur Druhen et les docteurs Perrin et Meynier notamment), inscrits dans un contexte général de déclin démographique de la France de 1870 à 1945 et d'émergence de l'eugénisme au tournant des XIX^e et XX^e siècles, de « repopulatrie » et de régénération de la race, sont peu favorables au développement du sport-compétition, considéré très longtemps comme dangereux pour une jeunesse peu nombreuse qu'il convient dès lors de protéger.

Après la Libération, l'entrée dans un cycle de violence apaisée après la « boucherie » de la Grande Guerre et les exactions nazies de la Seconde Guerre mondiale confère une nouvelle dimension au sport qui se pare ainsi d'un arsenal de qualités

sociales et individuelles. Selon une approche fidèle au sociologue Norbert Elias, le sport est un maillon essentiel de « civilité » en ce sens qu'il achemine la société européenne vers un fonctionnement policé intégrant les normes de savoir-vivre indispensables à l'Occident ainsi qu'au monde libéral, alors dominants à l'époque. Le sport contribue au *processus de civilisation* défini par Elias puisqu'il favorise la pacification de l'espace social grâce au transfert, à l'intérieur même de chaque individu, des conflits et des tensions qui, lors des époques antérieures, s'exprimaient surtout dans l'affrontement ouvert et sanglant avec les autres.

L'épanouissement de l'Entre-deux-guerres

Après 1920, le sport s'impose sur tout le territoire national et envahit toutes les catégories de la population. Des milliers d'associations, dont le siège se trouve bien souvent dans un café, voient le jour, encouragées par la loi sur les associations de 1901 qui entérine un essor sportif déjà bien lancé depuis 50 ans. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les pratiquants du sport en France se multiplient. La presse relaye les grands spectacles et crée des étoiles. Le 9 décembre 1938, le *Petit comtois* annonce par exemple l'inauguration de la saison de boxe à Besançon : « 20h30. Le Kursaal bruit comme une ruche. On a fait le plein aux secondes, puis aux premières galeries et enfin au parterre. » Politiquement, le sport représente encore un enjeu pour les représentants de partis et d'Églises qui comptent gagner la jeunesse à leur cause en encourageant et en accompagnant la pratique sportive, mais aussi d'autres activités comme le cinéma. Les matchs de football ou de rugby passionnent les foules qui prennent parti pour les Républicains ou les « patros ».

Les lois sociales qui régularisent le temps de travail et accordent davantage de temps libre renforcent le mouvement. En 1936, Léo Lagrange est nommé sous-secrétaire aux sports au sein du gouvernement du Front Populaire et valorise les loisirs sportifs dans un esprit hygiéniste et de développement physique à l'opposé de la compétition et de la préparation militaire. La massification du sport, ainsi que sa professionnalisation, obligent les villes à revoir le nombre et la qualité des équipements

sportifs. De grands stades, vélodromes et hippodromes, commandés par les collectivités et souvent financés par des fonds privés, surgissent à la périphérie des villes. Ces infrastructures servent à relancer le secteur du bâtiment et génèrent toute une économie drainée également par la vente de matériel sportif, par les rencontres sportives, les sponsors, etc. Le sport suscite un nouveau champ d'intérêt pour les architectes et les urbanistes, à l'exemple de Tony Garnier qui construit le stade Gerland à Lyon.



Médaille aux armes de la Ville remportée par Edmond Rodary pour un concours de gymnastique en 1924, Collection du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon, inv. 2000.1304.08-6

Les Trente Glorieuses

Après la Seconde Guerre mondiale, la croissance du nombre de pratiquants, déjà visible avant la guerre, explose pour lui faire atteindre le stade de la massification. Si le baby-boom y est pour quelque-chose, l'intérêt pour le « corps sain », qui appelle un entretien physique régulier, explique que nombre de Français chaussent leurs baskets, même hors des clubs et des fédérations.

Portrait d'Emmanuel Piguet dans son skiff, photographie avec rehauts de pierres noire et blanche, 1903 (?), Sport nautique bisontin, section aviron
L'horloger Emmanuel Piguet fut une figure de proue de *La Nautique*. Après la scission avec l'Harmonie, Piguet œuvra pour la création du Sport nautique en 1901. *Sportsman* et champion incontesté, il mourut à 38 ans seulement, regretté de tous, comme le signale le fanion brisé à droite de la bouée. Cet objet commémoratif, sans doute réalisé dans la foulée de son décès, témoigne des forts liens de solidarité existant dans le club.



Cet engouement sportif et le rajeunissement de la population, orientant les politiques vers les jeunes, rendent indispensable la création d'un véritable arsenal sportif, mené à bien entre 1959 et 1966 par Maurice Herzog, haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports. Il couvre la France de piscines, de stades et de gymnases flambants neufs.

Besançon est équipée en 1967 d'un Palais des sports. L'État, pleinement engagé dans un sport de masse et scolaire, est progressivement rejoint par les collectivités.

À la fin des années 1960, les sports d'hiver et les pratiques de plein air se développent considérablement, en même temps que le tourisme favorisé par le confortable pouvoir d'achat des Français. Entre les années 1960 et 1980, architectes et urbanistes participent à la création d'un certain nombre de stations. Laurent Chappis et Denys Pradelle à Courchevel, Charlotte Perriand aux Arcs, Marcel Breuer à Flaine, Michel Bezançon à la Plagne parent les montagnes françaises des couleurs de la modernité. Au regard de sa situation géographique présentant un environnement favorable aux sports de nature, l'offre de pratiques physiques informelles de plein air est importante à Besançon et ne cesse de croître depuis les années 1980 (randonnée pédestre, course à pied, vélo tout terrain, sorties roller, skate, escalade, etc.).

André Boucton, projet pour une piscine municipale, Archives municipales de Besançon, 20Fi51. Le projet d'une piscine municipale par l'architecte André Boucton, dessiné en 1935, n'a pas séduit les édiles bisontins. Construite à Canot, elle aurait bénéficié de la proximité immédiate du centre-ville. Boucton, partisan résolu du béton armé, pensait utiliser les ressources de ce matériau pour une voûte de grande portée et percée de nombreuses baies.



Depuis 1975

Ce retour à la nature et ses dérivés n'a fait que souligner les contradictions des pratiques sportives de la fin du XX^e siècle : dopage contre hygiène de vie, sport de compétition contre pratiques amicales. À ces dernières activités physiques, correspondent de nouveaux sports et de nouvelles manières de vivre. Le sociologue allemand Henning Eichberg (1942-2017) désigne les sports et les pratiques corporelles populaires comme la danse (folklorique ou de salon ou de discothèque), les gymnastiques douces (aérobic, fitness, pilates et yoga), ainsi que les sports de nouvelles générations comme des « expériences corporelles et sensualités sociales » pour lesquels aucun expert ne surveille, ni ne dirige, les pratiquants se gouvernant et se maîtrisant seuls. En conséquence, les espaces de pratiques sont libres (skate park), dans la rue (parkour), sur l'eau (kayak et surf sur la vague de Micaud en période de crue du Doubs), sur l'herbe (jeux corporels en famille au parc Micaud), dans les airs (delta plane et parapente) ou proches des espaces de vie (pratiques du basket-ball rassemblant des adolescents passionnés sur le *playground* d'Isenbart ou du football dans le parc urbain de Planoise). À cette dernière forme de sport se trouve associée pour Eichberg une « société décentralisée » qui pose comme principes de fonctionnement la qualité de vie, l'épanouissement personnel, la famille et la communauté. Trop souvent évacuée des études sur le sport et son évolution alors qu'elle compte incontestablement aujourd'hui un nombre d'adeptes toujours plus important, cette famille de contre-cultures corporelles est tout particulièrement traitée dans un chapitre intitulé « Après 1960, un autre sport ? ». On aurait pu intégrer également des pratiques corporelles populaires telles que la danse (hip hop, battle, etc.) ou les gymnastiques douces, mais elles n'ont pas été abordées ici en raison de l'absence de données sur le sujet.

Pour autant, le sport n'a pas disparu de la scène officielle. Les fédérations et clubs poursuivent leurs activités tandis que, depuis les lois de décentralisation de 1982 à 1986, le rôle des collectivités territoriales (villes, agglomérations, départements et régions) n'a fait que s'accroître dans la gestion des infrastructures et les financements des clubs.

Auréolé de vertus citoyennes comme l'inclusion, le sport apparaît toujours davantage comme un fondement de la société. Il n'en est pas moins traversé de profondes disparités selon les origines sociales, l'âge ou le genre de ses pratiquants.

Le chapitre consacré dans le présent catalogue aux étoiles bisontines du sport est l'émanation de la famille du sport de haute performance, le sport-spectacle et la fabrique des championnes et des champions, qu'Eichberg appelle l'*Achievement sport* (ou sport de haut niveau) reposant sur l'idée de production de résultats et sur la mesure.

Entraîneurs experts et scientifiques sont au service de l'amélioration des performances des athlètes. Cette famille relative au sport de haut niveau est liée à un modèle social que l'auteur dénomme *efficient society* (société efficace), bien ancrée dans le monde libéral, qui valorise les carrières individuelles. Marquée par une logique méritocratique, performative et concurrentielle, cette catégorie prend certainement forme avec l'installation de la société bourgeoise, capitaliste et industrielle.

Vers un "autre" sport ?

À l'heure des JO de Paris 2024, la dernière partie du catalogue interroge le modèle d'industrie du sport-spectacle. Empruntant sans doute au concept managérial connu sous le nom d'*action community* et aux principes relatifs au développement durable, le handball féminin comme le basket masculin semblent se satisfaire désormais de faire évoluer leurs équipes professionnelles au degré de performance que leur permet leur budget dans le respect de fonctionnements éthiques et durables (sociaux, environnementaux et économiques).

Un nouveau modèle de sport de compétition est-il en train de s'imposer à Besançon, dans l'Hexagone et peut-être même sur d'autres continents ?

Les pratiques alternatives, plus ou moins contre-culturelles, qui voient le jour depuis plusieurs décennies, séduisent-elles davantage les jeunes générations plus sensibles à s'extraire des valeurs méritocratiques prônées par la société néolibérale, le sport de compétition et le spectacle de sport ?



Protège-tête de rugby, années 1950, Olympique de Besançon



Dépliant publicitaire de l'architecte Charles Bouhana, Archives municipales de Besançon, 1M164b



Maurice Boutterin et Édouard Redon, Projet de complexe sportif aux Prés-de-Vaux, 1916
Bibliothèque municipale de Besançon, Yb.113.

Ce projet propose d'améliorer les aménagements du RCFC au bord du Doubs aux Prés-de-Vaux (image p. 23.). Si le football et le rugby y sont à l'honneur, les sports athlétiques (lancer de poids, courses de haies) côtoient aussi des sports de tradition militaire (grimper à la corde), les sports nautiques (natation, plongeon, aviron) et même le tennis et la balançoire. Des vestiaires, tribunes d'honneur, espaces de rangement et sans doute une maison pour le gardien du lieu complètent le programme, resté dans les cartons.

I – BESANÇON, VASTE TERRAIN DE JEU ET DE SPORT

Si la définition du sport s'avère délicate et à multiples facettes, les espaces bisontins qui lui sont dévolus n'en sont que plus difficiles à identifier. Alors que le doute s'estompe pour les piscines, les gymnases et les autres terrains de tennis, la question de l'intégration comme lieux de sport des thermes de la Mouillère ou encore des aires de jeux enfantins (pas moins de 66 à Besançon en 2024 !) demeure. Et que dire de la rivière qui ceint la ville, des rues qui la quadrillent et même des aménagements urbains qui s'imposent, dès le milieu du XIX^e siècle, lorsque le sport devient peu à peu un phénomène de société ! Du canotage au patinage ou au surf en passant par le roller, le skate ou le parkour ; la cité bisontine se révèle un vaste terrain de jeu.

Quoi qu'il en soit, le développement des lieux sportifs dans la capitale comtoise suit, à sa manière, les mêmes décisions politiques, tendances ou modes que dans le reste de la France. La multiplication des clubs dans tout le pays dès les années 1880 permet l'animation d'équipements sportifs construits et entretenus par les collectivités publiques territoriales (communes, départements, régions), qui assurent du reste le financement des clubs. C'est graduellement une vraie politique de service public qui se met en place, où le maillage sportif du territoire relève de plusieurs enjeux. Sanitaires tout d'abord, parce que la pratique sportive, qui devait relever « la race » dans les années 1920, n'a plus de preuves à faire de ses bénéfices sur la santé des populations. Plus largement, la prise en compte de l'ensemble des territoires, même les plus excentrés, doit renforcer l'égalité des chances et le nivellement des classes sociales.

Aux espaces principalement extérieurs occupés de manière provisoire et ponctuelle (le Doubs, le parc de Chamars, etc.) succède, en 1934, le lancement de la première grande infrastructure sportive bisontine, le stade vélodrome. Le terrain choisi est

localisé à Montrapon, une zone offrant encore de vastes espaces vierges à proximité du centre-ville. C'est d'ailleurs dans ce quartier que se concentre encore aujourd'hui le plus grand nombre d'infrastructures sportives bisontines.

Le stade est consacré au cyclisme qui fait alors l'unanimité parmi les passions sportives françaises. Pourtant, comme toute mode, les courses cyclistes sur piste tombent peu à peu en désuétude, bientôt remplacées par de nouveaux spectacles de sport et donc de nouveaux engouements.

En 1960, la déroute des athlètes français aux Jeux olympiques de Rome pousse la politique gaullienne et son célèbre Haut-Commissaire victorieux de l'Annapurna, Maurice Herzog, à lancer un gigantesque plan d'équipements sportifs dans tout l'Hexagone. Besançon suit cette tendance générale accentuée encore par la demande d'une population jeune et florissante au cours des décennies qui suivent le Second Conflit mondial. La construction de multiples gymnases partout en ville en atteste.

Après la gymnastique d'ensemble et le cyclisme, c'est au tour du tennis dans les années « Noah » 1970-1980 de s'installer à La Malcombe, puis des sports collectifs (volley-ball, basket-ball, handball et même hockey sur glace) d'être dotés de salles spécialisées. Le spectre des sports et des publics auxquels ils s'adressent ne cesse de s'étendre. Dans les années 1970, l'attention nouvelle portée dans le domaine de la prise en charge du handicap favorise l'édification d'infrastructures adaptées à l'accueil de personnes en situation de handicap, à l'instar du centre omnisports Pierre Croppet ou de la salle Marie Paradis. Récemment, l'évolution des mentalités et la recherche de nouveaux paradigmes sportifs mènent les Bisontines et les Bisontins sur de nouveaux chemins, ceux des parcs, des collines et même – juste retour aux sources – du Doubs... Quelle que soit sa température !

LOCALISER LE SPORT À BESANÇON

Nicolas Boffy et Thomas Chenal

Les cinq cartes des lieux sportifs bisontins de l'Antiquité à nos jours rendent palpable l'étroit entrelacement entre expansion de l'espace urbain et des pratiques sportives. Par leur nature même, les lieux de sport sont multiples : pour l'entraînement ou la compétition publique, aménagés ou non, pour des sports populaires ou plutôt confidentiels, accessibles ou non aux personnes à mobilité réduite, ils affichent des dimensions et des formes variées. Enfin, l'exercice sportif se situe parfois dans des lieux inattendus : certains Bisontins se souviennent par exemple des matchs de boxe du Kursaal dans les années 1950-1960 ! Ces cartes sont comme un premier recensement, nécessairement incomplet, mais qui appelle quelques éléments de réflexion.

NB : Les points circulaires désignent une situation approximative. Certains sites, dont la date d'origine n'a pas pu être définie, ont été placés sur la carte la plus vraisemblable. Pour les périodes anciennes, certains sites connus par les sources n'ont tout simplement pas été reportés sur les cartes lorsque leur localisation était inconnue.

De l'Antiquité à 1684

De l'Antiquité à la Révolution, les lieux sportifs se situent essentiellement dans la Boucle actuelle, c'est-à-dire à l'intérieur des remparts de la ville. Pour la baignade, le Doubs est sollicité et seules quelques activités physiques nécessitant de la place et certaines précautions s'exercent hors de l'enceinte urbaine : la gladiature dans l'amphithéâtre d'outre-pont, les jeux de l'arc, de l'arbalète et de l'arquebuse devant la porte de Charmont. Si les infrastructures antiques ont des formes et des fonctions bien définies et connues (arènes, thermes), cela ne semble plus être le cas ensuite. Les zones ouvertes propices aux « esbattements » et au tir, les zones de baignade et les locaux de rangement des armes ne paraissent pas se distinguer par une architecture particulière.

1865-1929

Les choses changent radicalement au milieu du XIX^e siècle avec des lieux dédiés à l'hygiène, comme les trois bains-douches, au sport et/ou au divertissement, comme les piscines semi-pérennes construites dans le Doubs, le Kursaal (pour le cirque et des matchs de boxe ou de catch) et le garage de la Société nautique. Les larges allées de Chamars accueillent, quant à elles, des manifestations hippiques ou gymniques. Les nombreuses sociétés de tir et de gymnastiques ne sont pas toujours aisément localisables. On connaît en revanche leur siège social dans les cafés du centre-ville, éminents lieux de réunion et de sociabilité. On observe que certaines quittent le centre et s'installent avenue Denfert-Rochereau (1910) ou à Saint-Ferjeux (1888). Plusieurs s'entraînent également dans l'ancien grenier d'abondance et dans la cour du musée des beaux-arts par alternance l'été et l'hiver.

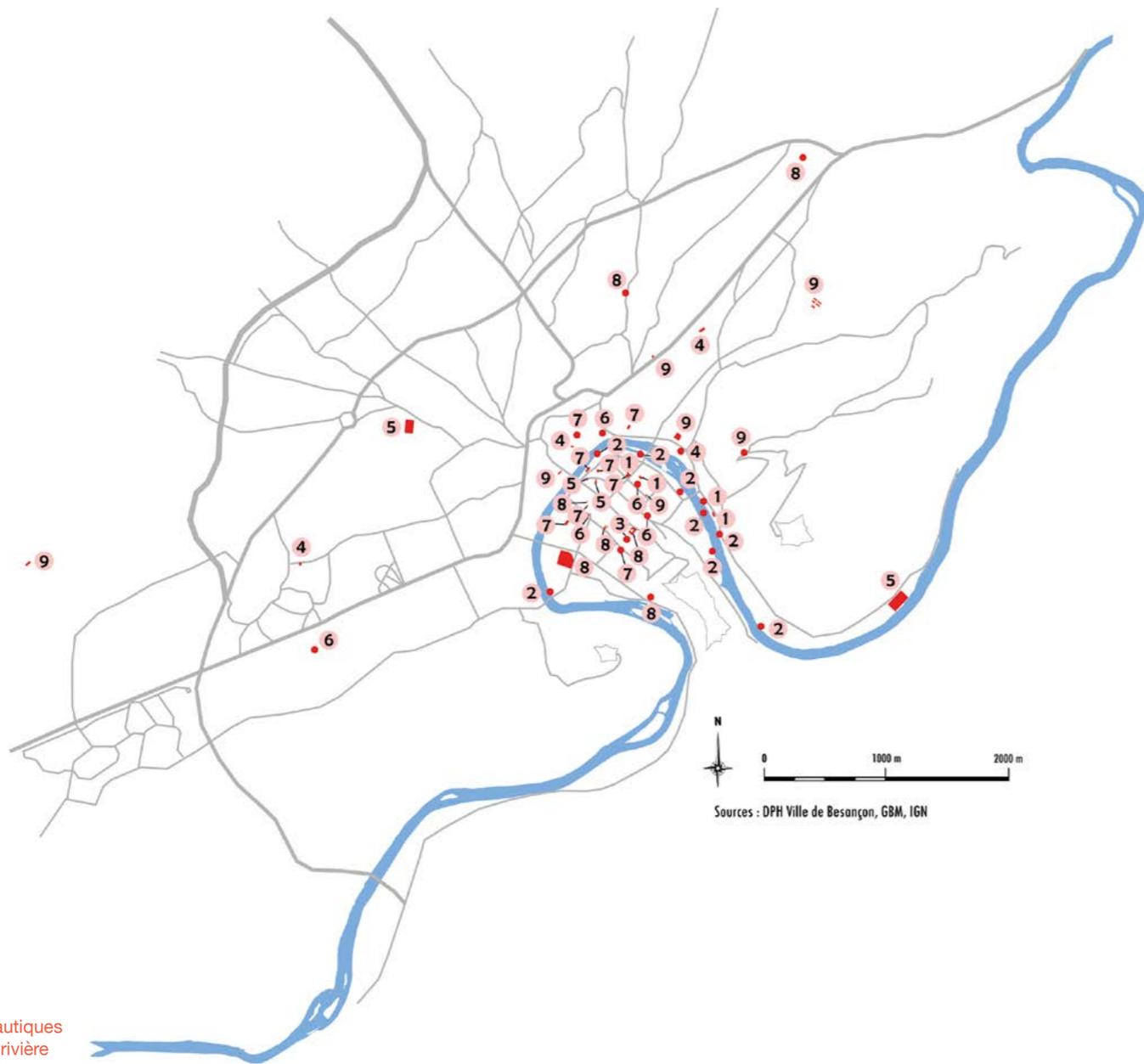
1930-1959

Cette période reste dans la continuité de la précédente, avec une grande nouveauté cependant, la construction de stades et de complexes sportifs spacieux hors du centre comme le stade de la Gibelotte (1939) et le complexe de Rosemont (1947). Les zones où ces installations sportives sont édifiées sont en grande partie dégagées et au sein d'un urbanisme encore très lâche mais à proximité de zones densément peuplées – le centre ou le quartier de Saint-Ferjeux.



De l'Antiquité à 1864

- 1 : Amphithéâtre antique
- 2 : Thermes antiques
- 3 : Jeux de paume
- 4 : Étuves
- 5 : Lieux de baignade
- 6 : Jeux de l'arc, de l'arbalète et de l'arquebuse
- 7 : Académies équestres, haras
- 8 : Bains-douches



1865-1929

- 1 : Sports nautiques
- 2 : Bains de rivière
- 3 : Kiosque à musique
- 4 : Multisport
- 5 : Stades, athlétisme
- 6 : Tir
- 7 : Gymnastique
- 8 : Sports divers
- 9 : Thermalisme, bains-douches, sanatoria



1930-1959

- 1 : Complexes sportifs
- 2 : Gymnastique
- 3 : Athlétisme, pugilisme
- 4 : Haras
- 5 : Ping-pong
- 6 : Escrime

1960-1979

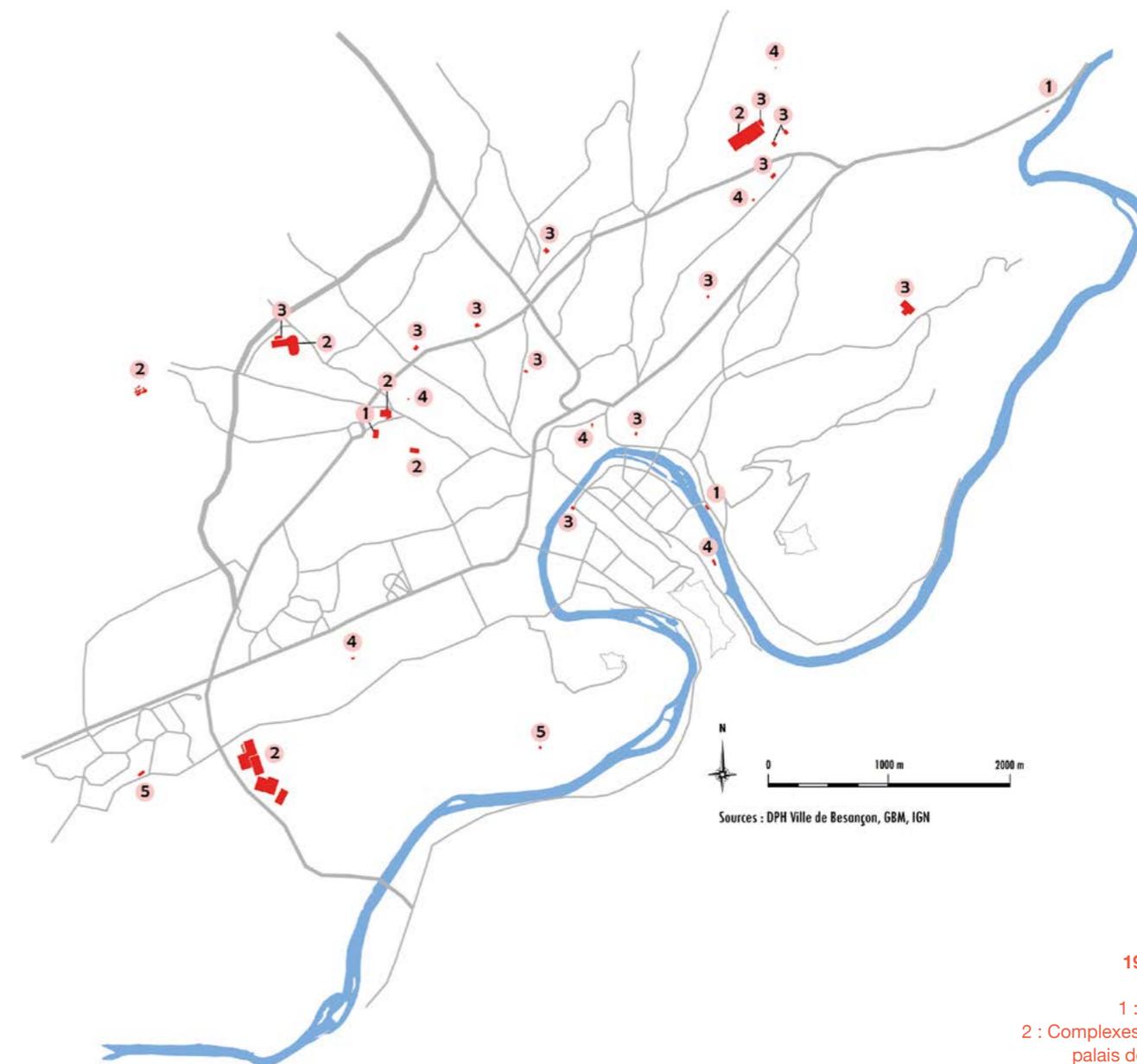
Avec le soutien de l'État, c'est la grande période d'expansion des lieux sportifs. Les gymnases scolaires en forment un gros contingent et s'établissent sur l'ensemble du territoire communal, dans les écoles, les collèges et les lycées. Les piscines, stades et complexes sportifs sont construits sur des terrains spacieux, facilement accessibles en transports en commun et sur les bords sans cesse repoussés de la ville. Il n'est pas étonnant de voir ces infrastructures s'implanter à Montrapon (Palais des sports en 1967 et piscine Mallarmé en 1971), à la Bouloie (autour de l'université), à Planoise.

À quelques exceptions près, elles apparaissent moins nombreuses dans des zones essentiellement résidentielles (Bregille, Clairs-Soleils), les zones d'activité (celle de Saint-Ferjeux) ou certains quartiers déjà densément bâtis (Chaprais, centre).

Par rapport à ces espaces dévolus aux pratiques amatrices ou professionnelles, certaines infrastructures offrent des dimensions particulières, comme le centre Pierre Croppet (1975), consacré aux personnes en situation de handicap, ou les installations universitaires, dotées en plus de salles de cours et de laboratoires pour l'étude du sport.

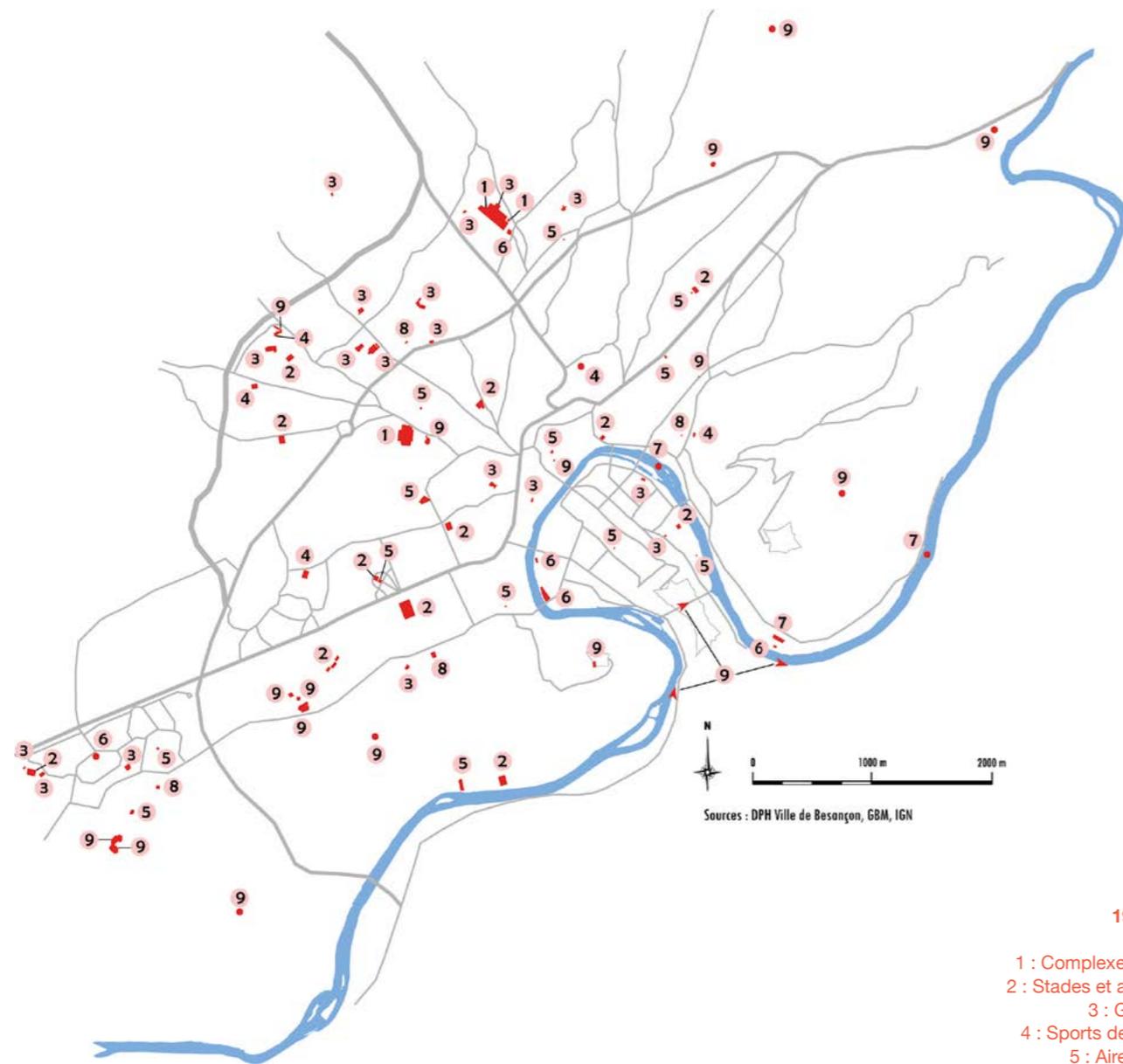
1980-2020

La continuité est nette, tant dans le type d'équipements dont se dote la ville (gymnases, complexes sportifs, terrains extérieurs) que dans les zones concernées de la ville. Les évolutions des pratiques sportives font par ailleurs émerger de nouveaux types d'installations : skateparks (depuis 1998), salle de BMX (2008), e-bar (2013), ainsi que le CCUB (2019). La question de l'accessibilité se renforce avec l'ouverture de la salle Marie Paradis (2020) et des pôles multi-compétences (CREPS, 2019). Avec l'engouement pour le footing, le trail, le cross ou le yoga en plein air, ce sont aussi les collines, les rives du Doubs et tout l'espace public qui peuvent prétendre au titre de site sportif.



1960-1979

- 1 : Piscines
- 2 : Complexes sportifs, palais des sports
- 3 : Gymnastique
- 4 : Jeux de boules
- 5 : Athlétisme, pugilisme



1980-2020

- 1 : Complexes sportifs
- 2 : Stades et athlétisme
- 3 : Gymnases
- 4 : Sports de raquette
- 5 : Aires de jeux
- 6 : Skateparks
- 7 : Sports nautiques
- 8 : Arts martiaux
- 9 : Sports divers

INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

Sandra Seyssel

Si la qualité d'une offre sportive s'apprécie au regard des équipements sportifs présents sur un territoire, la capitale comtoise est bien placée et n'a pas à rougir de la comparaison avec d'autres villes de même importance.

Grand Besançon Métropole ne compte en effet pas moins de 755 équipements sportifs, à la suite du recensement effectué en 2020, dédiés à une diversité de pratiques physiques et que l'on peut retrouver dans différents quartiers de Besançon.

Des terrains de grands jeux aux salles spécialisées et aux salles multisports, selon la classification adoptée lors du décompte, comment s'est opérée l'évolution des édifications sportives au fil des décennies ?



1936 - BESANÇON - Maquette du Stade-Vélodrome Municipal (Ch. Bouhana, arch. sportif)

Carte postale, Maquette du stade vélodrome municipal, 1936, Bibliothèque municipale de Besançon, CP-B-P92-0031
 Le stade est édifié sur les plans de Charles Bouhana, architecte paysagiste, spécialiste de l'architecture sportive et auteur de nombreux stades, de cours de tennis et autres terrains de golf. Bouhana est choisi spécialement pour son expertise sportive, nécessaire pour la construction de la piste cycliste.

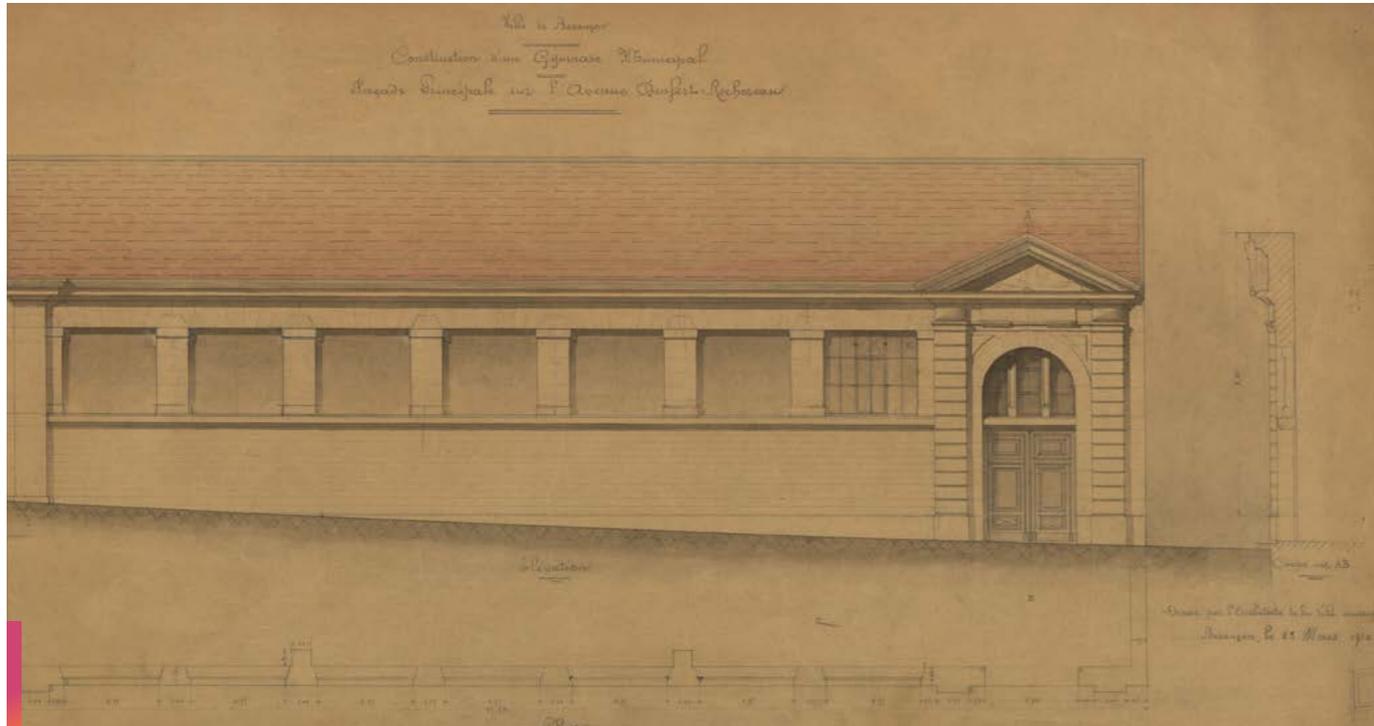
Un nécessaire gymnase municipal

Lisa Mucciarelli

À la fin du XIX^e siècle, la nécessité de construire un gymnase municipal se fait ressentir face à la multiplication des sociétés de gymnastique réclamant un lieu où pratiquer leurs exercices. En 1886, les délibérations municipales signalent que les gymnastes se réunissent dans les halles (place de la Révolution) pendant les saisons chaudes et au rez-de-chaussée du Grenier d'abondance en hiver. Toutefois, les locaux ne sont absolument pas adaptés aux pratiques corporelles (1D211). Le projet d'un gymnase municipal est voté en 1899, mis en veille puis relancé en 1903 (1M159). La première intention est d'adjoindre au gymnase municipal la Bourse du travail, à l'angle des avenues d'Helvétie et Denfert-Rochereau.

Cette option n'est finalement pas retenue et, après quelques atermoiements, seul le gymnase est édifié en 1911 sur les plans de l'architecte de la ville, Brugvin (2fi638 à 2fi648). Son financement est intégré à un emprunt effectué pour l'école d'Helvétie. L'avant-projet comprend une réunion entre l'architecte et les sociétés gymniques de la ville. Brugvin accompagne ensuite les sociétés en Suisse pour étudier la question de l'aménagement. Selon un exemple vu à la Chaux-de-Fonds, la sciure de bois proposée originellement pour le sol est abandonnée au profit du parquet, plus hygiénique. Des gradins sont construits pour le public tandis que la salle est équipée d'une poutre et d'agrès.

L'inauguration se fait en grande pompe en présence de plusieurs sociétés gymniques parmi lesquelles la *Fraternelle*, la *Comtoise*, la *Française*, et elle est relayée par la presse locale le 18 décembre 1911 (*La Dépêche Républicaine*).



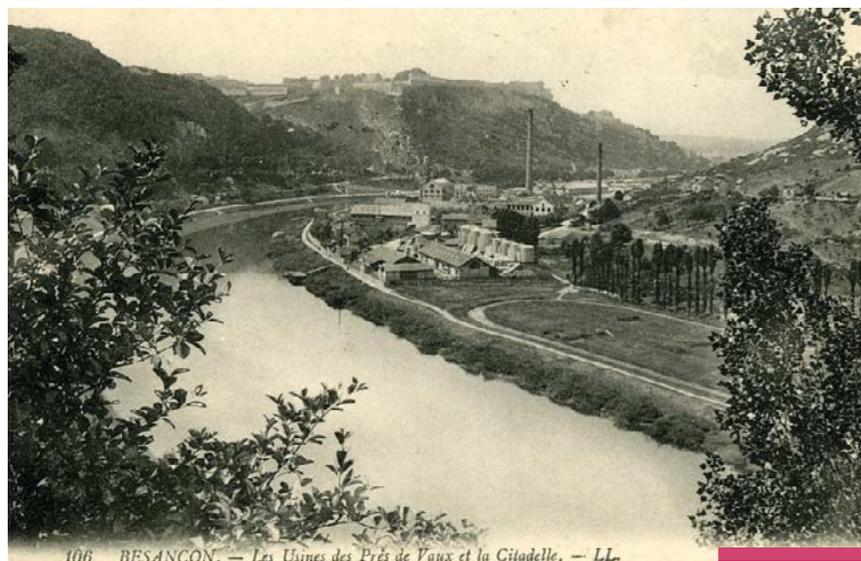
Façade principale du gymnase municipal,
Bibliothèque municipale de Besançon, 2fi640

Du projet des Prés-de-Vaux au stade Léo Lagrange

Christian Vivier

Au début des années 1900, la nécessité de construire un stade à Besançon s'impose avec la création des premières équipes de football-rugby du *Racing Club Franc-Comtois* (RCFC). Avec la diffusion massive des sports anglais et l'engouement de la population pour le spectacle sportif, le besoin en équipements se fait plus pressant. Alors que la Première Guerre mondiale fait rage, un premier projet grandiose de construction sportive pluridisciplinaire voit le jour (image p. 11). Les plans se multiplient entre 1916 et 1927, plus ambitieux les uns que les autres. C'est en 1934 que la municipalité radicale concrétise le projet.

Situé en périphérie, le stade-vélodrome est inauguré en 1939, plus de trente ans après les premiers matchs de football-rugby. Plus tard baptisé stade Léo Lagrange par le député-maire Jean Minjot en l'honneur du sous-secrétaire d'État chargé des sports et de l'organisation des loisirs sous le Front populaire, il est un espace polyvalent (cyclisme, athlétisme et football) qui reçoit même les arrivées du Tour de France et surtout les Mondiaux de cyclisme sur piste en 1980, avant de n'être affecté qu'à l'équipe professionnelle de football du RCFC puis du BRC (*Besançon Racing-Club*).



Carte postale, Vue des usines des Prés-de-Vaux et la Citadelle, autour de 1910, Collection particulière
Aménagé en lisière de la ville à proximité des usines de soierie, ce stade était utilisé par le RCFC entre 1904 et 1927.

Des piscines sorties de terre à partir des années 1960

Christian Vivier

Depuis des lustres, les Bisontines et les Bisontins utilisent le Doubs pour se laver, se rafraîchir, se baigner, s'ébattre, s'amuser, apprendre à nager et éventuellement nager dans les baignades de rivière plus ou moins aménagées. Au début des années 1960, la prise de conscience nationale du déficit général d'infrastructures et d'équipements sportifs, loin d'être une priorité de la politique française de reconstruction à la suite de la Seconde Guerre mondiale, ainsi que les piètres résultats aux Jeux olympiques de Rome des athlètes français, provoquent un profond changement de paradigme.

Battant sur le fil le projet d'édification d'une piscine privée sur le site du SNB à Port-joint en bordure du centre-ville, la piscine municipale populaire de Chalezeule ouvre ses portes à l'été 1958 avec un premier grand bain. En guise de transition, le ponton sur le Doubs reste alors fonctionnel. Deux ans plus tard, l'espace nautique Chalezeule est doté de trois bassins distincts et d'une pataugeoire. Accolé au camping et équipé de divers terrains de jeux enfantins, de football, de volley-ball, etc., ce lieu de villégiature situé en limite d'agglomération accueille depuis 65 ans (il a été rénové en 2019) les familles bisontines qui viennent pique-niquer le dimanche et passer du bon temps pendant leurs vacances estivales.

Dès sa mise en fonctionnement en 1960, la piscine du SNB, composée d'un petit bain d'initiation et d'un bassin de 25m pour les nageurs, reçoit un public de centre-ville plus huppé. Ce n'est qu'en 1971 que Besançon acquiert sa première piscine couverte d'apprentissage de 50m avec un petit bassin non-nageurs. Dénommée Mallarmé, elle est située à quelques pas du nouveau Palais des sports, faisant de Montrapon le grand quartier sportif de Besançon. En 1998, un nouvel espace nautique couvert à finalités ludiques enrichit le parc Lafayette, élevant ce complexe en lieu de loisir privilégié proche de Planoise.



Brevet de natation USEP à la piscine Chalezeule, photographie de Bernard Faille pour l'Est Républicain, 1964, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 21364 - 21463

Bernard Faille était l'un des quatre photographes de l'Est Républicain à Besançon entre 1958 et 1985. Reporter sportif de formation, ses clichés couvrent presque tous les aspects de la vie quotidienne pour cette période et, de l'haltérophilie à la natation, en passant par le disque, le cyclisme ou la pétanque, presque tous les sports y sont représentés.

Un Palais des sports, au service du spectacle sportif

Sandra Seyssel

La construction du Palais des sports, dans le quartier de Montrapon, débute en février 1965 sur les plans de l'architecte Jacques-Édouard Lambert – à l'issue d'un concours organisé entre 1962 et 1963 et mettant en concurrence douze architectes – et s'achève en 1967. Sa construction s'inscrit dans le plan quinquennal d'équipement sportif impulsé par Maurice Herzog, haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports jusqu'en 1966. Le choix de l'emplacement, éloigné du centre-ville et au détriment d'un projet dans le Vallon de la Mouillère, est sujet à débats et discussions lors des Conseils municipaux qui précèdent le lancement du concours. Situé à proximité du boulevard, le quartier de Montrapon – déjà occupé par le stade municipal – est finalement choisi car jugé facile d'accès aux voitures, offrant un maximum de stationnements et un « milieu plus favorable à l'activité sportive » que le centre-ville. De type « monobloc », le Palais des sports répond au référentiel de construction de l'époque, basé sur un modèle unique prôné par l'État et à la vocation de ces espaces normalisés, finalement plus compétitive qu'éducative.

À l'aube des années 2000, cet espace polyvalent fait l'objet d'agrandissements et de transformations. Le « nouveau » Palais des sports est inauguré le 25 octobre 2005. En 2017, il est rebaptisé du nom de Ghani Yalouz, champion d'Europe de lutte gréco-romaine (1992, 1995) et médaillé aux Jeux olympiques d'Atlanta (1996).

Aujourd'hui, principalement destiné à accueillir des matchs de basket-ball et de handball, avec deux clubs résidents (*l'Entente Sportive Besançon Féminin* et le *Grand Besançon Doubs Handball*), il a été le théâtre d'événements sportifs d'ampleur internationale (16^{ème} édition de l'Open de Franche-Comté de judo, 2008 ; Mondiaux de handball masculin, 2001 ; 8^{èmes} de finales de la Coupe Davis, 1994, 1996) mais aussi de nombreux concerts (de Johnny Hallyday en 1969 à Blankass en 1999 en passant par Bob Dylan, Rory Gallagher et AC/DC).

Raphaëlle Tervel, photographie de Jean-Paul Tupin pour la Ville de Besançon, entre 1990 et 2000, Archives municipales de Besançon, 6Fi545

Le cliché fait partie d'une série de 68 vues de six matchs disputés entre 1990-2000 par l'Entente Sportive Besançon Féminin. Bisontine d'origine, Raphaëlle Tervel rejoint l'ESBF en 1996 où elle évolue jusqu'en 2006. Sélectionnée en équipe de France en 1998, elle y reste jusqu'en 2012, participant aux Jeux de Sydney, Athènes, Pékin et Londres.



Basket paralympique hommes entre 1985 et 1995, photographie de Jean-Paul Tupin pour la Ville de Besançon, Archives municipales de Besançon, 6Fi532

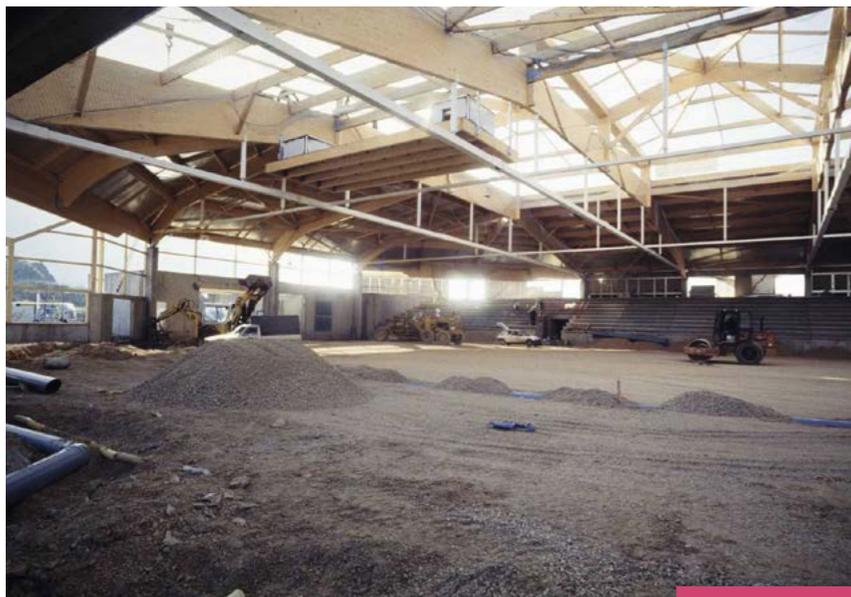


La patinoire Lafayette ou l'accès facilité au patin à glace

Sandra Seyssel

Implanté dans le quartier populaire de Planoise, le parc sportif de loisirs Lafayette comprend une piscine et une patinoire. Inaugurée en 1993, la patinoire Lafayette remplace la patinoire de fortune du parc des expositions. Elle répond non seulement aux besoins de loisirs de la population bisontine mais permet aussi la pratique compétitive régulière des différents sports de glace dans un écrin dédié.

La structure se décompose, d'une part, en une grande patinoire, de forme ovale de 1 600 m² environ et, d'autre part, en une petite patinoire de 300 m² réservée aux débutants et débutantes. La patinoire accueille plusieurs clubs sportifs résidents, tels que le *Besançon Doubs Hockey Club*, le *Besançon Curling Club*, le *Besançon Association Patinage Artistique* ou encore l'*Association Sportive Besançon Patinage*. Trois Championnats de France (danse sur glace en 1994, patinage artistique en 1997 et 2005) et une Coupe de France (hockey-sur-glace en 2002) y ont aussi été organisés.



La patinoire Lafayette en construction, 1992-1993, Archives municipales de Besançon, 26Fi168-1
Dans une période de développement industriel, ces infrastructures construites en grand nombre sur le territoire national se standardisent. Les charpentes, métalliques ou en lamellé-collé, sont fabriquées en atelier et rapidement assemblées sur place.

Mademoiselle Martini à la patinoire, photographie de Bernard Faille pour l'Est Républicain, 1972, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 45043 - 45127



Des gymnases, lieux d'apprentissage et de socialisation

Orlane Messey

Installations standardisées et normalisées vouées à l'apprentissage, les gymnases remplissent aussi des fonctions sociales puisqu'ils sont les lieux où s'exercent le redressement et la mise en ordre des corps. Si le premier gymnase parisien est érigé en 1829 au collège royal Louis-le-Grand, c'est au lycée Victor Hugo de Besançon, dans le centre de la ville, que naît l'une des premières salles de gymnastique du département, faisant figure de précurseuse en 1868.

Dans son sillage, les sociétés gymniques (*la Comtoise, la Fraternelle, la Française, la Patriote*) font édifier les premiers lieux consacrés aux pédagogies corporelles. Avec la III^e République et le déclin démographique, les pratiques gymniques deviennent de véritables outils idéologiques pour bâtir une nation solide. Les lieux d'entraînement se multiplient et l'État s'engage dans leur financement.

Au cours des années 1960, la politique gaullienne tente de compenser les très insuffisantes installations sportives considérées comme responsables de la défaillance française aux Jeux olympiques de Rome (1960) au cours desquels la France n'a remporté aucune médaille d'or, toutes équipes confondues. Différents gymnases sont alors inaugurés dans plusieurs quartiers de la ville : Jean Zay en 1962, Résal en 1967, Clairs-Soleils en 1976, etc. Enfin, répondant aux enjeux environnementaux, La Malcombe, Saint-Claude ou encore Orchamps ont fait l'objet de rénovations thermiques en 2021.

Des équipements sportifs aux vocations multiples

Gilles Vieille-Marchiset

À Besançon comme ailleurs, les équipements sportifs de proximité ouverts à toutes et tous révèlent la succession de choix politiques locaux et nationaux. Depuis la sportivisation massive de la ville dans les années 1960, on distingue trois générations d'espaces sportifs ouverts à des usages différenciés.

Dans le sillage de la politique étatique de planification, des plateaux EPS très normés (cages de handball, panneaux de basket, etc.) apparaissent à proximité des écoles pour favoriser l'éducation sportive scolaire. Pour améliorer le vivre ensemble et lutter contre les violences urbaines, des équipements fleurissent au pied des grands ensembles dans les années 1980. Utilisés généralement par de jeunes garçons, ils représentent des lieux opportuns à la création de sociabilités informelles.

Enfin, dans une optique d'animations sportives au cœur des quartiers, des espaces polyvalents colorés et entourés de petites clôtures sont livrés dans les années 2000 par des entreprises spécialisées. Adolescents et familles s'y retrouvent pour passer un moment récréatif, source de détente et de rencontres.



Volley scolaire, photographie de Bernard Faille pour l'Est Républicain, 1962, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 14939 - 14965

La salle Marie Paradis ou la naissance d'un projet collaboratif

Camille Chevalier

Née dans les années 1999-2000, l'association *Entre-Temps Escalade* contribue à « l'intégration de tous par le sport » (art. 2, *Statuts*). Forte d'une volonté d'offrir un « temps entre les personnes valides et invalides », elle est reconnue par la municipalité bisontine pour son action en faveur des personnes en situation de handicap. Jusqu'en 2020, l'association occupe un petit hangar.

La popularité de l'escalade et la faible taille de la salle de pratique requièrent le lancement d'un projet d'envergure, d'autant que l'agglomération bisontine ne dispose pas alors d'infrastructures adéquates. D'une collaboration originale entre Grand Besançon Métropole et l'association naît, au sein du complexe sportif Léo Lagrange, la salle Marie Paradis, du nom de la première femme à avoir gravi le mont Blanc.

Inédite dans le paysage des salles d'escalade, elle concilie pratique du plus grand nombre (jeunes, scolaires, publics vulnérables, etc.) et pratique compétitive grâce à la dimension internationale (vitesse, bloc et difficulté) des équipements proposés.



Nao Monchois inaugure la salle d'escalade Marie Paradis, photographie d'Éric Chatelain pour la Ville de Besançon, 2020

Monchois, qui a commencé à se professionnaliser à Besançon, est devenu champion de France difficulté en 2023.

Le centre omnisports Pierre Croppet, d'un lieu de pratique à un événement fédérateur

Sandra Seyssel

Lieu unique dédié aux pratiques sportives adaptées, le centre omnisports Pierre Croppet l'est aussi par la singularité de son histoire. En 1972, le *Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides* naît pour favoriser la reconstruction et la réinsertion par le sport des militaires blessés. Deux ans plus tard, cette association entame une nouvelle page de son histoire. Afin de créer un centre dédié spécifiquement à la pratique sportive des personnes en situation de handicap, la famille Croppet concède un terrain de 5 hectares à la Ville de Besançon. En 1975, le centre équestre y voit le jour. Plusieurs équipements/bâtiments sont ensuite construits afin de diversifier les activités du Centre qui devient, de fait, un véritable complexe sportif.

Sortent ainsi de terre le grand manège (1976), le gymnase, la piscine, le centre d'hébergement et un terrain de tennis (1978), la nouvelle carrière (1989), le chantier d'insertion (2007), l'Accueil de Loisirs (2010) et le nouveau bassin de natation (2014). En 1988, le Cercle devient centre omnisports Pierre Croppet. En 2007, cette structure crée même « son » événement phare : le Raid Handi-Forts.



Raid Handi-Forts, photographie d'Éric Chatelain pour la Ville de Besançon, 2022

Des équipes mêlant personnes valides et en situation de handicap se défient, dans la bonne humeur, à la course, au tir à l'arc, à l'aviron, etc.

PRATIQUES SPORTIVES DANS UN CADRE NATUREL EXCEPTIONNEL

Grâce à un patrimoine naturel particulièrement propice, Besançon s'affirme aussi comme une fabrique de pratiques sportives *outdoor*. Des prés aux rivières, en passant par les forêts et ses sept collines, les activités de pleine nature sont plébiscitées depuis bien longtemps par les Bisontines et Bisontins.

Les “poumons” de la ville : des parcs et prés appréciés des Bisontins et des curistes

Christian Vivier

L'entrée dans le XX^e siècle signe une mutation profonde de l'offre d'agrément qui se tourne désormais prioritairement vers les promenades et les excursions villégiaturées à la périphérie de la ville. À la fin du XIX^e siècle, le parc Micaud, situé en bordure du Doubs à proximité du garage des canotiers et peuplé de grands arbres et de massifs fleuris, offre un lieu de promenade de qualité aménagé sur terre comme sur rivière (allée gravillonnée, jeux pour les enfants, bancs, ponton d'embarquement, location d'embarcations, etc.). Autour de 1900, cet espace luxuriant, entretenu avec rigueur, est considéré comme l'un des « poumons » de la ville, même si l'époque est encore peu sensibilisée à la question écologique. Le lieu est goûté par les curistes qui séjournent non loin de là, à l'Hôtel des Bains salins de La Mouillère. L'imaginaire de plein-air et ses effets régénérateurs font de Micaud un parc idéal où pratiquer diverses activités physiques.

Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, Chamars jouit aussi d'une situation enviable. De nombreuses manifestations y sont organisées, qu'elles soient gymniques — à l'instar des Fêtes du Centenaire de Victor Hugo de 1902 —, vélocipédiques — comme la course de 1867 dont une épreuve est spécialement réservée aux femmes — ou athlétiques, puisque Chamars est le lieu d'arrivée du Tour pédestre de Besançon en 1904 et de la course Besançon-Pouilley-les-Vignes-Besançon.

La promenade Granvelle, quant à elle, bénéficie plusieurs fois par mois à la belle saison de concerts, donnés dans le kiosque à musique, par les différentes formations musicales des sociétés sportives de Besançon.

L'originalité d'une ceinture fluviale : Besançon, une ville d'eau ?

Valérie Cruzin-Polycarpe et Willy Hugedet

Ceinte et traversée par le Doubs, Besançon est une ville d'eau. L'eau est en effet une richesse naturelle régionale omniprésente, favorisant toutes les activités nautiques telles que la plaisance ou d'autres plus récentes et originales.

L'histoire de l'appropriation du Doubs par la ville est ancienne. D'abord vue comme une « fontaine de jouvence », elle est par la suite utilisée comme une « thérapie aquatique » dans une optique hygiénique, l'eau de la rivière permettant de laver son corps et son linge. Au XIX^e siècle, la rivière se transforme en véritable terrain de jeu et de plaisir avec le canotage, où la bourgeoisie locale rame en musique, s'amuse et se socialise. L'été, ses rives accueillent de nombreux Bisontins venus assister aux fêtes vénitiennes célébrées par le *Petit Comtois*.



La Boucle de Besançon et ses collines environnantes, vue d'avion en direction du sud, photographie de Nicolas Waltefaugle

La naissance et le développement du sport dans la seconde moitié du XIX^e siècle transforment la rivière du Doubs en terrain d'entraînement sportif notamment avec la création de la *Société Nautique de Besançon* en 1865. Les baignades en eaux vives se multiplient (Abreuvoir Saint-Esprit, « École de natation des corps de troupe », Prés-de-Vaux, « Remparts de Chamars », « Petit Gravier », etc.).

Avec le XX^e siècle, l'évolution des usages et du matériel de glisse permet l'apparition de nouvelles pratiques sportives. L'utilisation de la vague bisontine devient possible et ludique et c'est naturellement que le kayak *freestyle*, le surf, discipline olympique depuis 2020, et le *stand up paddle* s'invitent sur le Doubs. Les « spots » bisontins, notamment les vagues du barrage de La Malate et du Parc Micaud, générées par les fortes pluies ou la fonte des neiges, voient à présent déferler chaque hiver l'arrivée de kayakistes ou de surfeurs encagoulés, originaires d'Europe et d'Amérique du Nord. La construction d'une passerelle en amont du barrage de La Malate, finalisée en 2010, ne peut que contribuer à la mise en spectacle de ces activités.



Besançon la Mouillère,
Affiche de Lucien Pillot,
Bibliothèque municipale de Besançon,
affiche 5



Marlène Devillez en kayak freestyle,
photographie de Jean-Charles Sexe pour la Ville de Besançon, 2018
Originnaire de Besançon, Devillez a été plusieurs fois championne de France
et d'Europe en kayak freestyle.

Besançon et ses sept collines : un air de basse montagne ?

Sandra Seyssel et Willy Hugedet

Lovée dans les premiers contreforts du massif jurassien, Besançon profite d'une situation exceptionnelle pour les sports d'extérieur. Les sept collines historiques qui entourent la ville (Planoise, Rosemont, Roche d'Or, Chaudanne, Saint-Étienne, Bregille et Fort-Benoit) favorisent incontestablement la pratique des sports de nature et l'organisation de nombreux événements sportifs qui leur sont associés.

Si le département est compétent en matière de « développement maîtrisé » des sports de nature, l'agglomération bisontine en a fait les fers de lance de sa politique sportive. Les sports *outdoor* constituent en effet des leviers de développement économique, social et d'attractivité touristique. Au printemps 2019, elle devient ainsi la capitale du sport *outdoor* en accueillant le premier salon national des sports de nature. Randonnée ou vélo-tout-terrain sont pratiqués en terres de Chailluz, dans la Vallée de l'Ognon ou du Doubs et sur le Plateau. À proximité du centre-ville, traileurs et grimpeurs se croisent sur les sites de La Malcombe, de Montfaucon et des Roches d'Arbois, où se concentrent les voies de difficulté, mais aussi de Rosemont, de la Citadelle ou le long du Doubs, qui offrent des blocs aux adeptes de l'escalade.



Carte postale, Ski à la Chapelle des Buis, 1910,
Bibliothèque municipale de Besançon,
CP-B-P92-0067

Deltaplane et parapente s'élancent d'Avanne, du fort de Planoise, de Montfaucon ou de Beurre pour se poser dans les différents poumons verts situés à deux pas de la ville, alors que 1 000 kilomètres de sentiers balisés, toutes pratiques confondues, parcourent le Grand Besançon, aménagés depuis plus de trente ans par des associations et les collectivités locales.

Le paysage bisontin bénéficie également aux itinérantes et itinérants qui traversent la capitale comtoise grâce à la « véloroute ». Très appréciée des cyclotouristes, l'EuroVélo 6 parcourt 4 550 kilomètres de Saint-Brevin-les-Pins, au bord de l'Atlantique, à Constanța (Roumanie) sur les rives de la mer Noire. Treize boucles cyclo-touristiques enrichissent localement l'offre vélocipédique.

Les nombreux événements sportifs traduisent, quant à eux, l'engouement croissant pour les sports de nature. Parmi les épisodes phares rythmant les différentes saisons des Bisontins, figurent l'E-Ride des Forts (trois parcours de 15, 42 et 65 km), le Bison Trail, le Trail Solidaire de Montfaucon (trois circuits de trail de 6, 11 et 21 km, une boucle de marche nordique de 11 km et un parcours enfants de 2 km), le Raid Handi'Forts (joëlette, fauteuil tout terrain, course d'orientation, activités nautiques, tir à l'arc, parcours en aveugle, activités culturelles), le Trail des Forts, le Raid Trip'n Doubs ou encore Grandes Heures Nature.



Tout-Besancon-Bouge,
photographie de Jean-Charles Sexe pour la
Ville de Besançon, 2021

Une quarantaine d'associations et des milliers de Bisontins partagent leur passion du sport l'espace d'un week-end, en septembre.



Raoul Trémolières, Un canotier amarrant aux Prés-de-Vaux, huile sur toile, Ville de Besançon

Peint par Raoul Trémolières en 1892, cet élégant tableau décorait la salle du restaurant du Casino des thermes de la Mouillère. L'œuvre a été transférée au Kursaal à la fin des années 1960.

II – LES TEMPS DES SPORTS

Si l'activité sportive dans son acception moderne naît au milieu du XIX^e siècle, certains exercices physiques sont pratiqués depuis l'Antiquité (lutte, course, etc.). Depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, la définition et la pratique du sport n'ont cessé d'évoluer au gré des événements socio-politiques.

Tantôt réalisées pour l'hygiène, tantôt appréciées pour le spectacle ou parce qu'elles relèvent des mœurs de l'élite, les activités physiques prennent différentes couleurs selon les époques et s'inscrivent souvent dans un cadre religieux. Au Moyen Âge et pendant la période moderne elles se mettent au service de la guerre – les archives municipales permettent de documenter les jeux des arbalétriers et des archers depuis le XIV^e siècle –, participent à l'éducation des jeunes gens de la noblesse – à l'instar de l'académie installée un temps à l'hôtel de Montmartin – ou entretiennent la vivacité de ceux qui les pratiquent.

1865 signe à Besançon la création de la *Société Nautique de Besançon* et avec elle, l'arrivée d'une nouvelle conception de la pratique physique. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'émergence d'une nouvelle catégorie sociale représentée par les industriels, à l'image des frères Jacquemin, présidents de la SNB et prospères confiseurs établis rue des Granges, voient l'avènement de la sociabilité par le sport et le temps récréatif qui l'accompagne.

À la même époque, les exercices corporels occupent une place déterminante dans les stratégies politiques de formation et de propagande. Loin d'être politiquement neutres, certaines disciplines bénéficient d'un soutien politique comme en témoignent les nombreuses sociétés de gymnastique, de tir et d'instruction militaire créées à Besançon entre 1871 et 1914. Ainsi, la gymnastique et les pratiques conscriptives participent à l'éducation républicaine et patriotique de la population.

Comme le montrent les cartes postales et photographies anciennes, le sport est alors exécuté de manière statique et collective, souvent accompagné de chants moralisant la pratique corporelle. Relevant d'une véritable « grammaire du mouvement » selon l'expression de Pierre Arnaud, les mouvements sont répétés de manière précise, presque millimétrée. L'obéissance est de mise.

Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, démonstrations de canotage sur le Doubs associant sociétés nautiques et gymniques, meetings aériens à l'aérodrome de Thise, matchs de boxe au Kursaal, rencontres de rugby, de football ou de tennis, rassemblent de nombreux spectateurs dans divers lieux de la ville, les infrastructures étant encore très rares. Avec la naissance des *sportsmen*, sportifs accomplis mais distingués au début du XX^e siècle, la pratique se tourne vers la compétition et les activités physiques institutionnalisées (professionnalisation, compétition et performance). En 1901, la loi réglementant le droit d'association encourage la création de clubs sportifs. Plusieurs associations omnisports voient le jour à l'initiative d'hommes d'Église (*la Cita*, 1911), ou de sportifs laïcs, à l'image du *Racing club* fondé en 1904.

À partir des années 1930, une politique sportive se met en place, soutenant les associations par l'intermédiaire de subventions et la construction d'infrastructures adaptées. Ces nouveautés accompagnent la démocratisation du sport permise grâce aux lois sociales offrant du temps libre.

DE L'ANTIQUITÉ AU XVIII^e SIÈCLE : QUELLES PRATIQUES CORPORELLES ?

De l'hygiène et des jeux dans la Vesontio antique

Claudine Munier

Des lieux où se déroulent les « sports » dans la ville antique de *Vesontio*, on ne connaît plus que l'amphithéâtre et les thermes publics. Dans le premier, le sport y est pratiqué comme un spectacle : gladiateurs et lutteurs s'exhibent dans le cadre d'affrontements donnés en public. L'amphithéâtre de *Vesontio* – dont l'actuelle rue d'Arènes porte encore la mémoire – est édifié vers 60 apr. J.-C. sur la rive droite du Doubs contre la colline de Charmont. Ses dimensions imposantes (122 × 104 m) et ses deux étages lui permettent d'accueillir jusqu'à 20 000 spectateurs. Depuis la fin du XIX^e siècle, plusieurs fouilles ont livré des vestiges, dont certains sont encore en place dans le jardin surplombant le parking Marulaz.

Dans les thermes, diverses activités culturelles, sportives et conviviales sont pratiquées. En effet, les thermes ne se limitent pas aux seules salles – chaudes, tièdes et froides – directement liées aux bains, mais offrent également une série d'espaces destinés au délasserment (bibliothèque, salle de conférence, vestiaires) et à l'entretien du corps, dans la « palestre », qui regroupe généralement des piscines, gymnases, salles de boxe ou de lutte, de course. Des thermes publics monumentaux ont été localisés sous l'actuelle place de la Révolution.



Manche de canif sculpté en ivoire et argent, III^e-VI^e siècle, musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon, inv. 2019.1.5

Ce petit canif à lame en fer rétractable sur le manche en ivoire et argent figure un gladiateur tenant sa lance (*hasta*), son bouclier (*parmula*) et portant sur la tête un cimier avec un griffon. Il a été découvert lors des fouilles de la ZAC Pasteur.

Bol cylindrique en céramique, I^{er}-II^e siècle, musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon, inv. M1173_DA.EPINAL.1
Les décors de ces céramiques de qualité figuraient volontiers des végétaux, des animaux ou des scènes de la vie quotidienne, comme ici, deux gladiateurs luttant.



Les ébattements médiévaux

Place des exercices corporels au Moyen Âge

Nicolas Boffy et Audrey Tuailon-Demésy

Au Moyen Âge, on appelle les activités physiques de loisir « jeux » ou « ébattements » comme la lutte, le tir à l'arc, les jeux de ballon ou encore la soule. Le dimanche et les jours fériés leur sont propices, mais les autorités doivent rappeler qu'ils sont interdits pendant le temps de la messe. En effet, ils sont considérés comme un égarement puisque le temps que l'homme ne consacre pas à la société doit l'être à Dieu. Un tel constat explique sans doute la déconsidération générale qui entoure les pratiques d'exercices physiques et les sports jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Dès le Moyen Âge, certaines activités physiques sont encadrées par des règles et placées sous la protection de seigneurs ou de communautés, à des dates fixes. Lorsque ces fêtes sont instituées depuis de nombreuses années, elles mettent en compétition des villes qui envoient des participants, parfois à si grands frais que des subsides exceptionnels aident à les financer.

De fait, le Moyen Âge a légué de nombreuses activités physiques. Afin de retrouver des gestes techniques martiaux à partir des traces laissées par le passé, notamment les manuscrits médiévaux, livres de combats, lettres de rémission, etc., il faut se tourner du côté des loisirs contemporains et des Arts martiaux historiques européens (AMHE). Grâce à une méthode d'apprentissage de techniques martiales temporellement et géographiquement délimitées, des traditions, savoirs et savoir-faire martiaux sont aujourd'hui expérimentés : cela signifie que des tentatives sont effectuées pour retrouver les techniques et gestes appartenant à un temps révolu par le biais d'armes reconstituées et d'apprentissages corporels. Diverses pratiques physiques du passé peuvent ainsi être mises en vie aujourd'hui (lutte, dague, épée longue, bâton, rapière...), de la période antique jusqu'à la Première Guerre mondiale.

Malgré tout, ces arts martiaux ne relèvent pas de l'archéologie expérimentale et la redécouverte du passé demeure soumise aux contraintes (sécuritaires, notamment) inhérentes aux pratiques sportives contemporaines.

L'arc, l'arbalète et l'arquebuse

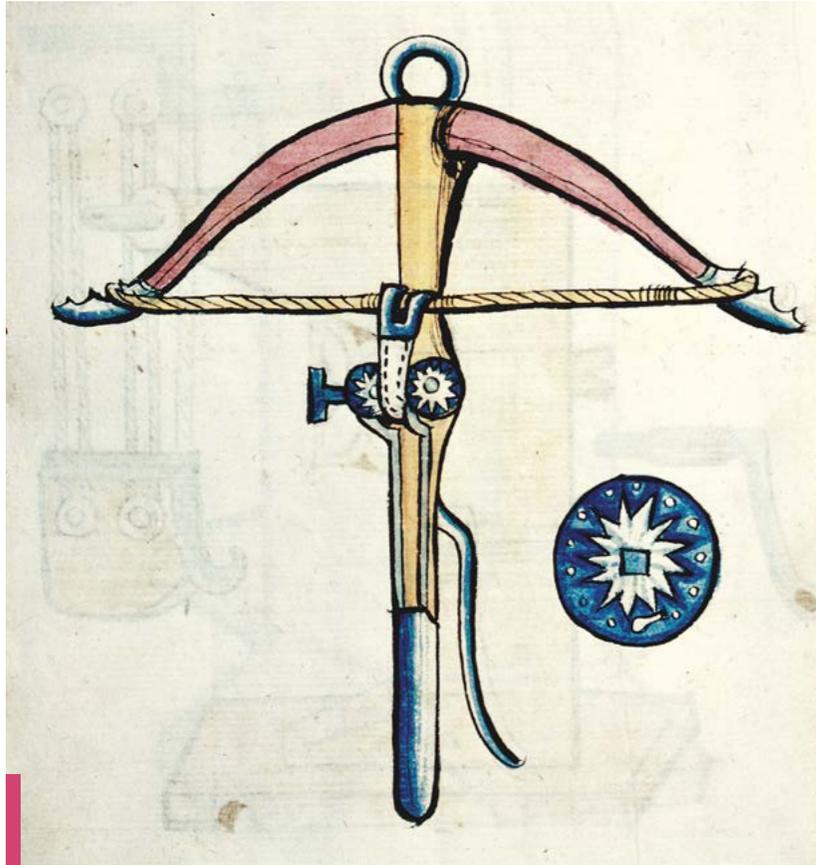
Nicolas Boffy

Parmi les jeux de la fin du Moyen Âge dérivés de la chasse ou de la guerre, la noblesse pratique les joutes et les tournois, les bourgeois s'adonnent à l'arc et à l'arquebuse. Les « jeux » de l'arc, de l'arbalète et de l'arquebuse, véritables associations sportives, sont favorisés par les municipalités car leurs membres sont les premiers des habitants à défendre la ville en cas de besoin.

Les jeux bisontins des arbalétriers et des archers sont fondés respectivement en 1379 et 1444. Ils sont divisés en divers grades, chacun avec un capitaine à sa tête, assisté de lieutenants, de cornettes, de maîtres, etc.

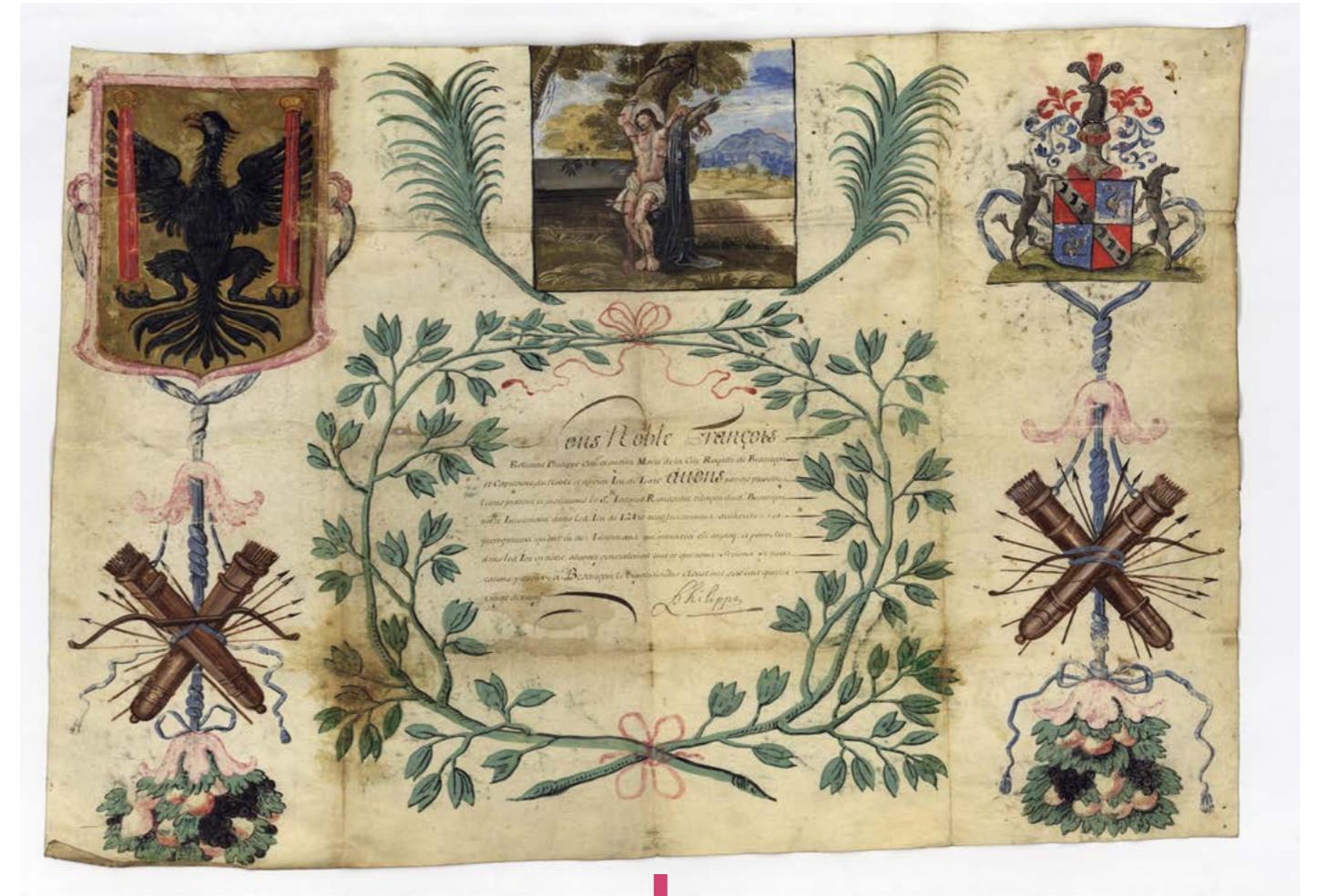
Les exercices de ces compagnies, fondues en une seule en 1772, se déroulent en plusieurs endroits de Besançon : à l'arrière de l'hôtel de ville (d'où le nom de rue de l'arbalète, actuelle Jean-Jacques Rousseau), puis à l'emplacement du futur hôpital Saint-Jacques, ensuite à Chamars. Toujours déplacés en raison des embellissements urbains, les compagnons de jeux espèrent, en 1776, ne pas être expulsés du terrain qu'ils ont trouvé à l'extérieur de la porte de Charmont.

Chaque année a lieu, en été, une fête publique au cours de laquelle les membres tirent le *papegay* (le perroquet), oiseau factice placé au sommet d'une haute potence. Celui qui y parvient le premier est nommé roi du jeu et devient empereur s'il le tire le premier trois années de suite. La Révolution française sonne le glas de l'institution.



Figures à l'aquarelle représentant les engins de guerre et autres appareils, copie du Bellifortis de Conrad de Kyeser, vers 1400, Bibliothèque municipale de Besançon, Ms 1360

Des activités physiques médiévales les plus connues – la guerre et les duels –, les manuscrits de la Bibliothèque municipale livrent de nombreuses illustrations éclairantes. Ils révèlent aussi bien des images d'armes utilisées (dague, épée, etc.) que des écrits, par exemple des chartes, organisant la pratique martiale. Une copie du Bellifortis de Conrad Kyeser donne un aperçu des machines imaginées par les hommes du XV^e siècle pour se faire la guerre comme ici, une arbalète.



Diplôme des jeux de l'arc, de l'arbalète et de l'arquebuse, 1699, Archives municipales de Besançon, EE13

Diplôme de lieutenant du jeu de l'arc remis à un certain Jacques Rousseau.

Son diplôme est illustré des armes de la ville, de ses armes personnelles, de trophées militaires et d'une représentation de saint Sébastien, percé de flèches et devenu en raison de son martyre le protecteur des archers et des arbalétriers.

Une rivière où nager et patiner

Nicolas Boffy

La pratique du bain en rivière est ancienne, mais c'est la noyade qui laisse le plus de témoignages permettant d'appréhender l'immersion des corps dans l'eau, qu'elle résulte d'un suicide, d'une chute accidentelle dans le Doubs ou d'une baignade ayant mal tourné. Les comptes rendus de ces péripéties permettent de situer les lieux de baignade prisés des Bisontins du XVIII^e siècle en amont du pont Battant, notamment à Rivotte et au bas de la tour du Saint-Esprit.

Des médecins multiplient les mémoires expliquant les moyens de ranimer les noyés, même morts. En 1752, Gilles Levacher, chirurgien de l'hôpital et membre de l'académie bisontine, prenant exemple sur les villes portuaires, propose d'ouvrir des espaces de baignade surveillés par des maîtres-baigneurs qui enseigneraient « *l'art de nager, art utile que les plus anciens, les plus sages et les plus policés ne négligeoient pas comme nous* » (BMB, Ms Académie 5, f. 60). À partir de 1770, les mesures prises pour éviter les accidents et venir au secours des victimes se multiplient mais restent globalement inefficaces. En hiver, la rivière gelée permet le patinage. S'il s'agit d'un mode de locomotion adapté à l'hiver, les Européens le pratiquent aussi comme loisir depuis le Moyen Âge, avec des courses ou des jeux de crosse. Ces activités ne sont pas connues spécifiquement à Besançon avant le XIX^e siècle, même si elles ont sans doute existé.



Patineurs au mois de février dans le calendrier d'un livre d'heure à l'usage de Besançon, 1540, Bibliothèque municipale de Besançon, Ms 127



Nicolas van der Horst, *La prière et la natation* (détail), plume, lavé au bistre sur papier blanc, début du XVII^e siècle, Bibliothèque municipale de Besançon, carton K n°7

Les arts académiques : équitation, danse et maniement des armes

Nicolas Boffy et Christian Vivier

À la Renaissance, le gouvernement de soi devient la qualité majeure des individus d'une société encline à modifier les violences physiques en de nouveaux modes d'échanges plus civilisés et courtois où la nécessité de paraître tient une place déterminante. Le jeune aristocrate de la Renaissance et de l'Âge classique se voit alors proposer une éducation réglée, dispensée à l'occasion d'un enseignement masculin et collectif. Cet apprentissage est proposé dans les premiers instituts de formation nobiliaire appelés « Académies » apparus au XV^e siècle en Espagne et en Italie, avant d'arriver en France.

À Besançon, l'art de monter à cheval ne déroge pas à ce changement social majeur véhiculé par les exercices académiques selon lequel la force vaut moins que l'élégance. L'académie équestre, installée dans l'hôtel de Montmartin (rue de l'Orme de Chamars), paraît avoir été florissante. Dirigée par un Italien, un certain Ceccati, elle comporte un manège couvert installé en 1664 et 26 beaux chevaux (AMB, BB89). En 1666, l'un des élèves est Ernest-Dominique, fils du prince de Chimay et âgé de 13 ans. La correspondance de son intendant atteste qu'à cette date, plus d'une vingtaine de jeunes nobles francs-comtois, lorrains, néerlandais et allemands y apprennent l'équitation, mais aussi le maniement des armes, des langues et sans doute aussi la danse (BMB, Ms 1122). Tombée en décadence après la conquête française de 1674, cette académie n'est relevée que pour peu de temps – et moins d'éclat – en 1773.

À l'armée, l'apprentissage de l'équitation prend son essor en 1764, lorsque Choiseul décide de fonder cinq écoles militaires d'équitation en France, dont une à Besançon. Deux manèges sont construits aux casernes de Saint-Paul en si grande hâte qu'ils tombent déjà en ruine huit ans plus tard (ADD, 1C 2209). Après quelques années, les cinq écoles sont supprimées au profit de celle, unique, de Saumur.

Tripots et jeux de paume

Lisa Mucciarelli

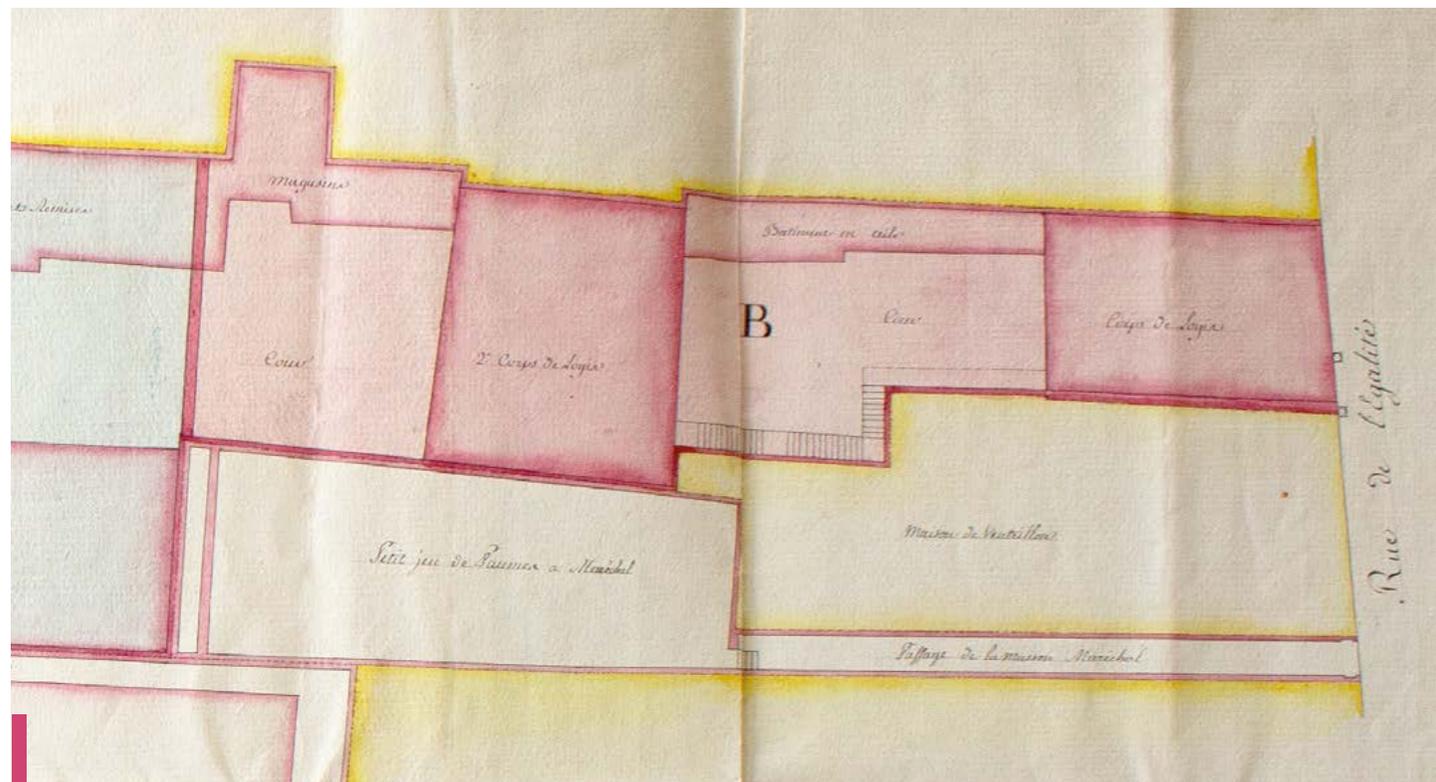
Pratiqué dans le royaume de France, le jeu de paume aux règles complexes et non unifiées, appelé « tripot » (de *triper*, bondir), est apprécié dès la Renaissance dans le comté de Bourgogne. Plusieurs salles sont identifiées à Besançon. La plus ancienne mention d'« *ung jeu de palme* », jeu de balle pratiqué d'abord à mains nues puis avec des gants, remonte au 14 août 1466, lorsque les délibérations municipales signalent l'installation d'une salle dans l'ensemble des bâtiments de l'hôtel de ville (AMB, BB7, f. 302v).

Comme ailleurs en France, plusieurs jeux de paume accompagnent aussi les établissements de bains de la ville. Celui des étuves du Cygne, donnant dans l'actuelle rue Mégevand, est aménagé en 1533 et celui de la Tête-Noire, à côté des cordeliers (rue Girod de Chantrans), est construit à l'extérieur de l'étuve en 1537. Toutefois, la contiguïté de ces tripots, bénéficiant d'une réputation convenable puisqu'ils sont fréquentés par des « *gens de bien et d'estat* » (AMB, BB14, f. 51v), avec les établissements de bains où s'épanouit la prostitution, pousse le Magistrat à revoir l'accès aux salles de pratique dans les années 1530 afin de séparer les clients des bordels, des amateurs de pelote (de « *peloter* » et « *pelotage* » qui signifie s'échanger la balle « *sans suivre aucune des règles du jeu, pour se passer le temps sans but* »). En 1558, la maison de tolérance de la ville est vendue à un acquéreur qui demande d'y installer un jeu de paume, autorisation accordée à condition qu'il n'y tienne pas un « *bordeaul ou [des] estuves* ». Si l'étuve du Cygne disparaît des sources après 1563, la Tête Noire passe en adjudication en 1565 et les matériaux de son jeu de paume, en ruine, sont vendus.



Voderf et Jean-Martial Frédou (graveurs),
Vuë d'un jeu de paume, 1757, Musée
Carnavalet, Histoire de Paris, inv. G.24966
Malgré ses règles complexes et ses installations
de grande taille, le jeu de paume a connu une
extraordinaire vogue en France sous
l'Ancien Régime.

Située au croisement de la rue Courbet et de la rue des Granges, une autre salle de jeu de paume apparaît dans les sources à partir de 1634. Vers 1728, elle est louée par une troupe de comédiens, comme le veut l'usage depuis le XVII^e siècle, à Besançon comme ailleurs. Les amples dimensions de la salle et les coursives surplombant le terrain offrent en effet un espace suffisant pour y donner des représentations. À une date indéterminée au cours du XVIII^e siècle, cette salle semble passer en mains privées. Désignée « petit jeu de paume à Maréchal », elle figure sur le plan d'une maison appartenant au Maréchal de Vezet. Affectée au comité de surveillance de la 5^e section à la Révolution, il est proposé d'en démonter une partie en mars 1794 pour servir à l'aménagement de l'église des Carmes, convertie en dépôt provisoire pour les biens des émigrés.



Plan du petit jeu de paume de la maison Maréchal de Vezet (détail), Archives départementales du Doubs, Q plan 9

Sur ce plan figurant l'angle de la rue Glères et de la rue de l'Égalité (actuelles rue Courbet et des Granges) est représenté le « Petit jeu de paume à Maréchal », certainement rattaché à la maison du même nom placée en bord de rue. Les dimensions très allongées tracées sur le plan sont communes aux jeux de paume qui devaient mesurer au moins 30 mètres par 11.

LE TEMPS DE L'ENTRE-SOI PROTO-SPORTIF

Cyril Polycarpe, Jean-Luc Tinchant et Christian Vivier

Au cours du XIX^e siècle, certaines pratiques culturelles fournissent l'occasion de rassembler, au sein de cercles ou de sociétés, des individus issus de communautés et de catégories sociales partageant des valeurs communes. Ces regroupements servent de modèle de vie à une France en pleine mutation à la suite des révolutions industrielles et des bouleversements politiques et sociaux d'un siècle particulièrement perturbé.

Bien évidemment, avec l'avènement de la société moderne, industrielle, urbaine, capitaliste et bourgeoise, la belle existence des passe-temps ou amusements intéresse prioritairement cette nouvelle classe de loisirs qui, en plus des trois arts académiques majeurs (escrime, équitation et danse) indispensables à l'éducation corporelle d'une personne appartenant à la « bonne société », se plaît à se forger un corps solide et robuste en se rendant au gymnase et en s'exerçant aux gymnastiques de plancher, au bâton, à la canne, à la lutte et à la boxe.

À la belle saison, d'autres activités prennent le relais dont certaines se révèlent emblématiques, tels le canotage et le cyclisme. La ville de Besançon illustre ce proto-développement du sport, dont l'enjeu est la distinction par la pratique dite athlétique et sportive, dans un pays où les dirigeants de la III^e République leur préfèrent les pratiques conscriptives (gymnastique, tir et instruction militaire dispensés aux conscrits), moralisatrices et éducatives.



Trois canotiers portant pipe, gourde et verres de vin, Archives municipales de Besançon, 38 Z 173

La sociabilité canotière

Christian Vivier

Gai luron, gastronome, artiste, philanthrope, amateur d'exercices physiques, l'adepte de pratiques nautiques de la seconde moitié du XIX^e siècle aspire à toutes les formes de distraction qui lui procurent du plaisir. Le Doubs est le théâtre de fêtes « charmantes » données au-dessus de Pontarlier, à Dole et à Besançon. Par leur caractère épisodique, ces festivités s'apparentent au registre de la « concupiscence et de la chair » et offrent à chaque participant (canotier, organisateur ou spectateur) l'impression de partager ensemble des joies et des émotions sans pour autant renier la singularité de l'assouvissement du plaisir le plus individuel, le plus intime de chacun. C'est dans ce contexte que naît la *Société Nautique de Besançon*.

Alors que germe une nouvelle esthétique de la musique, de la danse, des arts plastiques et de la littérature entre 1870 et 1920, s'adjoignent d'autres pratiques centrées sur l'hédonisme et les émotions. Le Cercle Nautique de Besançon se pose alors en initiateur de plaisirs sensoriels où le canotier aime à la fois se produire et écouter les prestations de ses pairs. Les Annales chronologiques de la Société signalent, dès 1867, l'existence de trois formations musicales distinctes (chorale, orchestre et harmonie), conduites chacune par un professionnel, permettant l'organisation de plus de 300 concerts d'intérieur ou d'extérieur entre 1865 et 1900, où les sections musicales de la société accompagnent systématiquement les fêtes nautiques. Cette permanence illustre le lien fort et durable qui unit le canotage et la musique à l'origine de la fondation de la *Société Nautique Bisontine* le 1^{er} mai 1865.

Aux divertissements artistiques et culturels sont liées des activités corporelles d'agrément (canotage, natation, baignade, vélocipédie et exercices physiques) dont la fonction première est d'assurer la notoriété du Cercle nautique et de vanter la qualité de ses adhérents ; à savoir des hommes dynamiques, dans la fleur de l'âge, bien encadrés par les notables locaux. Souhaitant appartenir à la « bonne société » bisontine, ils endossent le rôle d'animateurs de la ville de Besançon. La joie de vivre, les distractions, la convivialité, la mise en commun des biens et des moyens, le respect de la discipline et de la hiérarchie, la fidélité aux idées démocratiques et républicaines, la laïcité, le patriotisme, la masculinité, l'aisance financière, la philanthropie, l'entre-soi bourgeois représentent les valeurs essentielles de la *Société nautique*. Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, les distractions artistiques, culturelles et corporelles (para-sportives) des canotiers évoluent en exercices nautiques de compétition, transformant ce groupe d'amoureux de plaisance musicale et nautique en véritables *sportsmen* guidés par la passion raisonnable.



Détail de la façade de l'immeuble de l'Harmonie nautique dessiné en 1883 par l'architecte et adhérent à la Nautique, Gustave Vieille au 21 rue de la République à Besançon. Le bâtiment, richement orné, est décoré d'ancres marines, de pelles et autres équipements nautiques.

Peindre la Nautique

Lisa Mucciarelli

Mât et voile constituent le fond de cet élégant trophée sur lequel se superposent divers accessoires nautiques encadrés de deux drapeaux français et accompagnés de roseaux. Au centre sont suspendues les armes de la ville de Besançon – une aigle tenant deux colonnes décorées de la devise UTINAM – surmontées d'une couronne crénelée.

Intimement liée à l'histoire de la plus ancienne société sportive de Franche-Comté, la *Société Nautique de Besançon* – abrégée SNB sur le drapeau central –, cette œuvre est un témoignage artistique de l'activité de cette association. Son iconographie est empreinte de l'univers du canotage (aviron ou pelle, pagaie, gourde, ancre marine, gaffe), mais ne manque pas de rappeler l'ancienneté du Cercle nautique à l'aide de l'imagerie traditionnelle du canotier : le chapeau, la pipe et la gourde, abandonnés peu à peu avec la « sportivisation » de l'association. La présence prégnante des drapeaux français et des armes de la ville souligne le rôle patriotique joué par la pratique sportive et la compétition. L'absence d'instrument de musique incite à dater l'œuvre après la sécession de l'harmonie, alors que la SNB devient *Sport Nautique Bisontin* en 1902.

Si le contexte de création de l'œuvre n'a pas pu être documenté, l'œuvre, sans doute insérée originellement dans un décor, peut-être même une boiserie, a été montée sur châssis à une date indéterminée. Sur celui-ci subsiste une inscription mentionnant une certaine « Melle Lasibille ». Peintre de natures mortes bisontine, Madeleine Lasibille (1879-1968) est la fille d'un entrepreneur de peinture habitant dans le quartier en pleine expansion du clos Saint-Amour. Élève à Paris d'Eugène Claude, de Tony Robert-Fleury et de Jules Lefèbvre, elle semble avoir été très active au début du XX^e siècle. Elle remporte à cette époque plusieurs médailles dans les salons à Lyon, Paris, Dijon, Nancy et Brest.

En tant que cercle de sociabilité où il est bon d'être vu, la SNB compte au début du XX^e siècle plusieurs artistes tels que l'architecte Gustave Vieille, les sculpteurs Georges Laëthier et Louis Hertig, ou le peintre Lucien Pillot, qui livre au moins un dessin pour une affiche de Régates.

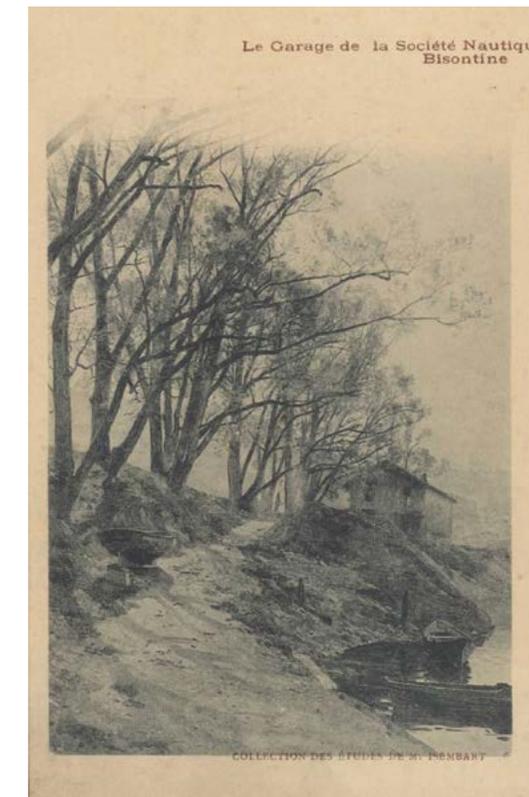


Attribué à Madeleine Lasibille, Trophée de la Société Nautique de Besançon aux armes de la Ville de Besançon, huile sur toile, XX^e siècle, inscrit aux Monuments historiques, Ville de Besançon.

Le garage de la SNB, planté sur les bords du Doubs, intéresse les peintres bisontins qui saisissent à plusieurs reprises la silhouette de la construction, ou le canotage sur la rivière. Émile Isenbart, qui habite non loin du baraquement, se plaît à le représenter, avec ou sans ses canotiers. En plus d'une étude à l'huile aujourd'hui en mains privées, une carte postale ancienne reproduit une étude d'Isenbart représentant le garage (AMB, 28Z).

Conservé jusqu'en 2023 dans les locaux de la SNB, le trophée a rejoint les collections municipales grâce au don de l'association à la Ville. La section aviron du club conserve toujours huit écussons peints sur toile qui, décorés des armes de la Ville et flanqués de divers outils nautiques, étaient portés par les embarcations dont ils portent le nom.

Raoul Trémolières, Le président du SNB dans son skiff, huile sur toile, Besançon, Musée du Temps, inv. 1996.1.1



Carte postale, étude d'Émile Isenbart représentant le garage de la Société Nautique de Besançon, Bibliothèque municipale de Besançon, CP-B-A1-0080

Ce dessin est sans doute préparatoire à un tableau, aujourd'hui conservé en mains privées, représentant les canotiers devant le garage de la Nautique

L'enjeu du loisir et de l'éducation populaire au temps des " patros "

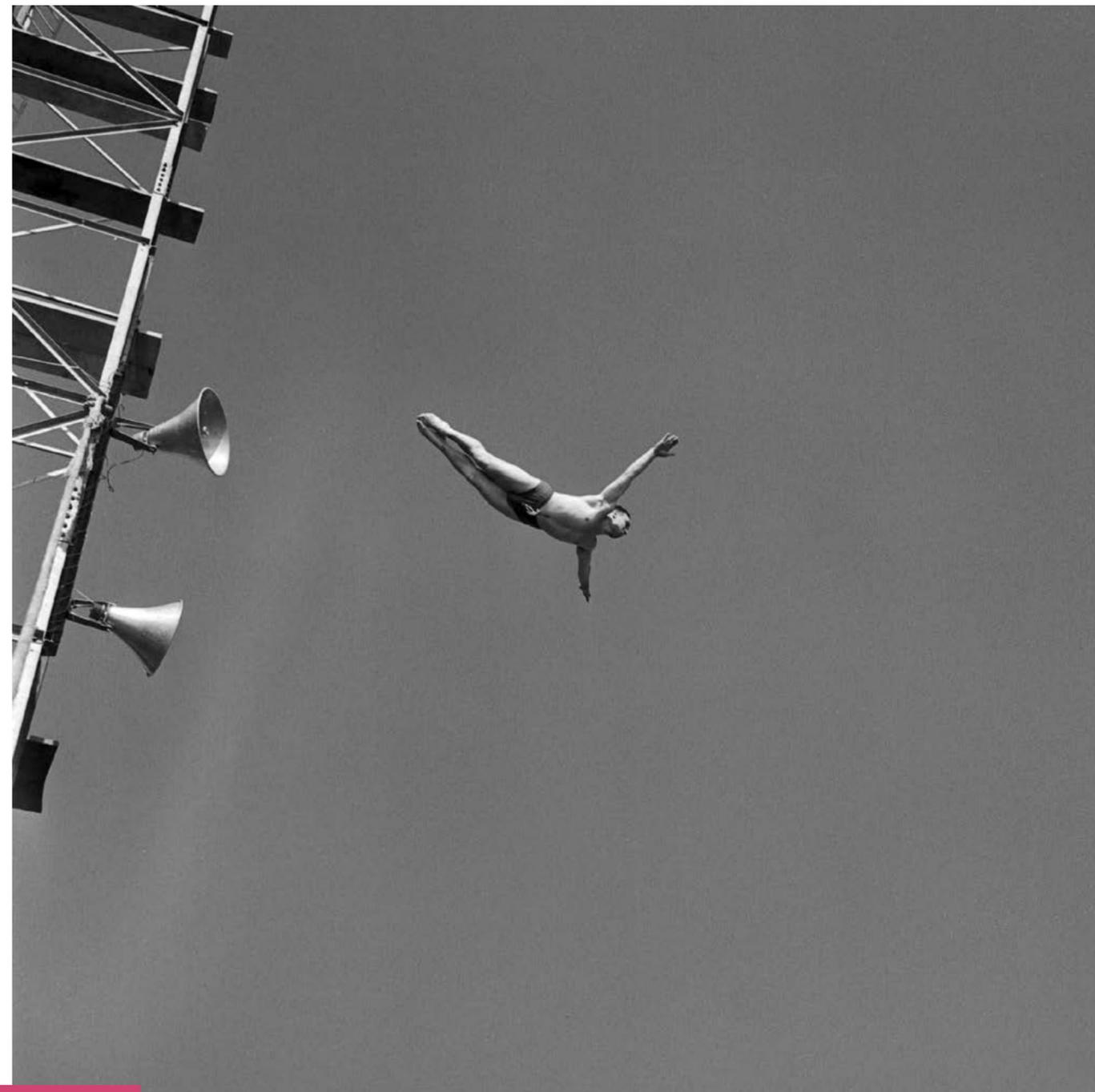
Jean-Luc Tinchant

Au tournant du XX^e siècle, à l'initiative d'hommes d'Église, une dynamique de création de patronages naît. Ces organisations laïques ou paroissiales animent les loisirs des enfants par le biais d'activités sportives ou éducatives destinées à leur formation physique et morale. À Besançon, les paroisses de Sainte-Madeleine et de Saint-Jean donnent vie respectivement à *La Bousbotte* en 1895 et au *Patronage Saint-Jean* en 1898, connu sous l'appellation *La Citadelle* (1911), rebaptisé plus récemment *la Cita*.

À la faveur de l'étalement urbain, d'autres voient le jour tels que *L'Aiglon* aux Chaprais en 1909, *La Saint-Claude* en 1910, *L'Étoile de Saint-Ferjeux* et *L'Espoir de la Grette* en 1926. Encouragés par la loi de 1901, ces patronages se transforment en sociétés de gymnastique ou de sport, devenant ainsi un des vecteurs de leur diffusion, même si la place accordée au corps pose un problème au sein de l'Église catholique. Pourtant, l'idée que « l'âme reste maîtresse du corps » suggère qu'il n'existe pas d'opposition fondamentale entre l'ascétisme et la pratique physique, surtout à une période où l'état sanitaire de la population bisontine inquiète. Ainsi, contribuer au relèvement physique de la jeunesse par une politique d'éducation des corps devient l'un des objectifs des patronages, auquel participe le mouvement de *Démocratie chrétienne* (1892) par l'action de jeunes prêtres, séduits par un rêve de justice sociale auprès des milieux populaires. À l'instar de l'abbé Marmier à *La Bousbotte*, ils comprennent que le gain de la jeunesse passe par le sport.

Marquée par la séparation des Églises et de l'État en 1905, la restructuration du champ politico-religieux favorise le développement de ces sociétés de patronages, faisant des pratiques sportives un moyen de mobilisation idéologique, politique et patriotique. L'identité de ces sociétés devient un enjeu fort autour de signes distinctifs, tels que tenues, écussons, drapeaux et autres hymnes. Ils dénotent une grande vitalité, visible à l'occasion des rencontres sportives, particulièrement lors de la rivalité entre les maillots bleus de *La Bousbotte* et les maillots rouges du *Racing Club Franc-Comtois*. L'« esprit patro » n'est pas une vaine expression !

Plongeon de l'abbé Simon à Montferrand-le-Château, photographie de Bernard Faille pour l'Est Républicain, 1958, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 6301 - 6308
Surnommé « l'abbé volant », le curé Robert Simon (1913-2000) réalisait des sauts atteignant 40 mètres pour récolter des fonds pour des œuvres charitables.



Apparition d'une jeunesse athlétique et dynamique : être racingman à Besançon

Cyril Polycarpe

Les sociétés de gymnastique, de tir et d'instruction militaire à Besançon, telles que *La Fraternelle*, *La Comtoise* et *La Patriote*, attirent de nombreux adeptes qui se prêtent alors volontiers au jeu du quadrillage des corps (mouvements d'ensemble avec prises de distances, marches en colonne et déplacements en ordre serré, etc.) mis en œuvre par le nouveau gouvernement français républicain après la défaite de Sedan en 1870. Si Besançon, ville de garnison, abrite maintes sociétés conscriptives, certains militaires expriment cependant le souhait de s'adonner à la pratique de sports anglais (athlétisme, football, rugby, tennis, etc.).

Des instances locales à caractère sportif, rompant avec le modèle du cercle bourgeois représenté par *La Nautique*, se créent spécifiquement. Contrairement à ces cercles bourgeois s'adonnant à des activités sportives, culturelles et artistiques, ces associations sportives modernes sont tournées vers la compétition et les pratiques athlétiques institutionnalisées. Ces *sportsmen* sont des sportifs accomplis, tel Camille Tissot, militaire basé à la caserne d'Arènes et adepte de la course à pied, escrimeur, joueur de football-rugby (proche de notre actuel rugby) et de football-association (apparenté au football contemporain). Il échange avec le brigadier Picard de la caserne Griffon sur son appartenance au Racing Club Bourguignon, ainsi qu'avec Victor Fontaine, membre de l'Union Sportive Beaunoise. En 1903, tous trois prospectent pour constituer une équipe de football-rugby. Militaires, civils et étudiants, notamment du Lycée Victor-Hugo, répondent à leur appel. Parmi eux, Gelie, président de l'amicale des étudiants.

Profitant de la nouvelle loi de 1901, une association est finalement fondée en 1904, le Racing Club Franc-Comtois (RCFC), dont la dénomination s'inspire du *Racing Club de France* basé à Paris. Sous statut amateur, ce club – dont le premier président est Gelie – est ouvert aux jeunes gens qui pratiquent les sports athlétiques (football-rugby à 15, athlétisme et cyclisme). Son objectif est de promouvoir et de propager des exercices physiques de toute sorte, en plein air, par la création et l'organisation d'épreuves. Le RCFC se concentre sur « *une activité physique réglementée et codifiée par une instance légiférante, qui se déroule dans un temps et un espace, définis en vue d'une compétition visant l'accomplissement loyal d'une performance* » comme l'écrit l'historien du sport Pierre Arnaud.

L'étude du RCFC permet de rendre compte de la mutation fondamentale du sport en ce début du XX^e siècle marquée par l'émergence de sa démocratisation consécutivement à une certaine amélioration du niveau de vie et à de nouvelles lois sociales en 1906 qui rendent obligatoires un jour de repos hebdomadaire. À l'heure des premiers pas du sport compétitif et institutionnalisé, l'objectif avoué est de remplir les rangs d'équipiers au *Racing*. En démultipliant les sièges sociaux au centre de la ville (café du Caprice au square Saint-Amour, café de la Bourse et café Lapostolle au 18 place de la Révolution) et en choisissant des lieux fréquentés par la jeunesse bisontine à proximité du Lycée Victor Hugo, le RCFC semble prendre possession d'un espace urbain plus étendu propice à de nouveaux recrutements.

70^e anniversaire du RCFC au stade Léo Lagrange,
photographie de Bernard Faille pour l'Est Républicain, 1974,
Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 52780 - 52909



LE TEMPS DU SPORT INSTITUTIONNALISÉ

Importante pratique culturelle des Françaises et des Français, le phénomène sportif est l'occasion d'étudier les évolutions marquantes de la société contemporaine. Dans le registre des pratiques fédérales institutionnalisées, son omniprésence sur un temps long (1960 à nos jours) et sur une localité délimitée, en l'occurrence Besançon, offre la particularité d'en distinguer les mécanismes et les phases de développement : entre expansion, démocratisation, institutionnalisation, sécularisation, adaptation à une politique sportive locale et massification.

Des pratiques conscriptives à la gymnastique sportive : exemple de La Saint-Claude de Besançon

Pauline Déodati

Créée en 1910, La Saint-Claude est une société affiliée à la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France, d'obédience catholique. Dans les années 1920, le traumatisme de la Grande Guerre entraîne un logique rejet de la culture à caractère militaire. Le « *Plus jamais ça* » est dans le cœur de tous les Français qui se détournent alors des pratiques conscriptives (gymnastique, tir et instructions militaires). Les sports anglais (football association, football-rugby, athlétisme, etc.) en profitent pour prendre une place laissée vacante. En 1928, les cours de préparation militaire sont maintenus en échange d'achats de matériels afin d'encourager la pratique sportive du plus grand nombre, notamment de la gymnastique sportive, plus dynamique et plus moderne.



Carte postale, Concours de gymnastique à Chamars, entre 1904 et 1913, Bibliothèque municipale de Besançon, CP-B-P46-0527



Marcel Schneider, gymnaste de La Française de Besançon, 1942, Bibliothèque municipale de Besançon, PH889

La gymnastique sportive, exécutée ici en compétition par Marcel Schneider, contraste avec la gymnastique statique et pratiquée de manière collective au XIX^e siècle, comme l'illustre l'image précédente.

Au cours des années 1960, la discipline bénéficie du soutien de l'État. Cette incitation invite les associations à se structurer pour accueillir la gymnastique sportive comme nouvelle pratique. Basée sur le modèle olympique, compétitif, pyramidal et méritocratique, cette transformation radicale est sciemment choisie par *La Saint Claude*. L'association révisé ses statuts. En 1976, en se rattachant à la Fédération Française de Gymnastique (FFG), elle perd son patronage catholique. Devenue club, la société sanclaudienne s'agrandit et se dote d'une section sportive en 1999 qui se classe alors parmi les trois meilleurs clubs de la FFG.



Championnat d'Europe de boxe opposant Jean Josselin et Brian Curvis à Paris, photographie de Bernard Faille pour l'Est Républicain, 1966, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 26907 - 26935

Les sports de combat : pour la beauté du geste

Cyril Polycarpe, Yanis Ansri et Julien Pasteur

Le slogan « *Besançon, terre de champions* », affiché en 2024 sur les murs de la Ville, questionne la fonction du sport et l'engouement qu'il revêt. Dans la première moitié du XX^e siècle en France, le développement du sport imprègne un large tissu social et permet l'émergence du professionnalisme qui confère au spectacle sportif une nouvelle dimension, dont la boxe est un remarquable exemple.

Né en 1933 sous la houlette de Ray Lucas, Paul Guillemin et Georges Jantet, le *Club Pugilistique Bisontin* (CPB) illustre l'arrivée de la société de spectacle. On s'y exerce alors uniquement au Noble Art – nom donné à la boxe anglaise. En 1936, une structuration professionnelle est mise en place grâce à Charles Moreau et au comité de direction du CPB. Des soirées de boxe et des galas de catch sont ainsi organisés au Kursaal. Durant cette période, le CPB se rapproche du Bisontin Robert Moser. Ce passionné de boxe intègre le comité de direction. Homme influent, il permet au club d'obtenir une salle en centre-ville, au 50 de la rue Bersot, qui favorise le rayonnement de l'association. Dès lors, le CPB connaît un succès croissant. Il s'ouvre alors à d'autres pratiques de combat, telles que la lutte sous la direction de Georges Levis, surnommé « Géo la Main Blanche ». Cette nouvelle section obtient rapidement des résultats probants. À partir de 1944, René Mouillard est élu président du CPB. Il œuvre alors à la professionnalisation du club ainsi qu'en atteste la nomination de Claude Cupillard, un entraîneur diplômé de l'INSEP. Les années 1980 poursuivent cette voie avec le recrutement d'un éducateur sportif et de deux personnels administratifs.

Les sports de combat évoluent à des rythmes différents selon leur médiatisation, leur intérêt pédagogique, les grands événements sportifs internationaux, etc. Le judo en est le parfait exemple. Il arrive à Besançon grâce à René Gallecier qui forme toute une génération de judokas amateurs, de ceintures noires et même de champions. Il fonde le *Judo club bisontin* en 1943. Gallecier devient une figure locale de la Seconde Guerre mondiale en échappant de justesse à la mort, alors qu'il est sur le point d'être fusillé, grâce au bombardement du peloton d'exécution par un avion américain. Pendant plus de 45 ans, il ouvre progressivement Besançon à cet art martial du pays du Soleil Levant et participe à la massification de la pratique. À la recherche d'un lieu idéal pour accueillir une population avide de pratiques nouvelles, le *Judo club bisontin*, un des cinq plus vieux clubs français, trouve d'abord une salle, rue de Pontarlier, puis à Velotte.

Profitant de l'engouement croissant pour les arts martiaux, le troisième dan Raymond Gazon parvient à ouvrir une section judo au RCFC en 1960. Si le succès est rapide malgré les locaux insuffisants et vétustes de la rue de Vittel, la section ne prend finalement son envol véritable qu'avec l'édification de la Maison du Racing, en 1976. Celle-ci offre un lieu d'accueil confortable aux arts martiaux entre autres (judo, karaté, aikido, yoga et culture physique). La section judo atteint et dépasse même les 300 licenciés. La fondation du Dojo-franc-comtois en mars 1972 par les judokas chevronnés René Rodary et Jacques Cattet confirme l'attrait des Bisontins pour les arts martiaux. Le club œuvre alors sur le Grand Besançon (Saône, Pirey, Miserey, Busy).

Le passage du XX^e au XXI^e siècle marque une nouvelle étape pour les sports de combat. Les nouveaux présidents du CPB achèvent le cheminement du club vers le professionnalisme et le sport-spectacle selon l'exemple de la création de la grande manifestation des sports de combat à Besançon et les victoires de l'équipe de lutte en championnat de France par équipe en 2014, 2015 et 2016. Ambitieux, le CPB initie un projet basé sur la commercialisation en créant un « *Club Affaires* » à l'instar des clubs professionnels de sports collectifs.

Le passage vers le sport business bouleverse l'offre sportive du CPB qui se dote de nouvelles activités particulièrement à la mode : fitness et musculation, MMA (*Mixed Martial Arts*) et *grappling*. Cette stratégie attire 700 adhérents en 2021. Les résultats des champions sont exhibés (starisation) et servent la commercialisation de l'activité (championnat du monde et d'Europe). Le sport business encourage l'affichage du palmarès et l'admiration des héros passés ou actuels. En 2017, l'intronisation du lutteur Ghani Yalouz au panthéon des célébrités locales lors de la cérémonie du baptême du Palais des sports au nom du médaillé olympique d'Atlanta en 1996 en est le plus vivant exemple.



Lutte au Club Pugiliste Bisontin, photographie de Bernard Faille pour l'Est Républicain, 1960, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 9773 - 9790

Les sports de raquettes toujours dans le vent !

Cyril Polycarpe et Nolwenn Chesnais

En 1910, l'aménagement de terrains, rue du Chasnot et au pied de la Citadelle, favorise l'introduction du tennis, sport anglais breveté par le Major Wingfield en 1874. Dès les années 1920, la section tennis du RCFC compte 150 adhérents et, grâce à la participation financière de ses membres, trois courts de belle facture sont construits sur une partie du terrain de la Gibelotte acquis par le club. Malgré ces débuts prometteurs, les difficultés d'extension et de multiplication des terrains freinent le développement du tennis, expliquant peut-être son estampillage élitaire.

À la mode du tennis succède bientôt, dans les années 1930, celle du ping-pong qui submerge tout l'Hexagone. La naissance du *Ping-Pong club bisontin* sis Café de la Bourse, en 1931, en est la résurgence. En 1943, le RCFC crée une section tennis de table afin de récupérer les licenciés du tennis, le « grand frère », durant la période hivernale. L'engouement général pour le sport qui s'impose comme grand phénomène social du XX^e siècle n'est sans doute pas étranger aux résultats nationaux et internationaux obtenus par la pongiste bisontine du RCFC Monique Alber, multiple championne de France dans les années 1950-1960.



70^e anniversaire du RCFC au stade Léo Lagrange,
photographie de Bernard Faille pour l'Est Républicain, 1974,
Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 52780 - 52909

La mode étant une éternelle réinvention, le tennis bisontin fait peau neuve à la fin des années 1970 et revient à l'honneur, porté par la médiatisation des icônes nationales et même mondiales, en particulier Yannick Noah qui crève l'écran à l'occasion de sa victoire à Roland Garros en 1983. En 1985, la section tennis du RCFC compte 900 adhérents. Deux ans plus tard, elle accède à la première Division nationale, tandis que le Tout-Besançon « tape la balle jaune » sur les nombreux terrains municipaux de La Malcombe, attestant une réelle démocratisation de l'activité. Quelques années plus tard, bénéficiant d'installations flambant neuves à Valentin, Chalezeule et La Mouillère, le squash devient la nouvelle coqueluche bisontine avant d'être rattrapé et doublé, depuis les années 2000, par le badminton, très fortement encouragé par la pratique scolaire.

Jeu de tennis de salon, dit Ping Pong

Collection Ville de Besançon, Musée comtois, inv. 1991.19.008

Présenté comme un jeu d'hiver élégant et bourgeois,
le ping-pong se diffuse en France au début des années 1900.



Péripéties et déconvenues récurrentes de l'athlétisme bisontin

Christian Vivier, Cyril Polycarpe et Didier Marchal

Si une section athlétisme naît avec la création du RCFC en 1904, celle-ci semble plutôt vouée à l'entretien physique des footballeurs pendant l'été. Pourtant, dès 1906, même si les conditions matérielles sont rudimentaires, les athlètes du RCFC bénéficient d'un entraînement hebdomadaire à Chamars. En 1910, tout porte à penser que le titre de champion de France universitaire du 100 m obtenu par Edmond Larmier, le fils du Président, est le fruit de cet entraînement régulier. Au cours de l'Entre-deux-guerres, le nombre d'athlètes grossit sans doute parce que les autres sections du Racing s'accordent pour inviter leurs membres à pratiquer l'athlétisme pendant la belle saison et que la piste en cendrée, tant attendue, est construite en 1928. Conjointement à la structuration de cette discipline chez les *racingmen* laïcs du RCFC se développe une section analogue au sein des catholiques Patronages Sportifs Bisontins (PSB).

Parallèlement, en 1922, naît *Vesontio Fémina* qui réunit une petite cinquantaine de jeunes femmes désireuses d'« acquérir l'amélioration physique par la pratique des sports et la culture physique » (Statuts). Ces pionnières éclectiques s'adonnent à plusieurs disciplines parmi lesquelles la danse rythmique, le basket-ball, l'athlétisme et parfois même la natation. Après la Seconde Guerre mondiale, la société se spécialise peu à peu, abandonnant la danse rythmique et la natation. Emmenée par Moïse Le Hanvic, la section athlétisme peut se targuer de belles réussites (premier club régional en 1957) jusqu'à ce que la section basket se hisse définitivement en Division Nationale en 1965. L'année suivante marque l'entrée de membres masculins au sein de cette association restée exclusivement féminine jusque-là. *Vesontio Fémina* devient simplement *Vesontio*, étouffant progressivement la flamme athlétique jusqu'à la disparition de la section au milieu des années 1980.

Après la Seconde Guerre mondiale, la section athlétisme du RCFC reprend vigueur et obtient d'excellents résultats au niveau régional en 1948 (13 titres, 5 records et 3 challenges). Même si le développement du sport scolaire facilite le recrutement de jeunes athlètes, les effectifs ne dépassent pourtant jamais les 100 licenciés dans les années 1950-1960 et les athlètes n'accèdent que trop rarement au niveau national. Les coureurs, sauteurs et lanceurs du PSB, quant à eux, concourent en FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France). L'arrivée tardive d'une piste synthétique installée au stade municipal en 1972 est insuffisante pour sortir l'athlétisme bisontin de son impasse. À la fin des années 1970 et au cours des années 1980, malgré de bonnes volontés, les différents clubs d'athlétisme de la ville sont contraints de trouver des solutions de fortune et de progressivement s'unir. La section du RCFC fusionne avec la section athlétique du *Besançon Université Club* en 1979-1980, puis naît le *Besançon Athlétique Club* et le regroupement au sein de l'*ASPTT athlétisme* au milieu des années 1980 alors qu'au même moment le *PSB athlétisme* échoue dans sa tentative ambitieuse de créer un club de très haut niveau en faisant venir des athlètes français de réputation mondiale, comme Christian Plaziat. Enfin, en 1998, l'inévitable émergence d'un club départemental (*Doubs Sud Athlétisme*) constitue une issue « raisonnable » et largement partagée au niveau national confirmant le prolongement de difficultés éminemment récurrentes, tandis que seule l'*ASPTT* conserve une section plutôt spécialisée dans la course de longue durée.

Malgré quelques remarquables résultats individuels (Reïna-Flor Okori et Linda Marguet), l'athlétisme bisontin a toujours peiné à se hisser au niveau national et, plus encore, international. Une conjonction d'explications peut être avancée : discipline considérée comme complémentaire des autres sports, arrivées tardives d'installations de qualité (*outdoor* et *indoor*), encadrement reposant exclusivement sur des bénévoles et sur l'engagement et les compétences d'enseignants d'EPS, faiblesse des budgets, absence de sponsors, difficile recrutement des athlètes, dérisoire médiatisation, etc.



Athlétisme féminin au stade vélodrome, Bernard Faille pour l'Est Républicain, 1958, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 60083 - 60118

D'un sport collectif à l'autre : mode et professionnalisme

Cyril Polycarpe, Patrick Décimo et Christian Vivier

Si le football-association et le football-rugby sont les premiers sports d'équipe à s'installer à Besançon au début du XX^e siècle, c'est à la Libération qu'ils jouissent d'un nouvel élan. Malgré une origine commune, ces deux sports collectifs – bénéficiant chacun d'une section propre au RCFC – se développent en opposition, tels deux frères ennemis : le football en choisissant la voie du professionnalisme et le rugby celle de l'amateurisme.

Football

Le premier sport collectif à caresser l'idée du professionnalisme à Besançon est le football. « En France, les joueurs professionnels de football sont reconnus en 1932, soit un demi-siècle après l'établissement du professionnalisme en Angleterre » comme l'écrit Pierre Lanfranchi.



Football féminin, France-Suisse, photographie de Bernard Faille pour l'Est Républicain, 1974, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 53664 - 53793

Ce n'est qu'en 1945, à l'initiative de Joseph Gianoli, que le RCFC découvre le championnat professionnel de D2. Toutefois, les débuts ne sont pas resplendissants. Il semblerait que la défaite bisontine en finale du championnat de France face à Angers, le 30 mai 1943, ait profondément marqué la mémoire collective. Dès lors, le spectre de l'impossible accès à l'élite professionnelle du football français semble ressurgir chaque fois qu'une opportunité se présente : à la fin de la saison 1950-1951 lorsque l'équipe de Lucien Laurent rate, en barrages, la montée en D1, ou en 1978 lorsqu'à cinq journées de la fin du championnat, face à Angers une nouvelle fois, le Racing concède un match nul devant les 16 000 spectateurs du stade Léo Lagrange. L'équipe bisontine perd ses dernières rencontres, termine à la seconde place et échoue en barrages contre le *Racing Club de Paris*.

Le mirage de la première division crée un essoufflement des joueurs, des dirigeants et des spectateurs tandis que la municipalité n'y croit plus. Le club cumule les déficits, jusqu'à son placement en liquidation judiciaire en 1986 après 41 ans de professionnalisme.

Le *Besançon Racing Club* (BRC) lui succède et rejoint la deuxième division professionnelle en 1999, jusqu'à un nouveau dépôt de bilan en 2012. Cet ascenseur émotionnel, entre promesse d'accès à la division d'élite et déconvenues retentissantes de dernière minute, ne fait que conforter la résignation municipale selon laquelle la D1 professionnelle en football n'est pas possible pour une ville de la taille de Besançon.

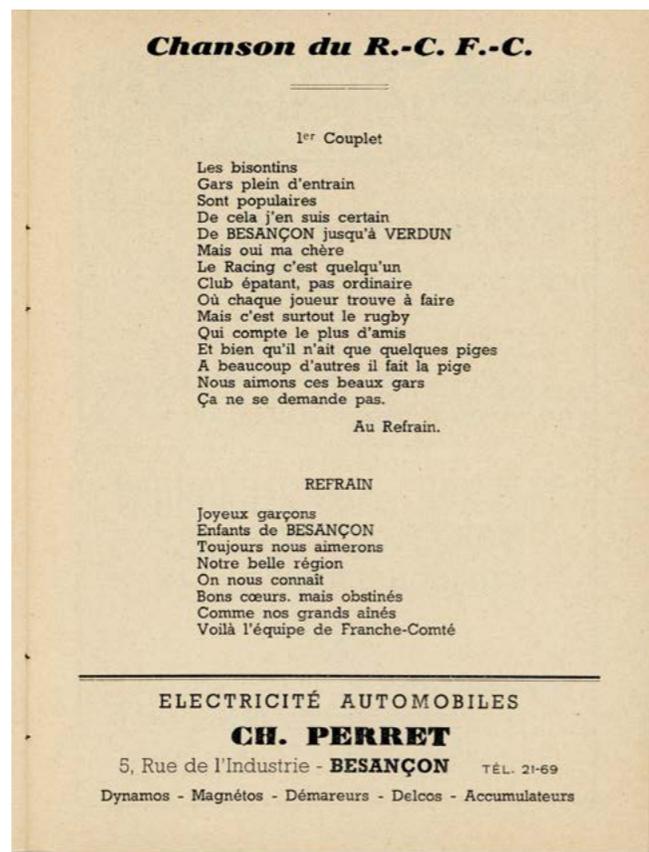
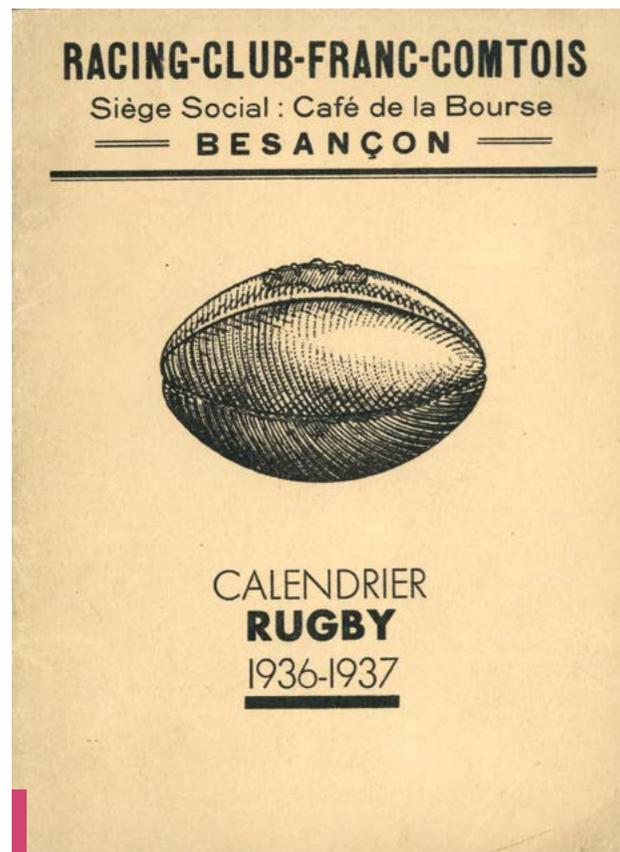


Match RCFC – Rouen, photographie de Bernard Faille pour l'Est Républicain, 1958, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 6894 - 6913

Rugby

Dès la création du RCFC, le rugby compte une équipe de 15 joueurs renforcée par les élèves du lycée Victor Hugo. Le 11 décembre 1904, l'équipe du RCFC rugby affronte Dijon. En décalage avec les moments euphoriques des *racingmen* professionnels en football, le rugby bisontin connaît deux périodes décisives. La première se situe entre 1935 et 1944, alors que la seconde intervient entre 1970 et 1991.

Le 19 avril 1936 à Moulins, Besançon dispute la seule finale de championnat de France de toute son histoire, celle de la deuxième série, à savoir le quatrième niveau national. Après l'accession au premier niveau national obtenue lors de la saison 1943-1944, le Racing de Besançon est stoppé net dans son évolution à la suite de l'exécution dramatique de son demi de mêlée, Charles Bochart, par l'occupant nazi. Cet arrêt entraîne sa relégation.



Calendrier Rugby du RCFC, 1936-1937, Olympique de Besançon

Les chansons sont indispensables pour la bonne humeur, la cohésion et l'identité du groupe. La franche camaraderie, l'attachement à la région et une pointe de dérision sur les exploits du club alimentent les vers de « La chanson du RCFC ».



Enseigne de l'Olympique de Besançon, après 1944, tôle émaillée, Olympique de Besançon
Cette enseigne, plusieurs fois repeinte et restaurée, porte les trois anneaux du club bisontin.

Deux mois après la Libération, le 3 novembre 1944, l'assemblée générale des rugbymen du RCFC décide de quitter le club consécutivement à l'adoption du professionnalisme par la section football. Pour les rugbymen bisontins, les enjeux idéologiques et économiques prennent le pas sur l'offre sportive. Défenseurs de l'amateurisme coubertinien, ils emboîtent alors le pas à la position fédérale, façon de se distinguer du « frère ennemi » qu'est le football, discipline sportive ayant très tôt pactisé avec le professionnalisme. La scission est inévitable. L'*Olympique de Besançon* (OB) est alors créé.

Spécialisée dans le rugby, cette association se distingue définitivement du RCFC en adoptant un écusson bleu azur et bleu roi et trois anneaux accrochés, dont un rouge en souvenir de l'héritage « Racing » mais aussi pour ne pas être confondu avec les Bleus du PSB d'obédience catholique. Le 26 mars 1972, l'OB se distingue en battant Montélimar et en accédant ainsi à la première division (1^{er} niveau de l'époque). Cependant, la saison 1972-1973 à ce niveau est marquée par plusieurs défaites qui plongent le club dans les abysses du championnat national et régional.

En 2011, trop éloigné des enjeux médiatiques et du professionnalisme, l'OB est condamné à innover. Il instaure une politique de formation des jeunes issus du bassin local.

Handball

Après les ascensions enthousiastes et les déceptions des équipes de football et de rugby, c'est au tour du handball de tenter sa chance. Après la scission provoquée au sein du *Handball club Besançon* en 1970 et l'indispensable fusion en 1981 avec l'*AS Chemaudin* promue en championnat de France de Première division sans infrastructures adaptées, la création de l'*Entente Sportive de Besançon* (ESB) signe les prémices de l'ère du handball bisontin.

Dès 1988, la section féminine obtient son premier titre national. Rester leader français contraint le club à une professionnalisation accrue et à une concentration des efforts sur les exigences et les spécificités du handball féminin. Le 4 mai 1992, sous l'impulsion du président Jacques Mariot, survient la scission entre les sections masculine et féminine. De là, naissent deux clubs genrés : le *Grand Besançon Doubs Handball* (GBDH) et l'*Entente Sportives Besançon Féminin* (ESBF).

Au cours des années 1990, les handballeuses de l'ESBF se partagent le leadership de l'élite sportive bisontine avec les basketteurs du *Vesontio* puis du *BBCD* et alternent les succès au Palais des sports. Le quadruplé historique de 2003 (championnat, coupe de France, coupe de la Ligue, coupe des vainqueurs de Coupes) fait de l'ESBF une place forte du sport collectif à Besançon, profitant ainsi de la descente du *BBCD* (Basket) en Pro B et des déboires des sports d'équipe de grands terrains.

Pourtant, comme les autres clubs professionnels, les problèmes financiers rattrapent également les « filles du hand », entraînant une rétrogradation administrative en deuxième division et l'obligeant à se renouveler. S'engageant dans le jeu d'une intégration au sein de la société environnante, le club porte un message éthique à travers un projet consistant à façonner une morale en acte du sport.

Depuis 2018, l'ESBF a adopté une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) visant à une contribution volontaire aux enjeux du développement durable (social, environnemental et économique). Cette posture transparait dans le surnom que *Les Engagées* s'attribuent. Attachées au principe d'inclusion sociale, les joueuses impliquées dans des associations à vocation culturelle et sociale assurent notamment du soutien scolaire. De pratiquantes, elles sont devenues parties prenantes de la nouvelle identité du club et promotrices de la capitale comtoise. De nouvelles icônes sportives, ambassadrices d'une ville, sont-elles nées ?



Handball féminin, match Besançon-Metz,
photographie de Jean-Paul Tupin pour la Ville de Besançon, 1990-2000,
Archives municipales de Besançon, 6Fi545



Basket féminin à Chamars, photographie de Bernard Faille pour l'Est Républicain, 1959, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 9029 - 9048

Basket

Le basket s'installe à Besançon en 1922 au sein d'une association sportive multisports réservée aux jeunes filles et aux femmes, le *Vesontio Fémina*. En 1928, une section basket est créée au sein du RCFC. Au cours des années 1930, l'équipe masculine du RCFC participe au championnat de France et peut s'enorgueillir d'appartenir aux quarante meilleures formations françaises.

Si, dans les années 1950, l'équipe fanion de la section basket du PSB (*Patronages Sportifs Bisontins*) réalise un parcours remarqué en Coupe de France, comme les Juniors du RCFC sous la houlette de Lucien Herr, ce sont encore une fois les formations féminines qui devancent les masculines. Au cours de la saison 1964-1965, l'équipe féminine du RCFC accède à la Nationale 1. Puis, c'est au tour des joueuses de *Vesontio* de tenir le haut du pavé au cours des années 1970-1980. Certaines d'entre elles garnissent même les rangs de l'équipe de France, à l'instar d'Élisabeth Riffiod (future mère du joueur Boris Diaw). Dans la foulée, les garçons du *Vesontio* prennent la relève. L'équipe accède à la Nationale 4 en 1978 puis, grâce à Erik Lehmann et Charly Auffray, à la Nationale 3 en 1986, avant d'atteindre la Nationale 2 en 1989. Le basket masculin obtient une reconnaissance dans le patrimoine sportif bisontin non seulement pour ses résultats, mais surtout pour son ancrage régional grâce à l'intégration de joueurs du cru.

La saison 1989-1990 est un tournant majeur révélateur du problème endémique des sports d'équipe professionnels à Besançon. Dès le mois d'octobre, une rumeur évoque une cessation d'activité face au « non-investissement » de la municipalité dont les subventions ne suffisent plus aux ambitions du club et aux attentes du public. La mobilisation des sponsors et des supporters (1 500 spectateurs en moyenne par match) atteste l'attachement des Bisontins à l'avenir de leur club. Finalement sauvée, l'association peut poursuivre son ascension sous le nom de *Besançon Basket Comté* (BBC). Les succès s'enchaînent avec le doublé (Coupe et Championnat) et la montée en Pro B en 1993 ; l'accession à la Pro A, l'élite du basket français, en 1995 et même la participation à la Coupe européenne Korać en 1998.

En mai 2001, à la suite de l'annonce d'une baisse sensible des subventions municipales, le président du club menace de démissionner mais obtient le soutien du Conseil Général malgré une descente en Pro B. Le BBC est alors rebaptisé *Besançon Basket Comté Doubs* (BBCD). Les temps sont alors financièrement difficiles. Le 1^{er} septembre 2009 est prononcée la liquidation judiciaire du BBCD qui marque sa disparition. Vient alors l'ère du *BesAC*, club issu de la fusion entre le *BRC Basket* et le *Besac Basket*. Depuis 10 ans, le *BesAC* s'est évertué à regraver un à un les niveaux successifs des championnats de France jusqu'à son accès en Nationale 1 (3^e niveau français).

Jean Minjot et le sport bisontin (1945-1977) : d'une politique démocratique à une gestion de compromis

Jean-François Loudcher



Basket masculin au Palais des sports,
photographie de Jean-Paul Tupin pour la Ville de Besançon, 1980-1995,
Archives municipales de Besançon, 6Fi531

À la suite de la crise économique de 2008, le sport bisontin s'effondre. L'ESBM est reléguée, l'ESBF et le BRC sont rétrogradés, alors que le BBCD est redescendu en ProB. Questionné sur le sujet, le géographe Loïc Ravenel affirme dans *L'Est Républicain* du 7 juillet 2009 que ce phénomène est « logique ». Se basant sur des statistiques nationales, il argue qu'une ville de la taille de Besançon ne peut pas entretenir plus de « 1,3 clubs ».

La crise économique n'aurait donc fait que révéler cette impossibilité de pouvoir financer quatre clubs de haut-niveau au vu des contraintes sportives, sécuritaires et médiatiques qui s'imposent désormais et pèsent sur les budgets. L'universitaire évoque un non-choix politique ou un « choix par défaut ». Pourtant, d'autres villes comme Grenoble ont procédé différemment et promu un sport d'élite préférentiel dans les années 1980, à la faveur d'un changement politique.

Élu maire de 1945 à 1947, puis de 1953 à 1977, Jean Minjot établit une politique sportive en accord avec la manière dont il œuvre pour développer la capitale comtoise. Afin de pouvoir développer son programme social notamment, tout en préservant son électorat, le maire met en place un « système » fondé sur de subtils arbitrages financiers rendus par la Commission municipale des sports et le Conseil municipal. Ces derniers sont révélateurs d'une recherche d'équilibres entre les différentes formes les plus représentatives de pratiques sportives.

Ainsi, afin de remporter l'adhésion du Conseil municipal pour renflouer les déficits chroniques de l'équipe professionnelle de football, la commission des sports s'appuie principalement sur les trois plus grandes sociétés « sportives » historiques (RCFC, PSB, SNB).

Dans ce système de compromis, l'existence d'un Office Municipal des Sports n'a pas lieu d'être car, représentant l'ensemble des petits clubs, il pourrait remettre en cause cet équilibre de gouvernance mayorale. Des voix s'élèvent contre ce système. Elles deviennent de plus en plus pressantes au début des années 1970 avec la diversification des pratiques sportives et l'augmentation des demandes de financement. Mais le système résiste et c'est seulement l'année après le départ de Jean Minjot qu'un OMS est instauré.

Pour autant, le système initial perdure, tant les habitudes sont prises. Et l'augmentation des subventions accordées au RCFC (plus de 3 millions 500 mille euros entre 1978 et 1986) conduit finalement la municipalité à rompre cet équilibre. Les résultats du RCFC sont mauvais et, en 1986, le club est dissous. Il devient BRC et l'équipe première est rétrogradée en quatrième division. Les aides sont difficiles à trouver alors que le moment politique est délicat (alternance) et que les conditions sociales sont difficiles (augmentation des impôts de 12%). Le système de compromis commence à se fissurer. Les caisses sont vides d'autant que la demande sociale du sport s'intensifie.

Un nouveau calcul de répartition des subventions allouées aux clubs conduit en 2000 la municipalité à favoriser d'autres pratiques sportives – davantage tournées vers des missions d'animation, d'actions sociales ou de formation –, diminuant d'autant la masse budgétaire en faveur du sport d'élite.



Foire : skateboard pour le cancer, photographie de Bernard Faille pour l'Est Républicain, 1979, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 74809 - 74979

APRÈS 1960, UN AUTRE SPORT ?

Contre-cultures sportives ?

Audrey Tuillon Demésy

Inscrites dans le sillon des avant-gardes des années 1960, les contre-cultures ont en commun de se présenter comme des réponses collectives face à une culture dominante qui paraît insatisfaisante. Dans le secteur sportif, c'est à partir de la seconde moitié des années 1970 qu'émergent de nouvelles formes d'activités, en rupture ou en opposition avec celles qui les précédaient. C'est le cas des sports de glisse, sur l'eau ou sur le bitume, qui offrent des alternatives aux pratiquants qui recherchent le fun et la liberté de pratique.

Quelques décennies plus tard, alors même que le surf et le skateboard ont fait leur entrée aux Jeux olympiques, de nouvelles pratiques sportives se créent qui, à leur tour, rejettent une partie des valeurs habituellement associées au sport moderne et à la société capitaliste : individualisme, rationalité, etc. Dès lors, les sports qui peuvent être qualifiés d'alternatifs ont en commun d'être à l'initiative de communautés de pratiquants et de proposer de nouveaux modèles sportifs (par exemple inclusion des personnes LGBTQIA+, refus de la compétition, désir de faire par soi-même, valorisation du fun, etc.) visant à détourner l'ordre établi.

Ces alternatives peuvent cependant aussi connaître un processus de normalisation. Les pratiques qui se voulaient différentes entrent alors dans la norme et reproduisent le modèle du sport fédéral. Toutefois, ce processus n'est ni simple, ni rapide, ni linéaire et des résistances surgissent parfois, qui peuvent se situer dans les règles du jeu comme en dehors du terrain sportif, à travers un style de vie.

À Besançon, plusieurs de ces sports sont représentés. C'est le cas du parkour, du roller derby, des arts martiaux historiques européens mais aussi de l'esport ou même du surf !

Du surf à Besançon ?

Valérie Cruzin-Polycarpe

Située à plus de 400 km de la Manche et de la Méditerranée et à plus de 500 km de l'Océan Atlantique, Besançon est la ville de France de plus de 100 000 habitants la plus éloignée de toute côte. Y surfer peut donc sembler parfaitement improbable, d'autant qu'historiquement, le surf est une activité qui se pratique sur l'océan. Originaire de Polynésie, la planche conquiert les États-Unis avant de s'étendre et d'atteindre la côte basque en 1956. Décrite à ses débuts comme une activité contre-culturelle qui s'affranchit des normes et attendus de la société des années 1960-1970, elle s'est pourtant professionnalisée dans les années 1980, avant de devenir *mainstream* avec le développement de l'industrie *surfwear* dans les années 1990.

Le surf étant un sport « *de conquête* » selon l'historien Scott Laderman, il a ensuite colonisé les fleuves et rivières qui produisent un mascaret, une vague née de la rencontre du flux d'un cours d'eau et de la marée montante opposée, pouvant perdurer pendant plusieurs heures. C'est en Chine qu'est surfé le premier mascaret, en 1988. En France, la Gironde attire chaque année des milliers de surfeurs venus du monde entier depuis le début des années 1990.

Depuis 2005, des surfeurs domptent régulièrement un « spot » bisontin, surfé pour la première fois en 1998 et situé devant le parc Micaud. La « vague Micaud » est très particulière, générée non par la marée mais par les fortes pluies ou la fonte des neiges qui la rendent plus dangereuse et imprévisible qu'un mascaret, surtout aux abords de barrages où la pratique est interdite. Ainsi, le surf bisontin, parce qu'il enfreint à la fois la règle de la pratique qui consiste à surfer des vagues océaniques et les attentes de la communauté des surfeurs plus coutumière d'un surf de marée, semble redonner à ce sport ses valeurs contre-culturelles en investissant de nouveaux lieux et en offrant une alternative originale au surf habituel.



Laura Baffert surfe la vague Micaud
le 10 décembre 2023, photographie de Patrick Charrière

Besançon et ses skateparks

Orlane Messey et Sacha Thiébaud

À ses débuts, le skateboard s'appréhende comme une pratique fun, libre et résolument opposée à tout type d'autorité. Les premières générations de skateurs français des années 1970 s'organisent ainsi, dans un premier temps, en dehors des institutions sportives. Plus encore, la pratique du skateboard se présente à eux comme un moyen de sortir des « espaces policés », selon l'expression de Claire Calogirou et Marc Touché, et la rue leur apparaît comme un nouveau terrain de jeu à explorer. Toutefois, les critiques et plaintes dont ces skateurs font l'objet conduisent peu à peu les services publics à envisager la construction de lieux visant à réguler cette glisse urbaine.

Du côté de la capitale comtoise, l'installation d'un site adapté aux pratiquants se fait en plusieurs étapes. En 1992, un premier skatepark est érigé par la municipalité. Situé à Planoise, son accès est difficile pour les skateurs du centre-ville qui le désertent. Six ans plus tard, c'est Chamars qui est choisi par la Ville et l'association *Fair Street* pour accueillir un nouveau skatepark. Si l'idée séduit, le site se révèle cette fois-ci rapidement exigu et l'absence de mobilier urbain déçoit. En 2005, des modules bétonnés permettent de prolonger cette aire de jeu, désormais prisée des skateurs.

En 2018, la glisse bisontine rejoint le monde des arts à la faveur de l'exposition « Topographie anecdotée du skateboard », organisée par le Fonds Régional d'Art Contemporain, qui convie les skateurs à venir tester les œuvres du plasticien Raphaël Zarka. La même année, skateurs et graffeurs cohabitent au sein du spacieux skatepark couvert du Centre des Cultures urbaines (CCUB) du quartier Saint-Claude. Enfin, 2021 marque l'inauguration d'une rampe au sein de la friche artistique des Prés-de-Vaux, sur le site de l'ancienne usine textile de la Rhodiacéta. Néanmoins, situé en dehors du centre-ville, ce skatepark est dénoncé par une partie de la communauté des skateurs bisontins qui voient là un moyen politique d'écarter le skate de son espace de prédilection : la rue.

Le parkour

Sidney Grosprêtre

Sauter, franchir des obstacles et grimper en milieu urbain sont les activités principales du parkour. La pratique de ce nouveau sport, développée dans les années 1990, connaît un essor à partir des années 2000 grâce à internet et au film *Yamakasi*. À Besançon, l'histoire du parkour fait figure de modèle national. En 2011, le premier club de Parkour bisontin est créé : l'*Association des Traceurs Bisontins* (ATB). « Les traceurs » est l'appellation donnée aux pratiquants de parkour. Le club s'affilie immédiatement à la Fédération nationale de Parkour (FPK) créée la même année.

En 2016, le parkour intègre le cursus de formation de la faculté des sciences du sport de Besançon (UFR STAPS), faisant de l'université de Franche-Comté l'une des premières à l'enseigner. En 2020, un parkour park, structure dédiée à l'activité, est aménagé à l'UFR STAPS de Besançon. C'est l'un des premiers en France et le plus grand à ce jour.

Dans le même temps, la Ville de Besançon inaugure le CCUB, hall intérieur de 2 000 m² qui comporte un espace parkour d'une superficie unique en France, co-géré par l'association ATB. Depuis lors, Besançon accueille de nombreux événements nationaux de Parkour.



Skateboard au Centre des Cultures Urbaines de Besançon, photographie de Ludovic Godard

La salle accueille des activités de parkour, de skate, de BMX, de danse, roller, slack... Et propose des entraînements libres, des cours et des stages, mais aussi des événements.

L'esport

Nicolas Voisin

Regardée avec méfiance par le passé, la pratique en compétition de jeux vidéo (ou *e sport*) se développe depuis les années 1990 et prend place au sein du spectacle sportif contemporain. Besançon n'échappe pas à cette discipline émergente qui vient étoffer son offre d'événements sportifs. Deux acteurs ancrent particulièrement l'esport dans la ville et contribuent à (re)définir les contours du sport : la *team BSK* esport et le *e-bar*.

Le lancement du club *BSK esport* est officialisé en 2021 à l'occasion du festival « Ici, c'est Besac ». La structure compte la Ville de Besançon et son club de basket (BesAC) parmi ses partenaires. Elle affirme son professionnalisme et a pour objectif de faire atteindre le plus haut niveau à ses joueurs. À bien des égards, le sport traditionnel est pris comme modèle (entraînements, motricité de haute précision, répétitions des gestes, préparation mentale, modalités de rencontres empruntées aux sports institutionnalisés, système de sélection, calendrier des compétitions, fonctionnement méritocratique, spectacularisation des manifestations, culte des champions, records, etc.). Les compétiteurs sont encadrés par des managers, des coaches et mêmes des préparateurs physiques et mentaux.

Le *e-bar*, quant à lui, ouvre en 2013 avenue Fontaine Argent. Il s'agit de l'un des premiers bars esport en France. Davantage lié à la culture « *geek* » que *BSK esport*, il peut même constituer une alternative à la logique du (e)sport-performance. Les mondes imaginaires, notamment des jeux vidéo, y occupent une place importante, au-delà de la seule compétition « sportive ». Des tournois de jeu vidéo, des soirées jeux de rôle, jeux de cartes, Harry Potter, ou encore des banquets médiévaux sont organisés. Pour cette entreprise, l'enjeu est de capter un public assez large, ne se limitant pas à l'esport, pour assurer sa pérennité économique. Les gérants et fans du lieu soulignent d'ailleurs plus largement l'ambiance conviviale et festive qui permet à une diversité de publics de se retrouver.

La frontière est néanmoins fine entre ces deux façons de vivre l'esport à Besançon. Le *e-bar* est aussi un partenaire de BSK. Il est fréquent de voir des membres du club participer aux tournois et soirées du bar, et des équipes portant les couleurs du *e-bar* performer au plus haut niveau. Finalement, ces deux acteurs se rejoignent dans leur passion des affrontements *via* jeu vidéo, peu importe leur finalité (fun ou performance) et dans leur volonté de promouvoir la pratique esportive sur le territoire bisontin.



Lendit scolaire, photographie de Bernard Faille pour l'Est Républicain, 1966, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 27598 - 27677
Mouvements d'ensemble pouvant être apparentés à la gymnastique néo-suédoise.

III - ÉDUCER LES CORPS

L'éducation physique et sportive, telle qu'elle est désignée aujourd'hui pour parler de l'enseignement des pratiques d'exercices corporels en milieu scolaire, est marquée par les contextes politiques, économiques, sociaux et culturels des époques traversées. Son intégration dans le giron de l'École est lente et progressive.

Après l'initiative étouffée du projet Fortoul (1854) et une première introduction limitée aux collèges, lycées et écoles normales de garçons (décret du 3 mars 1869), la loi George du 27 janvier 1880 impose, avant même la publication des lois Ferry (gratuité, laïcité et obligation scolaires), l'enseignement de la gymnastique dans tous les établissements publics d'instruction. Le redressement des corps de la jeunesse en est alors le fondement. À la suite de la débâcle française à Sedan, le souvenir de la défaite marque les populations et, tout particulièrement, les Bisontines et les Bisontins. Fondé sur l'ordre et la discipline, le modèle prussien d'éducation des esprits et des corps est considéré comme un gage de succès. Patriotisme et formation militaire infusent les enseignements. Les élèves sont entraînés aux pratiques dites conscriptives, regroupant la gymnastique, le tir et l'instruction militaire, et prennent part aux bataillons scolaires qui les initient à manier les armes.

À l'ère militaire fondée sur le don de soi à la patrie vient s'adjoindre un nécessaire devoir de santé, paramètre nouveau qui transforme peu à peu l'orientation de l'éducation corporelle. Le sport est alors utilisé pour des finalités sanitaires. Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, l'argument eugénique (seuls les individus forts peuvent assurer la relève d'une population française marquée par la dégénérescence et le déclin démographique) précipite la bascule vers l'ère médicale de la gymnastique. Santé et activité physique sont associées pour renforcer la jeunesse et enrayer l'état sanitaire déplorable de la

population bisontine observé depuis les années 1860. Les exercices physiques tant décriés jusqu'alors participent à la « régénération de la race française » menacée par les fléaux sociaux (alcoolisme, maladies vénériennes, etc.). Exécutés en plein air et en pleine nature, leurs effets hygiéniques sont ainsi admis et loués. Les sanatoria, destinés à soigner la tuberculose, intègrent « l'heure de la gymnastique » dans leurs activités. La gymnastique de maintien, dite suédoise, et la méthode naturelle de Georges Hébert (exercices physiques regroupés par famille : courir, sauter, lancer, etc.) s'imposent. Le rôle pédagogique et vertueux des exercices physiques est même mis en exergue dans la formation des instituteurs et institutrices des écoles normales. L'ouverture en 1930 d'un premier centre d'éducation physique fait de Besançon un centre névralgique dans la démocratisation physique scolaire et inaugure la professionnalisation des enseignants.

Parallèlement à la suprématie des pratiques gymniques, les activités physiques se diversifient dès la fin du XIX^e siècle. Elles se libèrent progressivement de la rigidité militaire, lors de grandes manifestations sportives - comme les lendits - organisées en dehors du temps scolaire. L'éducation physique évolue et prend des configurations et des appellations différentes (gymnastique, éducation physique, sport, activités artistiques, etc.). Les associations sportives scolaires naissantes, à l'image de l'équipe de football du lycée de Besançon, jouent, elles aussi, un rôle prépondérant dans l'émergence des sports anglais (activités athlétiques et sports collectifs). À partir des années 1950, avec l'apparition des classes de neige, les activités de plein-air trouvent leur plein épanouissement et font des montagnes du Jura une destination idéale.

LE SPORT SCOLAIRE à BESANÇON

Nolwenn Chesnais

Au XX^e siècle, l'expansion et la démocratisation du phénomène sportif s'opèrent au sein des établissements scolaires. Si la gymnastique éducative perdure jusque dans les années 1960 en éducation physique, les pratiques se diversifient dans le cadre du sport scolaire non obligatoire.

Les lendits

Au XX^e siècle, différents formats du sport scolaire sont recensés dans les écrits et les images bisontines, en particulier les lendits et les triatlons scolaires. Ces événements sont organisés selon un modèle qui perdure jusqu'à aujourd'hui, à différents échelons géographiques (communaux et départementaux).

Les lendits scolaires tirent leur nom des grandes foires du Moyen Âge, les lendits, pendant lesquelles sont organisés des jeux de plein air. Dès 1880, le docteur Tissié, président de la Ligue girondine de l'éducation physique, reprend cette dénomination lors de manifestations ludiques et sportives mises en place dans les établissements scolaires de l'académie de Bordeaux. C'est plus tard, dans les années 1950, que les lendits scolaires se développent massivement dans les écoles publiques.

Lors des lendits, les enfants âgés de 9 à 14 ans sont répartis en trois catégories : les petits de 9-10 ans, les moyens de 11-12 ans et les grands de 13-14 ans. Les rencontres se présentent sous la forme de défis par équipes de six enfants, parfois mixtes selon les écoles. Chacune d'elles dispose de deux coureurs dans chaque catégorie d'âge. Ces confrontations se déroulent généralement en trois étapes, chacune étant notée : une leçon d'éducation physique constituée d'exercices de gymnastique correctrice fonctionnelle, des épreuves individuelles athlétiques (courses, sauts et lancers d'adresse) et une épreuve collective de relais contre la montre. La tenue et la discipline sont également évaluées. Le total des points accumulés par chaque équipe permet d'établir trois classements entre les équipes garçons, filles et mixtes.

Les triatlons scolaires, quant à eux, opposent des équipes de quatre élèves, âgés de 10 à 14 ans, sur trois épreuves : course de vitesse de 50 à 60 mètres, saut en hauteur et lancer de poids. Pour y participer, il faut être titulaire d'une licence de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré).

Lendit scolaire : lancer du poids en athlétisme, photographie de Bernard Faille pour l'Est Républicain, 1962, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 15922 - 15984





Triathlon scolaire, 1966 ; BMB Ph 27283 - 27335 (photo B. Faille). Épreuve de saut en hauteur avec un franchissement dit en « ciseaux ».

Sur une aire de saut disposant de ce type de revêtement, la réception sur le sable se fait dans des conditions rudimentaires bien éloignée de celle sur les pistes synthétiques actuelles.

À Besançon, des lendits sont organisés par la Ligue bisontine d'éducation physique, créée le 18 juin 1889. En mai 1893, un lendit de Franche-Comté a lieu à Chamars. Certains lendits comtois proposent des programmes originaux basés sur des épreuves de tir, de saut, de course, d'escrime et même des matchs de football, s'éloignant des concours de gymnastique traditionnels.

Le journal *Le petit Comtois* du 17 juin 1901 permet de saisir l'ambiance de ces fêtes scolaires : « À Chamars. À deux heures de l'après-midi, les lendistes arrivent à la romenade de Chamars précédés de l'excellente musique du bataillon de sapeurs-pompiers. Au moment où le cortège pénètre sur la piste, la musique des pompiers cesse ses accords, les élèves de l'école normale chantent, en marchant, La Marseillaise, bientôt reprise en chœur par tous les jeunes gens, qui vont prendre part au concours de gymnastique. L'effet est des plus imposants. [...] Au commandement de M. Vidal, professeur de gymnastique au lycée Victor Hugo, les concurrents prennent leurs distances, puis exécutent des mouvements d'ensemble à mains libres, qui sont très applaudis. Les gymnastes se rendent ensuite aux différents agrès ».

Ces festivités corporelles de la jeunesse se perpétuent jusque dans les années 1960, comme en témoignent de nombreux articles publiés dans l'Est Républicain.

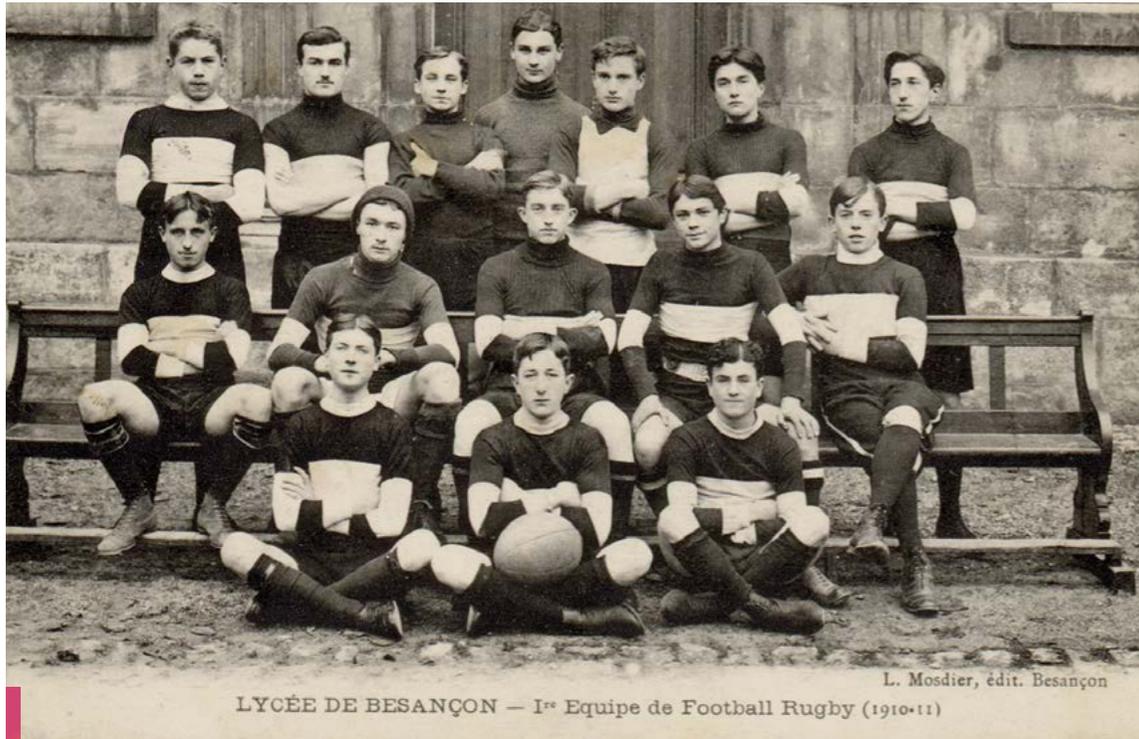
L'exemple du lycée Victor Hugo

Nolwenn Chesnais et Jean-Jacques Dupaux

Au début du XIX^e siècle, l'introduction des pratiques physiques dans les lycées se fait sous l'action des militaires et des médecins qui exercent un fort contrôle sur les corps de la jeunesse française. Pourtant, des pratiques physiques libres sont recensées dès 1899 au lycée Victor Hugo à Besançon. Ces activités regroupent des élèves adhérents à la société de jeux, créée en 1860, qui se rassemblent pour pratiquer le football-rugby et faire des promenades longues, d'abord dans la cour de l'établissement, puis sur l'ancien vélodrome.

Réglémentées, ces rencontres se font en présence d'un surveillant, tandis que l'adhésion des jeunes à la société de jeux est obligatoire. Certaines, organisées avec la *Ligue bisontine de l'éducation physique*, trahissent les relations fortes que les élèves du lycée ont tissées avec la Ville de Besançon. Le concours de bicyclette et le cours de course à pied de 1893 en sont les plus probants témoignages. En 1904, ces liens aboutissent à la création du RCFC qui offre désormais un cadre d'accueil structurant et rassurant des jeunes Bisontins désireux de s'essayer aux sports athlétiques et anglais (football-association et football-rugby).

Si les autorités académiques et lycéennes portent haut et fort les bienfaits moraux et éducatifs des activités corporelles et sportives, elles n'en sont pas moins inquiètes des risques de blessures encourus. Rencontres et matchs sont organisés sous haute surveillance, puis, progressivement et sous couvert de sécurité, les élèves perdent la main sur la gestion de leur association. L'autorité administrative de l'établissement prend alors toutes les décisions au sujet des sports à inscrire au programme. C'est elle également qui organise le calendrier.



L. Mosdier, édit. Besançon
LYCÉE DE BESANÇON — 1^{re} Equipe de Football Rugby (1910-11)

Carte postale, Lycée de Besançon : 1^{re} équipe de football-rugby, 1910-1911,
Bibliothèque municipale de Besançon, CP-B-P41-0063

Avec la Première Guerre mondiale s'opère un tournant. En 1914, Pierre de Coubertin prononce une conférence sur l'éducation physique dans les établissements scolaires, dont il est un fervent promoteur, à destination des élèves de terminale et des classes préparatoires. Il réaffirme au cours de son allocution la place et les enjeux des activités sportives au sein de la société.

À Besançon, l'année scolaire 1918-1919, est marquée par la qualification du lycée Victor Hugo pour la finale du Championnat de France inter-académies de football à Paris. La performance est saluée mais les difficultés financières de l'association scolaire et l'absence de soutien de la part de la Municipalité sont dénoncées dans la presse. Dans un article du 15 mai 1919 cruellement intitulé « Beau, mais triste !!! », *le Petit comtois* décrit les piteuses tenues sportives revêtues par les lycéens bisontins et l'absence d'accompagnateurs, à l'exception de leur entraîneur. Ils contrastent avec leurs adversaires toulousains venus en force et soutenus par leur proviseur et quelques édiles. Pour financer sa digne participation en finale, l'association scolaire est contrainte de faire appel à la société des anciens élèves du Lycée et à la section football-association du RCFC qui fournit alors de nouveaux maillots.

En 1920, le proviseur du lycée, malgré le désintérêt institutionnel pour les activités sportives autres que conscriptives ou militaires, prend la décision déterminante de rémunérer le professeur de gymnastique pour trois heures supplémentaires afin de diriger les jeux et les sports pendant les promenades ou les séances d'entraînement du jeudi, que ce soit en football ou dans les activités athlétiques. Grâce à cette politique, le lycée Victor Hugo s'illustre à maintes reprises lors d'épreuves des championnats scolaires et fédéraux.

Grand phénomène social et politique, le sport est un enjeu qui n'échappe pas plus aux gouvernements en place qu'aux établissements scolaires. Les hommes politiques l'ont bien compris, c'est une activité associée à la jeunesse. Dans l'Entre-deux guerres, les manifestations organisées dans le cadre du sport scolaire se multiplient et se diversifient : saut, saut à la perche, courses, disque, javelot, poids en athlétisme, football-association pour remplacer le football-rugby, basket-ball, tennis, cross-country, escrime, tir et natation. En 1938, la création de l'OSSU (Office du sport scolaire universitaire, ancêtre de l'Union nationale du sport scolaire – UNSS) conduit à une première expansion du mouvement sportif scolaire. Le nombre de licenciés s'accroît considérablement, passant de 17 000 en 1939 à 48 000 en 1944 et 240 000 en 1958, tandis que chaque établissement de l'enseignement secondaire est désormais dans l'obligation de disposer d'une association sportive scolaire (1945).



Cross hivernal à la Malcombe, photographie de Bernard Faille pour l'Est Républicain, 1980,
Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 82740 - 82842

LES MANUELS SCOLAIRES

Lucas Profillet

À l'école, le sport, c'est d'abord l'éducation physique et sportive (EPS), mais on le retrouve aussi dans les manuels scolaires, comme en témoignent les quelques 5 000 ouvrages conservés au sein du fonds patrimonial de la Bibliothèque de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Besançon (BU Éducation – Inspé). Issus des collections des écoles normales franc-comtoises et du désherbage de la BU Éducation bisontine, ces livrets éducatifs diffusés à l'échelle nationale révèlent à quel point les activités physiques et sportives imprègnent les disciplines scolaires, du XIX^e siècle à nos jours.

Au carrefour des contextes éditoriaux, politiques, pédagogiques ou culturels, les manuels proposent un « reflet déformé, incomplet, souvent idéalisé » de la société, selon l'historien Alain Choppin. Leurs concepteurs façonnent des représentations du sport qui ne sont pas neutres : le survol des publications utilisées dans l'enseignement primaire permet de le montrer.

Du sport dans les manuels ?

Parmi les livres conservés au sein de la BU bisontine, les méthodes de lecture attestent la présence des activités physiques dès la fin du XIX^e siècle : gymnastiques, sports compétitifs, jeux traditionnels, etc. Dans ces manuels d'apprentissage de la lecture, les pratiquants sont parfois étonnants, comme en 1936 dans la méthode *En riant* : la lecture sans larmes, qui présente de mignons petits lapins réalisant des exercices de gymnastique.

Plusieurs activités physiques figurent dans des manuels de différentes disciplines. Les modalités de pratiques représentées dépassent une définition restrictive du sport, qui serait uniquement envisagé dans sa dimension compétitive. Dans *Le calcul vivant* (CM1, 1951), le vélo renvoie par exemple à une promenade à bicyclette d'un père avec son fils. Quelques pages plus loin, c'est une course cycliste qui sert de support à un problème portant sur le calcul de la vitesse moyenne des participants.



Méthode *En riant*, Fernand Nathan, 1936,
Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Besançon

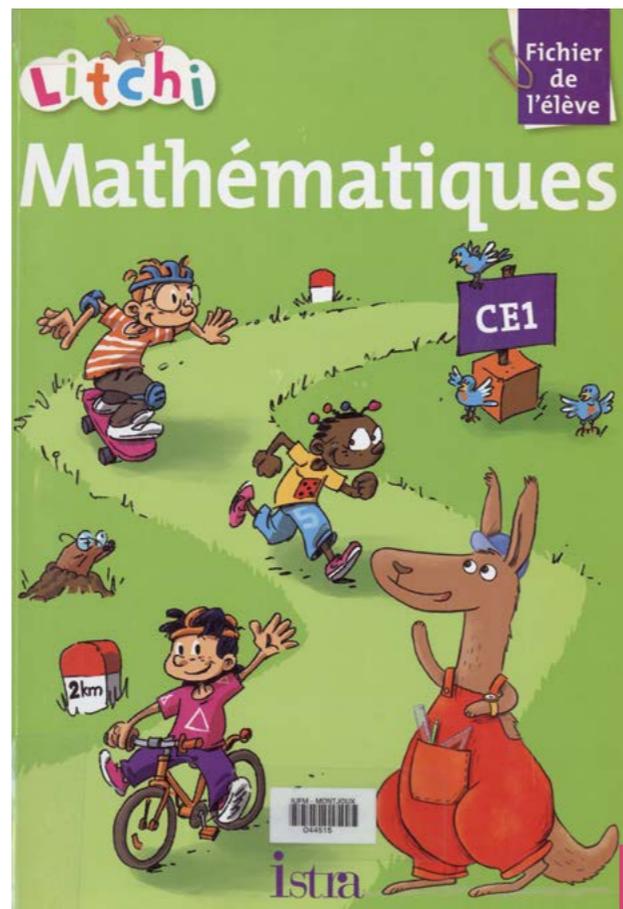
Des livres engageants

En parcourant selon un ordre chronologique les ouvrages du fonds de la bibliothèque de l'Inspé, on constate que le sport est de plus en plus présent. Les éléments d'explications sont nombreux. Il convient bien sûr de considérer l'évolution des loisirs et des sports dans la société française, mais pas seulement.

À partir de l'Entre-deux-guerres, les pratiques physiques bénéficient de la volonté de produire des manuels attrayants et séduisants. Les auteurs donnent un rôle important aux images et aux thématiques abordées. Cela passe notamment par la représentation des activités sportives, comme dans une des très nombreuses rééditions de la *Méthode Boscher* ou *La Journée des Tout Petits* (1966), où est mis en scène le jeudi, le « jour du jeu ».



Vocabulaire : exercices d'observation et de langage, A. Hatier, 1951, Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Besançon



Mathématiques : fichier de l'élève, Istra, 2012, Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Besançon

Cette atmosphère joyeuse et ludique affleure dans la méthode de lecture *Au jardin des images* (1934), illustrée par Maggie Salcedo : des brochets se jouent d'un pêcheur en accrochant une poêle à frire rouillée à son hameçon.

La place progressivement prise par les sports et les divertissements corporels sur la couverture des ouvrages traduit le désir de motiver les élèves en mobilisant leurs centres d'intérêt (CP, 1951). Les manuels de mathématiques contemporains conservés suffisent à s'en convaincre, tout comme le fichier d'exercice de la collection *Litchi* (CE1, 2012), faisant apparaître trois jeunes personnages sportifs auxquels peuvent s'identifier les élèves. Pour autant, dans ces manuels, les finalités éducatives demeurent centrales, l'évocation du sport et des plaisirs corporels vise à faire entrer les élèves dans les apprentissages, sans les perturber.



Méthode Boscher, J. Chapron éditeur, 1966, Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Besançon

Du sport pour apprendre

Les figurations et textes sportifs n'ont pas qu'une fonction ornementale, ils sont aussi utilisés pour favoriser les apprentissages.

Dans un manuel d'histoire pour l'école primaire (*Histoire, cycle 3, 2008*), une affiche du Tour de France permet par exemple d'aborder le thème de la société des loisirs. De façon plus surprenante, dans un manuel de grammaire de 1982, la figure de l'athlète est utilisée pour l'apprentissage des pronoms personnels.

De plus, le corps du sportif est un support récurrent dans les manuels de sciences ou de leçons de choses. Ainsi, en 1956, le dessin d'un plongeur est par exemple utilisé pour une description anatomique.

Quelques pages plus loin, une vignette sur laquelle des enfants jouent s'accompagne de la légende : « *La gymnastique fortifie les muscles* » (*Leçons de choses : cours élémentaire, 1956*). Les pédagogues ne se contentent pas de ces apprentissages : dans le manuel *Leçons de choses* de 1931, les savoirs scientifiques sur le corps se doublent d'injonctions morales.



1	<i>L'athlète a gagné.</i> <i>Elle a gagné.</i> pronom : elle	2	<i>On félicite l'athlète.</i> <i>On la félicite.</i> pronom : la	3	<i>On remet une médaille à l'athlète.</i> <i>On lui remet une médaille.</i> pronom : lui	<i>(*On remet une médaille à elle).</i> pronom : elle
---	--	---	--	---	--	--

Grammaire : cycle élémentaire,
Fernand Nathan, 1982,
Institut national supérieur du
professorat et de l'éducation de
Besançon

Éducation et moralisation par le sport

Au-delà des savoirs disciplinaires (lecture, calcul, etc.), les récits sportifs des manuels servent à transmettre des normes, des idéaux, des modèles et des valeurs aux élèves.

Après 1870, au début de la III^e République, de nombreux manuels encensent le dévouement de l'individu au service du collectif. Certains valorisent ce que l'historien Paul Gerbod appelle une « éthique héroïque ». Dans un *Recueil de compositions françaises à l'usage des candidats au certificat d'études primaires* de 1883, l'exemple-type est une partie de glissades organisée sur un étang gelé. Inévitablement, la glace rompt, mais l'enfant imprudent est sauvé de la noyade par un camarade qui lui prodigue les soins nécessaires. Une aubaine pour parler d'hygiène, d'imprudence punie et de courage.

En apparence, les ouvrages publiés au cours du XX^e siècle semblent de moins en moins rigides et austères, mais en réalité ils n'échappent pas à la moralisation. En 1954, le livre de lecture *Il était un petit navire* propose des histoires qui évoquent les « distractions de vacances qu'offrent la plage et le port », gymnastique, raquettes, pêche, promenade ou ballon. Or, la baignade valorise l'apprentissage de la nage, tandis que le canotage donne l'occasion de condamner d'imprudents jeunes gens, secourus eux aussi par des sauveteurs risquant leur vie.

In fine, ces représentations sportives ne sont pas anodines. Les manuels célèbrent des attitudes scolairement valorisées, comme l'effort, le travail, la docilité, le respect, la persévérance ou le refus des excès. Ils montrent des corps sportifs raisonnables, disciplinés et tempérants.

Ces quelques exemples n'épuisent pas la richesse des collections du fonds patrimonial. Ce n'est qu'une goutte d'eau dans un océan qui permet de découvrir quelques-unes des représentations du sport proposées aux enseignants et élèves bisontins, et plus largement à ceux de la région.

FORMER LES CORPS

En France, il semblerait que les travaux historiques se soient davantage penchés sur la gymnastique et l'éducation physique que sur le sport au sens large du terme. Ce constat prend sa source dans les démarches anciennes et conjointes de reconnaissance de l'École comme grande institution dans le dernier quart du XIX^e siècle (lois scolaires dites Ferry au début des années 1880), d'une part, et d'intégration scolaire de la gymnastique en guise d'alphabétisation des corps (loi du 27 janvier 1880), d'autre part. Les enjeux socio-politiques sous-jacents sont tout aussi majeurs qu'ils sont pérennes. Le façonnage des esprits ne pourrait-il pas se passer du formatage des corps ?

Les pratiques conscriptives

Christian Vivier

Les pratiques conscriptives « regroupent (généralement d'une façon associée) la gymnastique, le tir et l'instruction militaire, à l'exclusion du tir sportif » (Pierre Arnaud). Elles sont, pour les départements du Doubs et du Territoire de Belfort avant 1914, la catégorie d'exercices corporels la plus présente. Elles représentent 76 sociétés sportives sur 94 créées entre 1870 et 1914 dans le Doubs. Comparé à d'autres régions, ce phénomène saillant trouve une explication spécifique dans la défaite militaire de 1870 contre la Prusse. Le sentiment patriotique se renforce avec la crainte de l'Allemagne, qui a annexé l'Alsace et dont la frontière se rapproche dangereusement. Les Bisontins assistent à la débâcle des troupes de Bourbaki après l'échec de la tentative de libérer Belfort assiégée les 17 et 18 janvier 1871. Les habitants de la Boucle sont marqués par ces soldats français en guenilles fuyant l'ennemi prussien impeccablement mis, et commandé et semblent avoir retenu que la suprématie se tient dans la discipline, l'ordre et l'esprit revancharde.

De telles circonstances expliquent cette forte présence de la gymnastique militaire à Besançon, avec *La société des Francs-tireurs comtois* (1867) qui devient *La société de tir de Besançon* en 1874, les sociétés de gymnastique, de tir et d'instruction militaire *La Comtoise* (1869), *La Fraternelle* (1878), *La société de tir du 54^e Régiment d'infanterie* (1879), *La Française* et *La Patriote*, toutes deux nées en 1887, *La société de gymnastique de Montrapon* (1887) et *La Concorde de Saint-Ferjeux* (1888). Le rêve de revanche, attisé par l'héroïque résistance de Belfort et de son colonel « invaincu », se traduit rapidement par une militarisation intense et longtemps acceptée sans murmure tant dans les sociétés civiles de gymnastique qu'à l'école.

Les bataillons scolaires et l'enseignement de la gymnastique

Christian Vivier

Les résultats des recherches portant sur le département du Doubs confirment ceux menés dans d'autres régions de l'Hexagone. Dans une France humiliée par la défaite de Sedan et la perte de l'Alsace et de la Lorraine, un mouvement idéologique, nationaliste et patriotique émerge et tente de réveiller un orgueil fondé sur le renouveau de l'Armée française. Le décret du 6 juillet 1882 organise la création des bataillons scolaires pour la formation corporelle de la jeunesse masculine, en l'initiant aux exercices militaires. C'est surtout dans le Nord et l'Est de la France que ces centres d'instructions militaires s'installent.

Avec six bataillons, le département du Doubs se situe parmi les cinq plus gros effectifs du pays. Malgré des difficultés initiales de constitution liées aux conditions réglementaires requérant un minimum de 200 enfants, les premiers bataillons voient le jour en 1883 à Besançon et Pontarlier. Cependant, alors que certains centres du Doubs disparaissent plus tardivement, le bataillon scolaire de Besançon périclité dès 1886. Faut-il voir ici l'explication de l'explosion des créations de sociétés conscriptives dans la capitale comtoise ? L'éloignement trop important de certains établissements scolaires rattachés au centre d'instruction semble la principale raison à laquelle il faut associer les critiques habituelles : impératifs des effectifs, éclatement géographique des participants, hétérogénéité des élèves du point de vue de l'âge et de la constitution physique, incompétences de l'encadrement, faiblesse des moyens alloués, ou encore militantisme exacerbé de la jeunesse.

La fabrique d'un corps « républicain »

Lucas Profillet

Dès ses débuts, la III^e République utilise les pratiques conscriptives, à l'école comme dans des sociétés de gymnastique civile, pour l'instruction de la jeunesse. Selon l'historien Pierre Arnaud, c'est tout un réseau éducatif qui se met en place, appliqué à modeler le corps et l'esprit de l'enfant, de le conformer aux idéaux républicains. Mise au service d'une éducation républicaine, la pédagogie corporelle militaire se pare des ingrédients du fonctionnement démocratique moderne (Alain Ehrenberg). Elle est au service d'une éducation républicaine. Les exercices physiques ont pour finalité de construire un corps républicain, à l'instar des leçons imprimées dans les manuels scolaires à destination d'autres disciplines (sciences, histoire, etc.). Dans cette « École de la Science et du Progrès » (Pierre Albertini), chaque futur citoyen doit, à travers ses comportements, ses attitudes et ses usages exemplaires du corps, apprendre à devenir un être autonome, libre mais obéissant, au service de la communauté.



Carte postale, Les conscrits, Bibliothèque municipale de Besançon, CP-B-P21-0581

Jeunes hommes appelés sous les drapeaux pour effectuer leur service. Ce service militaire, obligatoire pendant tout le XX^e siècle, devient un rite de passage à l'âge adulte, avec ses différentes étapes.

Régénérer les forces vives de la jeunesse bisontine

Christian Vivier

En ce tournant de siècle, bien lancée par le *Cercle des canotiers* et les nombreuses sociétés conscriptives qui lui emboîtent le pas, une nouvelle conception de l'hygiène s'installe, au sein de laquelle la santé est désormais indissociable de la moralité et de la propension des corps à intérioriser les normes de l'apparence et de la bienséance de la « bonne société » bisontine.

En 1857, le professeur Druhen relève déjà un dépeuplement de la capitale horlogère compensé par un mouvement d'immigration des campagnes vers Besançon. En 1865, le docteur Perrin qualifie, quant à lui, l'état sanitaire de la population bisontine de franchement déplorable. Ces constats alarmants sont réitérés en 1876 par le docteur Meynier qui souligne un taux de mortalité (29,7 pour 1000) supérieur au taux de natalité (24,7 pour 1 000) pour Besançon tandis que l'espérance de vie (37 ans et 5 mois) y est bien inférieure à la moyenne nationale. Consécutivement à ces bilans inquiétants, que confirme le déclin démographique national qui s'engage en 1870 pour ne globalement cesser qu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, les exercices physiques réalisés en plein air et en pleine nature sont auréolés de vertus régénératrices des organes débilisés.



Carte postale, L'heure de la gymnastique,
Bibliothèque municipale de Besançon, CP-B-P90-0039

Besançon-les-Bains : cures thermales et pratiques d'agrément

Christian Vivier

Après une crise horlogère survenue au milieu des années 1880, Besançon ambitionne, dans les années 1890, d'accéder au rang de ville thermale grâce à ses « eaux-mères curatives » pour le lymphatisme, l'anémie et la scrofule. La *Compagnie des bains salins de La Mouillère* est fondée en 1890 par Achille Vialatte et plusieurs horlogers locaux, dont certains sont des membres influents de *La Nautique*. Par exemple, Charles Sandoz, un homme d'affaire à l'activité débordante, occupe la présidence de cette société sportive durant six années. Les pratiques corporelles organisées par les sociétés sportives de la ville représentent alors des initiatives touristiques et commerciales heureuses qui accompagnent les cures thermales proposées dans la capitale comtoise devenue, de manière non officielle, Besançon-les-Bains.



Carte postale, Grande attraction « very select »,
Établissement des bains salins de Besançon,
Bibliothèque municipale de Besançon, CP-B-P5-0011

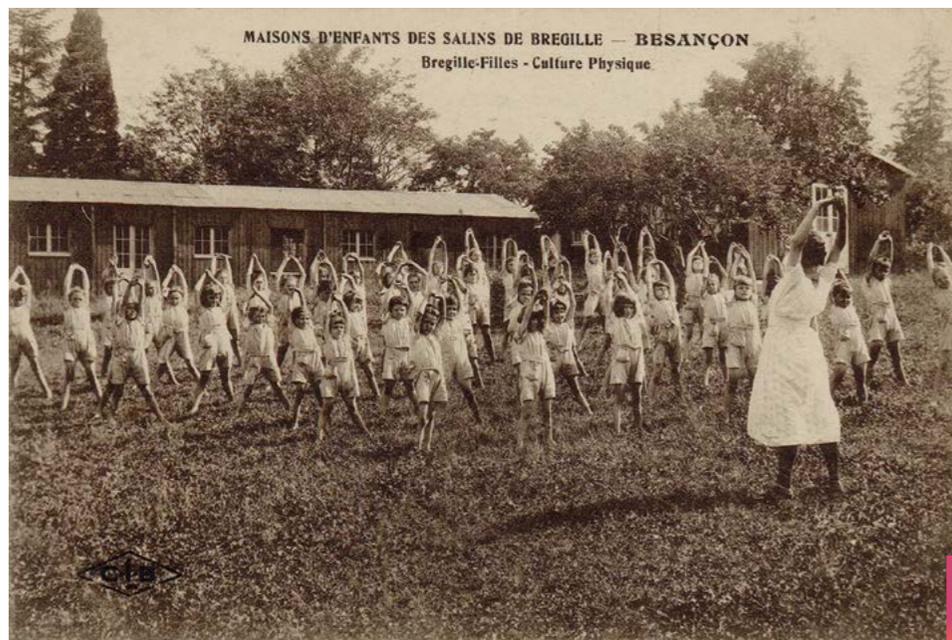
Sanatoria et contrôle médical de l'enfance

Christian Vivier et Jean-François Loudcher

Au cours de l'Entre-deux-guerres, associés à une bonne hygiène de vie (nourriture saine et équilibrée, vie au grand air et en altitude et utilisation des eaux curatives), les exercices physiques contribuent, aux dires des médecins, à la guérison des jeunes Bisontins chétifs ou malades.

Plus encore, ils participent au « relèvement de la race » et de la nation française affectée par une guerre longue et dévastatrice ainsi que par une grande épidémie de tuberculose. Les archives relatives du Grand sanatorium de Bregille (filles et garçons), des préventoriums de Palente et des Montboucons mettent en évidence que si la peur d'une société nouvelle, plus industrielle et citadine, persiste au milieu des années 1920, la lutte contre la tuberculose n'est en revanche plus le combat majeur (première vaccination en 1921).

Dès lors, hygiénisme et plein air semblent associés tant par une action médicale que sociale. En seulement trois années, de 1920 à 1923, l'inspection médicale, basée sur la tuberculose et l'aération, s'est déplacée vers la détection d'autres maladies (postures, aspects moraux, etc.) laissant une place privilégiée à la gymnastique suédoise de Tissier et, à un degré moindre, à la méthode naturelle d'Hébert (éducation physique fondée sur dix familles de mouvements naturels : marcher, courir, sauter, grimper, lancer, etc.)



Carte postale, Bregille-filles, culture physique, Bibliothèque municipale de Besançon, CP-B-P90-0055

Des classes de neige aux classes de découvertes

Sébastien Laffage-Cosnier

En 1953, le docteur Max Fourestier, médecin scolaire au sein de l'école Gambetta de Vanves dans la banlieue Sud de Paris, envoie la première classe de neige au chalet de l'Aurore à La Féclaz pendant un mois. Cette initiative locale s'étend rapidement à l'échelon national les années suivantes. Le concept de classe de neige du Docteur Max Fourestier marque l'histoire mondiale de l'éducation dès lors qu'il devient le prétexte pour mettre en place une pédagogie tournée vers l'étude du milieu naturel et l'interdisciplinarité. Les objectifs sanitaires de la première classe de neige de Vanves sont mis de côté au profit de pédagogies plus orientées vers les classes de découvertes prônées par l'Éducation nouvelle, comme les visites de villages, la gastronomie montagnarde, les promenades, la flore et la faune, bien avant leur officialisation institutionnelle.

Les photographies conservées au sein des Archives municipales de Besançon témoignent de ce mouvement qui touche le Doubs et le Jura au cours des années 1960-1980. Comme les enfants parisiens, les écolières et les écoliers bisontins sont massivement envoyés en classes de neige et en classes vertes dans le massif jurassien, au sein duquel se développe un équipement immobilier spécialisé dans l'accueil des séjours scolaires. À titre d'exemple, pendant l'année scolaire 1973-1974, le massif du Jura accueille un peu plus de 150 000 nuitées pour les classes de neige et environ 50 000 pour les classes vertes. Durant des décennies, les écolières et écoliers bisontins profitent de l'apprentissage du ski et de la découverte du massif jurassien à travers ces séjours éducatifs bien spécifiques.



Classes de neige, 1962-1985, Archives municipales de Besançon, 311W32

FORMER LES MAÎTRES : ÉDUIQUER LES ESPRITS

Willy Hugedet

La documentation locale qui concerne la formation des enseignants d'éducation physique depuis la fin du XIX^e siècle est parcellaire. Les archives de l'Institut régional d'éducation physique (IREP) ont été détruites par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale, celles du Centre régional d'éducation physique et sportive (CREPS) sont parties en fumée dans un incendie en 1955, tandis que les archives de l'Unité d'enseignement et de recherche en éducation physique et sportive (UER EPS) n'ont pas été conservées. Malgré tout, quelques traces éparses permettent d'en écrire l'histoire.

Les institutrices et instituteurs

Les établissements dédiés à la formation des futures institutrices et futurs instituteurs de l'enseignement primaire contribuent au déploiement des pratiques physiques scolaires à Besançon. Deux Écoles normales (EN) sont fondées en 1837 pour les jeunes gens et en 1843 pour les jeunes filles. À partir de 1970, cette formation devient mixte et change plusieurs fois de nom et de missions : Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) en 1989, École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) en 2013 et, enfin, Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) en 2019.

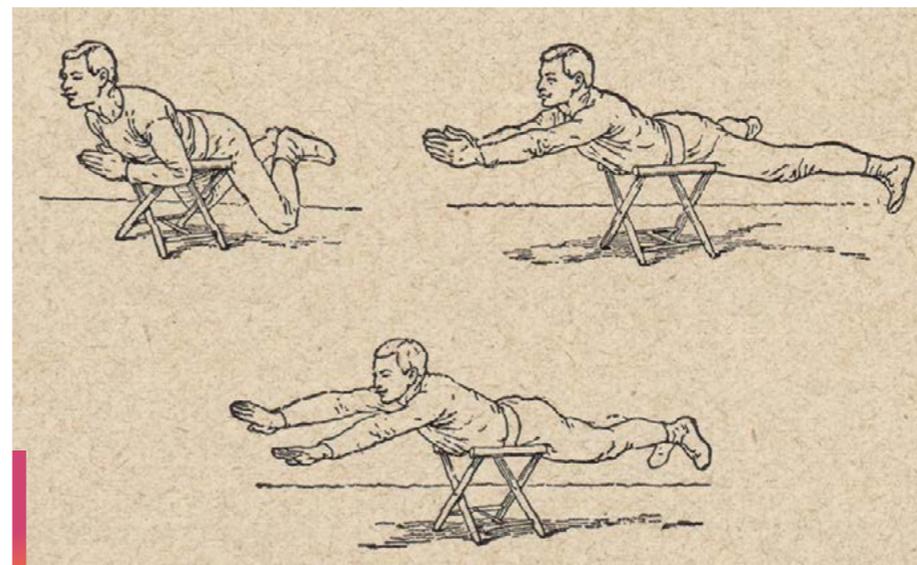
Dans la cité bisontine, l'éducation physique apparaît quasi-inexistante dans les contenus de formation des maîtres avant les dernières décennies du XIX^e siècle. Les élèves-instituteurs semblent bénéficier d'un gymnase à partir de 1868 mais aucune mention des exercices de gymnastique n'est faite dans un emploi du temps pour les jeunes filles de 1853. Dans les années 1860, un préau leur permet toutefois de se livrer à des jeux et mouvements utiles à leur santé. Par le décret du 3 février 1869, la gymnastique est reconnue comme une discipline scolaire obligatoire, notamment dans les Écoles normales et cette mesure est généralisée par la loi George du 27 janvier 1880 dans tous les établissements de l'instruction publique (primaire et secondaire, filles et garçons).

Néanmoins, le manque d'instructeurs et d'équipements limite la portée de ce règlement. Si le nombre de moniteurs titulaires d'un certificat d'aptitude va en grandissant, celui-ci reste encore très faible à l'échelle nationale : seulement 42 hommes et 16 femmes en 1879. Pour les jeunes filles, ce problème se pose avec d'autant plus d'acuité que les mentalités imposent de ne confier leur éducation physique qu'à des monitrices. À l'École normale de garçons, c'est un ancien sapeur-pompier puis un sergent qui viennent enseigner la gymnastique et le maniement d'armes à hauteur de quatre heures hebdomadaires. La situation change sensiblement à l'aube de la Première Guerre mondiale puisque le nombre d'enseignants diplômés de gymnastique pour le département du Doubs avoisine 300.

Les contenus des séances d'éducation physique se sont largement transformés depuis la fin du XIX^e siècle. En 1881, le *Manuel de gymnastique* distingue deux familles d'exercices : la gymnastique sans appareils et la gymnastique avec appareils. Les mouvements de natation, effectués à sec, fournissent une illustration révélatrice de ces méthodes analytiques, recherchant rigueur et discipline dans la cadence des mouvements.

Les orientations hygiénistes de l'Entre-deux-guerres imposent ensuite une gymnastique de technique suédoise. Au sein de l'académie, celle-ci est largement promue par le formateur et futur inspecteur général Rocher Marchand (1945-1946), dont on perçoit l'influence dans les travaux d'élèves à l'École normale de Besançon. Deux axes principaux sont retenus pour les leçons : une « gymnastique de maintien », à visée préventive et une « initiation sportive » sous forme de jeux collectifs.

Par ailleurs, le goût du sport s'affirme de manière croissante chez les élèves-instituteurs. Les premières rencontres amicales de football sont programmées à partir de 1911, date de constitution d'une équipe de l'École normale d'instituteurs et le sport pénètre lentement les leçons. L'éducation sportive finit par effacer la gymnastique dans les années 1960. Dans les Écoles normales masculines, les sports collectifs font alors



Manuel d'exercices physiques et de jeux scolaires, Hachette, 1891, Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Besançon

Les enseignants d'éducation physique

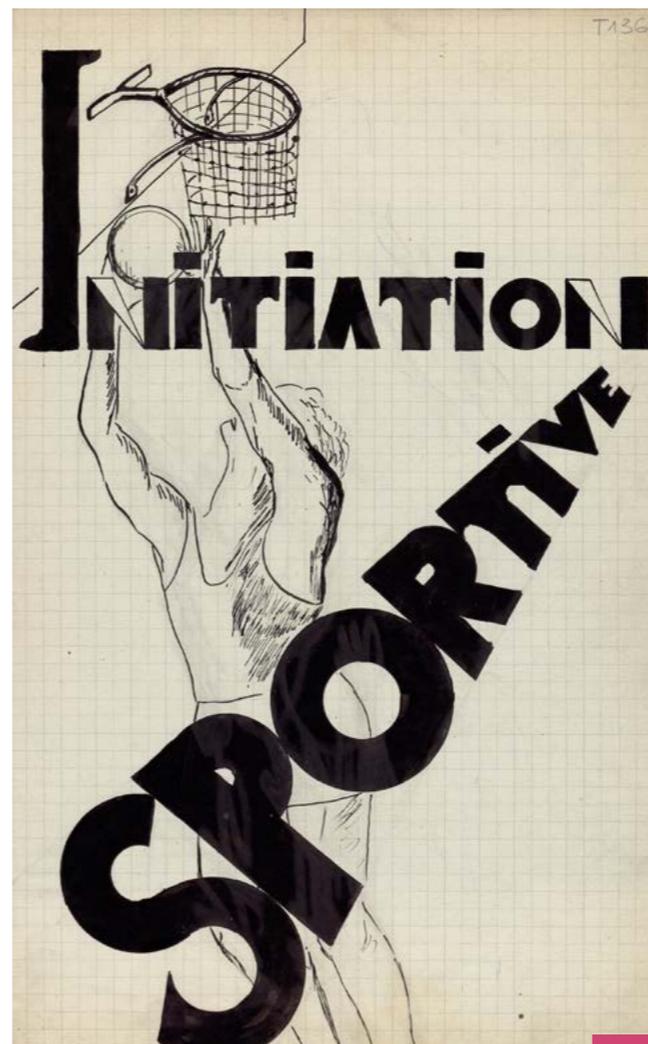
Les structures de formation régionales et spécialisées sont le plus souvent accueillies par la capitale franc-comtoise. La création d'un premier Centre d'éducation physique en 1930 repose sur l'engagement du docteur Maurice Duvernoy, inspecteur médical des écoles depuis 1920. Une spécificité bisontine tient au fait que ce directeur crée un diplôme local pour ceux qui échoueraient dans l'atteinte du degré supérieur du certificat d'aptitude. En formant des moniteurs universitaires d'éducation physique de l'université de Besançon, l'enjeu est de « répandre autour de leur résidence de campagne, les principes de l'éducation physique dans les écoles primaires ». La Ville de Besançon joue alors un rôle de centre névralgique dans la démocratisation de l'éducation physique scolaire.

Le Centre d'éducation physique de Besançon s'émancipe de la tutelle lyonnaise en 1932 et devient un institut universitaire qui connaît son âge d'or avant la Seconde Guerre mondiale. En lien avec la personnalité de son directeur, cette structure montre un intérêt notoire pour la prévention sanitaire et la gymnastique corrective. Les premiers déboires de l'institut apparaissent sous Vichy alors que les autorités n'apprécient pas l'orientation sociale d'une structure qui prône la surveillance de l'enfant, des adhérents des sociétés sportives et l'aide matérielle.

La création d'un Centre régional d'éducation générale et sportive (CREGS), transformé en Centre régional d'éducation physique et sportive (CREPS) à la Libération, crée la confusion entre les deux structures. Implanté au 7 rue d'Anvers, celui de Besançon doit fermer pour raisons économiques après cinq années d'existence. De même, les crédits de fonctionnement alloués par le ministère à l'IREP sont supprimés à partir de 1949. Non sans débats, la Ville de Besançon permet à l'institut de se maintenir quelques temps grâce à des subventions municipales. Désormais seul établissement dédié à la formation des enseignants d'éducation physique en Franche-Comté, l'IREP de Besançon finit malgré tout par fermer en 1956, en raison d'un conflit personnel entre le docteur Duvernoy et le nouveau recteur Georges Richard.

Pendant plusieurs années, l'offre de formation manque à Besançon et à sa région. Le second chapitre de cette histoire débute avec les premières velléités de création d'une UER EPS au sein de l'académie (Unité d'enseignement et de recherche de l'éducation physique et sportive). Avec la loi Edgar Faure, les IREP subsistants obtiennent un statut universitaire dérogatoire, marquant l'intégration de l'EPS à l'Université. Si le décret portant création de l'UER EPS de Besançon est publié le 10 avril 1969, la concrétisation de cette mesure révèle une forte inertie administrative. En effet, il faut attendre 1975 et le volontarisme du recteur Pierre Magnin pour que la situation se débloque.

Afin de réunir les personnels et les étudiants, les deux classes préparatoires de jeunes filles et de jeunes gens établies à Belfort en 1968 sont respectivement rapatriées à Besançon en 1972 et 1975. Le quatrième étage d'un bâtiment de l'hôpital Saint-Jacques est prêté par la faculté de médecine et la première rentrée universitaire de l'UER EPS de Besançon regroupe 5 enseignants pour 92 étudiants. Pour se rapprocher des installations sportives, de nouvelles infrastructures sont rapidement envisagées mais le déménagement sur le campus de la Bouloie ne survient qu'en 1993. Ce même établissement s'est depuis étoffé, sous le nom d'Unité de formation et de recherche en sciences et techniques des activités physiques et sportives (UFR STAPS). À la rentrée 2023, cette composante accueille plus de 1160 étudiants et 41 enseignants titulaires.



J. Marcelin, *L'initiation sportive*, travail d'élève des Ecoles normales, Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Besançon, Cote T136

350 travaux de fin d'études des élèves des écoles normales de Besançon, réalisés entre 1943 et 1965, sont conservés dans les collections patrimoniales de la BU Éducation Besançon. Manuscrits ou tapuscrits, accompagnés, certains sont pourvus d'illustrations variées : photographies, dessins, peintures, collages...

Au cours des années 1940, l'idée d'un sport éducatif émerge. L'éducation sportive s'installe et propose de contribuer à lutter contre la violence sociale par le contrôle de soi et le respect de règles contraignantes. Dans les années 1960, la leçon d'éducation physique bascule progressivement en cours de sport rythmé d'exercices sportifs synthétiques alors que, dans le même temps, qu'une politique gaullienne est mise en place en faveur du sport. L'enseignement sportif est alors découpé en trois temps : « initiation sportive » pour les leçons scolaires obligatoires, « perfectionnement sportif » au sein de l'association sportive scolaire et « compétition sportive » dans le cadre des institutions fédérales au sein des clubs et des ligues régionales.



Cirque Plume sur la place Bacchus, photographie de Bernard Faille pour l'Est Républicain, 1985, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 103883 - 104117

IV - MÉMOIRES DU SPORT BISONNIN

Depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, les Bisontins se donnent rendez-vous pour assister aux spectacles de sport, célébrer une victoire ou pleurer une défaite. Les exemples de grands rassemblements sportifs ne manquent pas dans la capitale comtoise, depuis les régates internationales organisées par la *Société Nautique de Besançon*, qui réunissent 15 000 spectateurs en 1884, jusqu'aux grands rendez-vous de masse plus contemporains (marathon, courses de durée, triathlons et autre Trail des Forts) en passant par ces matchs mythiques de football, rugby, basket-ball et handball disputés pour un titre, une coupe, une accession, sans oublier ces meetings et autres grands galas de gymnastique, de boxe, de catch, de lutte, etc.

Retracer 150 ans d'histoire du sport à Besançon à travers ses étoiles et les instants sportifs les plus marquants relève de la gageure, tant les événements et individus intéressants sont nombreux. L'exercice nécessite d'opérer des choix drastiques afin d'offrir un éventail de disciplines et d'athlètes diversifié, représentatif de chacune des époques. À n'en point douter, les dates oubliées et les laissés-pour-compte sont nombreux, tandis que l'évocation de l'engagement de ces « héroïnes et héros ordinaires », ces amateur.es et bénévoles du quotidien qui font le sport, n'était pas envisageable dans le format de ce catalogue.

Qu'il s'agisse de presse écrite, d'émissions radio-phoniques ou de reportages télévisuels, depuis l'apparition des gazettes au XVIII^e siècle, les médias alimentent un appétit d'actualité en même temps qu'ils fabriquent exploits, événements marquants et célébrités. Espérant saisir le sens et le mystère du mouvement corporel à partir de la volonté

d'immortaliser l'acmé du geste sportif, les images, une fois publiées, vivent leur existence autonome. Relayées par divers canaux, elles sont tour à tour diffusées sous la forme de cartes postales à la charnière des XIX^e et XX^e siècles, avant de s'animer dans les postes de télévision, pour enfin devenir numériques – et virales – sur les réseaux sociaux au XXI^e siècle. Les photographes sont à l'affût des grands et petits événements. Pour le compte de l'Est Républicain, Bernard Faille, photographe sportif de formation, prend plus de 10 000 clichés entre 1858 et 1985. Ses négatifs, offerts en 2012 à la Bibliothèque municipale de Besançon, sont ici largement exploités. De même, les photographes municipaux Jean-Paul Tupin (de 1964 à 2004) et plus récemment Jean-Charles Sexe et Éric Chatelain, documentent avec bonheur les événements bisontins.

Interviews, portraits, rubriques et brèves en tout genre, tout concours à starifier les individus et nourrir la curiosité du public dans tous les domaines. Le sport n'échappe pas à ce phénomène de « star système » qui s'accélère depuis le milieu du XX^e siècle. Étoiles, légendes, champions, héros, sont les mots qui se bousculent le plus souvent pour désigner les individus qui ont compté dans l'histoire du sport. Néanmoins, derrière la construction de l'image des grandes stars bisontines du sport, transparaissent des enjeux de visibilité, de valorisation et de commercialisation qui servent les intérêts des clubs, des entreprises et des collectivités locales et territoriales.

QUELQUES GRANDES DATES SPORTIVES BISONNINES

27 août 1865 :

la création de la Société Nautique de Besançon

Christian Vivier

La légende veut que le 27 août 1865 ait eu lieu la première rencontre sur le Doubs de « diverses embarcations, dont l'une portant une fanfare de dix membres ». Certes, avant cet événement décisif pour la *Société Nautique de Besançon* (SNB) dénommée aussi « La Nautique » en guise de diminutif, le canotage est déjà présent, ainsi qu'en atteste une iconographie abondante. Néanmoins, cette date annonce une mutation marquante en ce sens que ces baladeurs (du nom de leur embarcation) du dimanche ont décidé de s'associer avec les musiciens pour satisfaire leurs passions communes. Parmi les 52 fondateurs de la SNB, on distingue une forte majorité de jeunes négociants et artisans de la ville dont la moyenne d'âge atteint à peine les trente ans. Plus encore, un créateur sur quatre appartient à la sphère horlogère à une époque où cette industrie domine nettement le monde économique bisontin. Par arrêté en date du 12 septembre 1865, le préfet du Doubs approuve les statuts de cette association pionnière qui fait partie des vingt premiers groupements d'aviron français et s'affirme comme la toute première société sportive de Franche-Comté. En 2016, le club a donné une grande partie de ses archives à la Ville de Besançon.

3 août 1884 :

les régates internationales organisées par la Société Nautique de Besançon

Christian Vivier

À la fin du XIX^e siècle, en grands animateurs de la ville, les canotiers de *La Nautique* organisent des divertissements non seulement culturels et artistiques de grande envergure (concerts, retraites aux flambeaux, kermesses humoristiques, bals costumés, sauteries, représentations théâtrales, conférences et projections) mais aussi sportifs (régates à l'aviron, fêtes et baptêmes nautiques, fêtes vénitiennes, épreuves natatoires, sorties familiales, sorties et courses vélocipédiques, croisières nautiques, etc.). Chaque année, les régates internationales remportent un vif succès. Aussi, le dimanche 3 août 1884, sur la partie du Doubs comprise entre La Malate et la Porte-Taillée, une foule avoisinant les « 15 000 spectateurs » (*Le Petit Comtois*, 3 et 4 août 1884) se presse sur les deux rives pour encourager les rameurs qui concourent au rythme de la musique de la *Société nautique* emmenée

par son chef d'orchestre M. Domergue, en présence de nombreux notables. Le 4 juin 1905, soit près de vingt ans plus tard, rien n'a changé. Près de 40 000 personnes assistent à la fête nocturne donnée par *La Nautique* lors de laquelle « une vingtaine de bateaux portant des lanternes vénitiennes et décorés avec goût » accompagnés par diverses troupes musicales naviguent sur le Doubs (*Le Petit Comtois*, dimanche 4 juin 1893, n°3577).



Société Nautique Bisontine, Programme des régates de 1890, Archives municipales de Besançon, 28Z

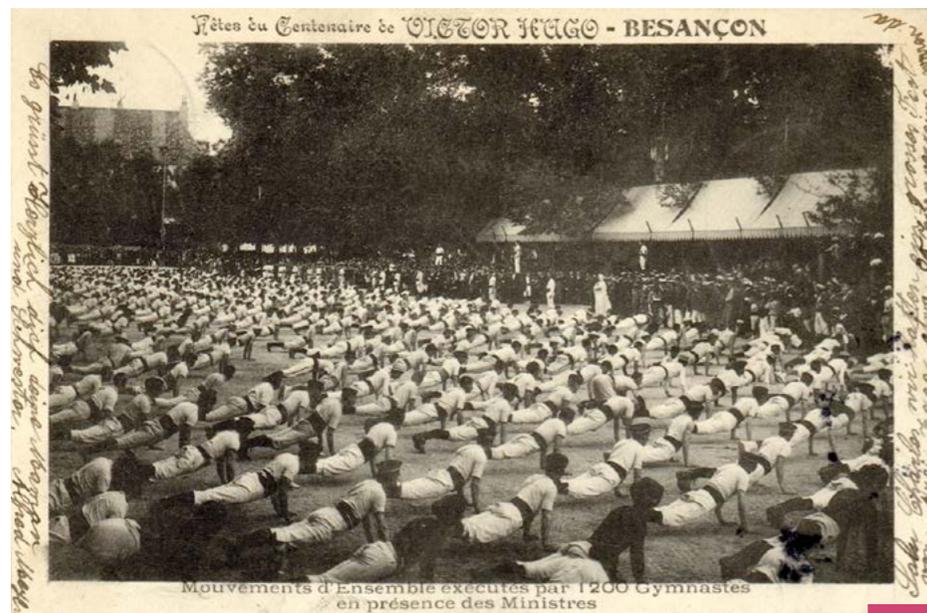
15, 16 et 17 août 1902 : les fêtes du centenaire de la naissance de Victor Hugo

Bérénice Hartwig

Les 15, 16 et 17 août 1902, Besançon célèbre le centenaire de la naissance de Victor Hugo. Les manifestations sont culturelles, agricoles et sportives. Illuminations et feu d'artifice confèrent une touche colorée et festive à l'événement.

Le concours international de gymnastique à Chamars, auquel participent 53 sociétés de gymnastique et 1 200 gymnastes (France, Suisse, Italie, Algérie), est une démonstration de force dans le contexte de la revanche après la défaite de 1870 contre la Prusse. Le samedi 16 août, le concours dure de six heures du matin à six heures du soir. « Le travail fourni est en général superbe et les applaudissements des nombreux spectateurs prouvent à cette vaillante jeunesse qu'ils ont conquis la sympathie du public bisontin » selon le journal *Le petit Comtois*. Après les exercices aux agrès se déroulent des défilés pour les concours spéciaux : canne, boxe, pyramides humaines.

Le samedi soir, « la plus franche et la plus cordiale gaieté sont signalées à l'occasion de plusieurs réceptions intimes organisées dans tous les cercles de gymnastique de la ville ». Le dimanche, un concours de tir sportif ponctue la manifestation au stand du Polygone : « À côté des meilleurs tireurs venus des quatre coins de la France s'alignent les meilleures carabines de nos voisins et amis les tireurs suisses » (*Le petit Comtois* du 17 août 1902).



Carte postale, Fête du centenaire de Victor Hugo, mouvements d'ensemble effectués par 1200 gymnastes, 1902, Bibliothèque municipale de Besançon, CP-B-P1-0049

2 février 1917 : un épisode de patinage sur le Doubs gelé

Sébastien Laffage-Cosnier

Le 2 février 1917, un photographe de l'établissement Carrey (situé au 7 rue Moncey à Besançon) se déplace sur les rives du Doubs pour prendre quatorze clichés de la foule bisontine patinant sur la rivière gelée, pour la majorité entre le Pont de Bregille et le Port fluvial. Ce jour-là, Bisontines et Bisontins de tous âges s'empressent de glisser sur l'épaisse couche de glace.

Reproduites souvent et diffusées de manière efficace, ces images – bien que peu nombreuses – ont marqué la mémoire collective. À l'époque, l'événement bénéficie de la réactivité des photographes qui, après avoir été contraints de fermer boutique au début de la Première Guerre mondiale en raison de la pénurie de surfaces sensibles, repartent sur le terrain pour couvrir les événements locaux, comme ce fut le cas ce jour de grand froid à Besançon. Sentant le potentiel succès de l'image, plusieurs éditeurs les diffusent au format carte postale et les commercialisent dans les magasins du centre-ville.



Plaque de verre, Le Doubs gelé, 2 février 1917, Archives départementales du Doubs, 3 Fi 1 à 3 Fi 15

L'image, ainsi démultipliée, devient un objet personnel, autant qu'un moyen de communication itinérant. Expédiées en nombre très important, les cartes postales sont, au début du XX^e siècle, un puissant vecteur de diffusion d'images, saisissant une période de vacances, un événement particulier, un loisir physique spécifique. Adressées, comme le laissent entendre les mots portés à leur dos, aux membres de la famille et aux amis, elles gardent également la mémoire du lieu où se trouve l'expéditeur à un moment précis. L'édition de ces cartes postales, leur mise en vente et le succès qu'elles rencontrent – touchant une multitude de destinataires et empruntant des itinéraires variés – contribuent à figer l'image de tous ces patineurs s'élançant sur la rivière gelée dans l'imaginaire collectif.



Carte postale, Patinage sur le Doubs, 1917,
Bibliothèque municipale de Besançon,
CP-B-P92-0057

25 mars 1922 : la création de *Vesontio Fémina*, première association sportive féminine à Besançon

Christian Vivier

Si, à la suite de la loi de 1901, les groupements sportifs se multiplient, ils n'en restent pas moins réservés aux hommes. Il faut attendre le 25 mars 1922 pour que soit déclaré en préfecture le *Vesontio Fémina* dont le but est « de réunir tous les éléments féminins désirant acquérir l'amélioration physique par la pratique des sports et la culture physique ». Ce club multisports rassemble une cinquantaine de femmes (Madame la Générale, la professeure de gymnastique Marie Thonney, etc.) et de jeunes filles (élèves, vendeuses, employées de banques, etc.) qui s'adonnent à la danse rythmique qu'elles pratiquent à l'ancien café Point Central, situé rue de la République, et au basket-ball joué sur un terrain sommairement aménagé à Trépillot appartenant à la présidente du club. En raison du faible nombre de sportives dans la région, ces pionnières éclectiques se déplacent dans toute la France pour disputer des coupes où se mêlent athlétisme, basket, danse rythmique et parfois même natation.

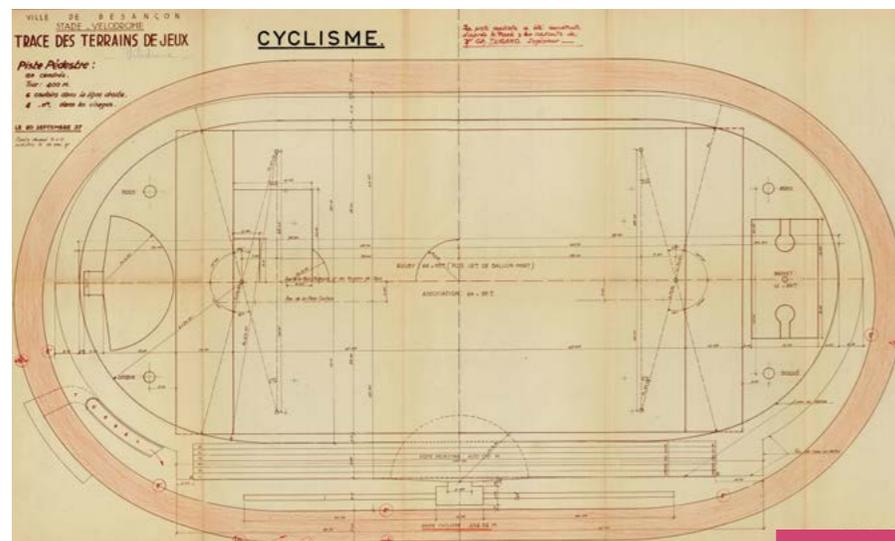


Pionnières du *Vesontio Fémina*,
Bibliothèque municipale de Besançon,
don de Christian Vivier.

8-9 juillet 1939 : l'inauguration du stade-vélodrome de Besançon

Christian Vivier

L'édification du stade-vélodrome est une œuvre politique et de propagande, symbole de modernité et d'innovation, qui reçoit tout l'acharnement et l'enthousiasme du maire Charles Siffert et de son premier adjoint Henri Bugnet. Elle débute le 27 octobre 1934 lorsque la municipalité radicale rachète le stade de La Gibelotte au RCFC. Les « relèvements de l'esprit patriotique, de la santé et de la race » en sont les bienfaits attendus (*Le Petit Comtois*, 9 avril 1939). Les 8 et 9 juillet 1939, une inauguration d'envergure remporte un franc succès, même si la municipalité semble avoir préféré, pour cette première bisontine, les traditions gymniques militaires aux sports modernes plus en vogue. Sous la présidence des ministres de l'Éducation Nationale (Jean Zay) et de la Santé Publique (Marc Rucart), 2 000 gymnastes, 7 fanfares et 37 sociétés de gymnastique locales, régionales, nationales et étrangères y participent. Le dimanche 9 juillet 1939, 6 000 spectateurs assistent à la prestigieuse démonstration des moniteurs de Joinville. Enfin, le 6 juillet 1941 a lieu l'inauguration du vélodrome à l'occasion d'un grand gala cycliste. Les buts sont identiques à ceux de l'inauguration de 1939. Les meilleurs cyclistes régionaux et les vedettes françaises Archambaud, Maye et Mithouard, assurent alors 8 500 entrées (*Le Petit Comtois*, 10 juillet 1941).



Plan du stade vélodrome, Charles Bouhana, architecte sportif, 1937, Archives municipales de Besançon, 1M166

Parce qu'il a la particularité de présenter une ligne d'arrivée superposée à la ligne de départ, au cœur d'une enceinte oblongue attendue depuis plusieurs décennies, le stade-vélodrome de Besançon inauguré en 1939 illustre la quête sportive du mythe de l'idéal démocratique, à savoir une équité idéale de départ aboutissant à un classement au mérite des efforts et des performances réalisées. Construit en périphérie, au lieu-dit La Gibelotte, et paré des innovations de la modernité urbaine, il est le lieu du mouvement sportif et du spectacle de sport. Il est agencé de façon à redistribuer les espaces d'occupation des spectateurs selon l'ordre social établi (tribunes populaire, d'honneur et présidentielle).

Le vélodrome est détruit en 1988, tandis que le stade est agrandi entre 2003 et 2005. Aujourd'hui, dénommé Léo Lagrange, il n'accueille plus que des rencontres de football.

1950-1960 : les grands galas de catch au Kursaal

Christian Vivier et Samuel Balmeur

Si le « catch as catch can » connaît des débuts mitigés lors de son arrivée à Besançon en 1935, cette lutte professionnelle suscite l'engouement du public lors des soirées de gala programmées au Kursaal au moment où les manifestations de sport prennent une nouvelle dimension. Néanmoins, le catch cumule les désavantages : cette pratique professionnelle fait face à un modèle sportif restant très attaché à l'amateurisme et subit les contraintes des prescriptions vichystes pendant l'Occupation, tout particulièrement de la Charte des Sports hostile au professionnalisme, puis des Nazis qui interdisent sa pratique en 1942. En définitive, au cours des années 1950, la discipline triomphe dans un pays en reconstruction s'engageant dans le sport-spectacle. Toutefois, les catcheurs créent des personnages de plus en plus fantasques (*l'Ange blanc* en 1959 et *l'Homme masqué* en 1963 combattent à visage couvert sans oublier « Mummy » le catcheur médium en 1964) qui attestent cette fuite en avant et annoncent le déclin prochain de la lutte professionnelle.



Match de catch au Kursaal, photographie de Bernard Faille pour l'Est Républicain, 1958, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 6732 - 6741

1973 :

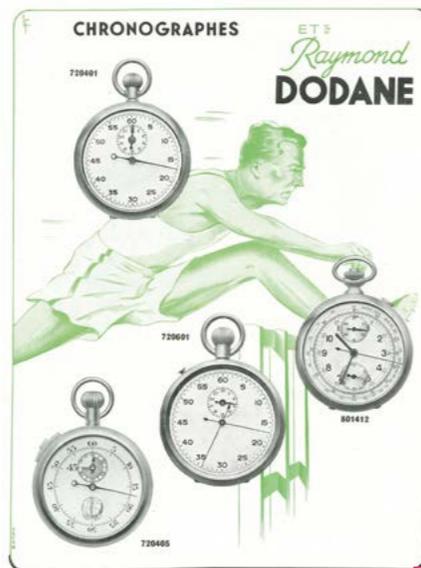
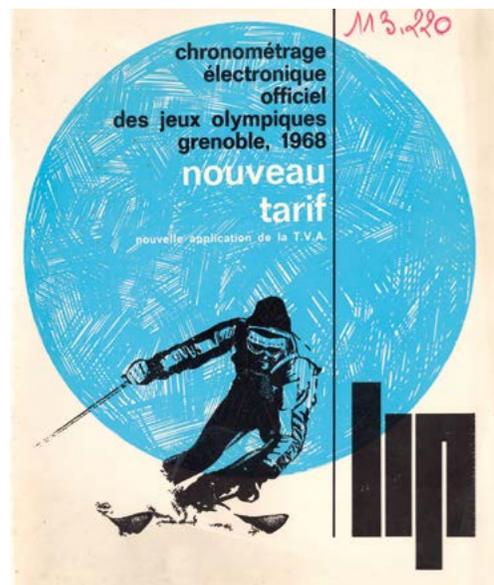
l'occupation du gymnase Jean Zay par les LIP

Nicolas Boffy

Maîtrise du temps, recherche de la prouesse, de l'exactitude, du record, etc., autant de points communs entre les sportifs et les fabricants bisontins de montres. Sarda, Lip, Dodane et bien d'autres font certifier des chronographes (montres ultra précises), travaillent pour l'armée ou assoient leur notoriété et leur prestige par la métaphore sportive. La maison Dodane déploie sa communication vers le grand public à travers une image de marque de précision et d'excellence qu'illustrent des activités sportives.

En 1968, Fred Lip, sportif passionné, pratiquant notamment le ski avec les cadres de son entreprise, parvient à imposer sa firme pour le chronométrage officiel des jeux d'hiver de Grenoble. Au côté de la marque suisse Omega, il renforce l'image de précision à coût modique des montres de sa firme.

À rebours, les mouvements sociaux de 1973-1976 qui cherchent à empêcher la liquidation de l'entreprise, prononcée en 1977, mènent des expériences opposées à la compétition. Concours de pétanque, rencontres amicales de foot, rondes dansées sont organisés pendant l'automne 1973 par les salariés révoltés de l'entreprise dans le gymnase Jean Zay de Palente qui leur a été prêté par la mairie. Entraide, festolement et sociabilité subvertissent ainsi la performance, la méritocratie et le capitalisme qui caractérisent le sport de haute performance. Un nouveau monde se dessine, qui offre un nouveau cadre aux activités salariées et corporelles.



LIP, Chronométrage électronique officiel des Jeux olympiques de Grenoble, 1968, Besançon, musée du Temps, inv. 2MDT82

Publicité pour les chronographes Dodane, 1949, Besançon, musée du Temps

Conflit Lip, photographie de Bernard Faille pour l'Est Républicain, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 49240 - 49361
Les « Lip » investissent aussi leur usine de loisirs sportifs, comme ici avec des échanges de football dans la rue de l'Ermitage.



10 mars 1979 :

Besançon-AS Saint-Étienne, un match de Coupe de France ou l'accueil d'une équipe de rock stars ?

Cyril Polycarpe

Jamais un match de Coupe de France de football n'a autant passionné Besançon. Le 10 mars 1979, le RCFC Besançon, club de deuxième division, accueille l'AS Saint-Étienne (ASSE) « de la grande époque », selon les propos de *l'Est Républicain*. Au-delà du match comptant pour les seizièmes de finale de la Coupe de France, Besançon a l'honneur de voir évoluer sur son stade la majorité des joueurs de l'équipe de France, dont huit finalistes de la Coupe des clubs champions européens de 1976 : Ćurković, Repellini, Lopez, Piazza, Janvion, Santini, Rocheteau, Lacombe. Tant de noms qui ont marqué l'imaginaire des Français lors de la retransmission du match de 1976 et du défilé décrit par la presse sur les Champs-Élysées ! La mise en scène médiatique de ce match en fait l'un des événements les plus marquants de l'histoire du sport bisontin. Même si elle n'en est qu'à ses débuts, l'hypermédiatisation du spectacle sportif semble s'être invitée dans la capitale comtoise pour cette occasion. Si les 23 000 spectateurs présents font découvrir le « chaudron rouge » à l'ASSE, l'étude des commentaires des médias sont l'occasion d'appréhender l'une des évolutions majeures du phénomène sportif contemporain devenu spectacle, à savoir la transfiguration du sport par la télévision et la starification du joueur de football.



Match de football opposant le RCFC à Saint-Etienne, photographie de Bernard Faille pour *l'Est Républicain*, 1979, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 74243 - 74390

1^{er} décembre 1994 :

France-Canada, symbole de la politique d'expansion territoriale de la Fédération Française de Rugby (FFR)

Cyril Polycarpe

Selon *L'Équipe* du 1^{er} décembre 1994, « Besançon, c'est l'effroi ! ». Le test-match France-Canada répond pourtant à la politique d'expansion territoriale du rugby par la FFR. À l'heure où les médias s'imposent comme metteurs en scène du sport et acteurs de polémiques, l'occasion est belle de dénoncer le mouvement de popularisation de cet événement rugbystique au détriment de sa mise en spectacle. Les conditions climatiques « à vingt kilomètres de l'endroit le plus froid de France (*sic*) et à la tombée du jour » attirent plus l'attention que les 14 000 spectateurs présents dans cette petite paroisse de l'Ovalie nationale. Pourtant, ce test-match doit couronner le retour des vainqueurs d'Auckland et de Christchurch, après une tournée triomphale en Nouvelle-Zélande. La V^e République se donne pour mission de développer le sport en tant qu'enjeu national. Pour la FFR, il est temps de convertir le potentiel des rugbymen présents en ces terres de mission.



Affiche du match France-Canada du 17 décembre 1994, Olympique de Besançon

2003 :

l'apogée pour le handball féminin à Besançon

Sébastien Laffage-Cosnier et Patrick Décimo

L'année 2003 est synonyme de période faste pour les « Rouges » de l'ESBF qui réalisent le quadruplé Championnat de France, Coupe de France, Coupe de la Ligue et Coupe d'Europe des Vainqueurs de coupe. Le club est à son apogée en cette saison 2002-2003. Le lundi 19 mai 2003, lendemain de la victoire des « Bisontines reines d'Europe », *L'Est Républicain* fait sa Une avec un montage photographique qui souligne à la fois l'effervescence des 2 000 supporters amassés devant l'écran géant de la place du 8 Septembre et la joie des joueuses, des dirigeants et des élus locaux lors de la délivrance finale dans le Palais des Sports de Besançon. Pas moins de trois envoyés spéciaux sont mobilisés pour couvrir l'événement qui fournit trois pages complètes dans le supplément « Sports » paraissant les lundis. Plus encore, quelques mois plus tard, cinq joueuses de l'équipe bisontine sont également championnes du Monde. Après un passage au Comité national olympique et sportif français (CNOSF) ou à Matignon, « le retour des héroïnes » dans la capitale bisontine est souligné par le journaliste de *L'Est Républicain* Bastien Gormond, mettant en avant les coups de klaxon et les bouquets de fleurs dans son article détaillé.



Réception à l'Élysée
par le président Jacques Chirac
des joueuses de l'ESBF
après leur quadruplé historique.
Archives départementales du
Doubs, 189J7

LES ÉTOILES DU SPORT BISONTIN

Lucien Laurent, football

Cyril Polycarpe

Connu pour être l'auteur du premier but de l'histoire de la Coupe du monde, le 13 juillet 1930, face au Mexique, Lucien Laurent est aussi une figure du patrimoine footballistique du *Racing Club Franc-Comtois*). Son parcours symbolise l'introduction progressive du professionnalisme à Besançon. Âgé de 23 ans, il est recruté avec son frère Jean par le *FC Sochaux-Montbéliard* en tant que « footballeur-ouvrier » dans les usines Peugeot. Cette condition sociale démontre le statut itinérant du footballeur avant l'ère du professionnalisme. En 1932, il bénéficie enfin du statut de professionnel qui lui apporte stabilité et reconnaissance. En 1943, il s'installe à Besançon où il jette les bases du professionnalisme du RCFC en tant qu'entraîneur-joueur en deuxième division jusqu'en 1950. Son décès le 11 avril 2005 est une page de l'histoire de l'équipe de France de football qui se tourne.



Équipe de France de football, le 15 mars 1931 à Colombes, Agence photographique Rol,
Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, EI-13 (1748)
Lucien Laurent est le deuxième joueur accroupi au premier rang en partant de la droite.

Charles Bochard, résistant et rugbyman

Lisa Mucciarelli et Alain Dougy

Né à Lons-le-Saunier, Charles Bochard découvre le rugby dans sa ville natale. En 1937, il défait ses valises à Besançon pour débiter un emploi en tant qu'aide-mécanicien, mais aussi parce qu'il souhaite perfectionner sa pratique ovalienne. Il rejoint alors le *Racing Club Franche-Comté* en tant que demi de mêlée. Le club bénéficie en effet d'une renommée nationale puisque la finale de championnat de France de deuxième série disputée en 1936 lui a permis de se hisser au premier niveau national.

Le destin du rugbyman bascule pendant la Seconde Guerre mondiale au cours de laquelle il s'engage comme résistant. Mobilisé dans un premier temps dans la marine, Charles Bochard est envoyé en Algérie d'où il rentre en 1942. La même année, il devient franc-tireur et partisan (FTP) et participe à des actions de sabotage aux alentours de Besançon. Ses qualités démontrées de résistant l'amènent en Gironde, où il apporte son appui au groupe Bourgeois alors en grande difficulté. Arrêté dans son appartement du 15 de la rue des Boucheries à Besançon en octobre 1943, Bochard est transféré à Bordeaux et maintenu en détention au Fort du Hâ. Condamné par le tribunal allemand le 20 janvier 1944 pour acte de franc-tireur, il est fusillé six jours plus tard au camp de Souge. Une lettre d'adieu signée « Charlot », cousue dans la doublure de sa veste et destinée à son copain Robert Camus du RFCF, témoigne de son attachement pour son sport favori.

La disparition tragique de Bochard semble signer l'arrêt de la section rugby du RFCF qui, secouée par la perte de cet équipier, ne retrouve pas l'énergie d'avant-guerre et décide d'interrompre sa saison. Quelques mois après la mort du demi de mêlée, les rugbyman quittent le RFCF dont ils ne reconnaissent pas l'engagement vers la professionnalisation. L'*Olympique de Besançon* est créé dès 1944. Chaque année depuis cette date, le club rend hommage à son héros mort pour la France.

“

Adieu mon vieux et je te souhaite ainsi qu'à tous les copains une vie belle et heureuse et que notre sacrifice aura enfin servi à quelque chose de propre pour la France et surtout dis-toi bien que devant le poteau d'exécution je me tiendrai aussi bien que sur un terrain de rugby. ”

Lettre de Charles Bochard à Robert Camus,
Bordeaux, le 25 janvier 1944
Musée de la Résistance et de la Déportation, Besançon.



Charles Bochard, photographie,
vers 1940, Olympique de
Besançon

Équipe 1941-1942 de la section rugby du RFCF, collection particulière Charles Bochard est assis au premier rang, à droite, et Rober Camus au second rang, à droite.



Sandrine Mariot, handball

Sébastien Laffage-Cosnier et Patrick Décimo

Le parcours de Sandrine Mariot incarne à lui seul tout le savoir-faire et la réputation de la formation bisontine qui a façonné de nombreuses joueuses de handball évoluant à très haut-niveau. Elle est lancée sur les parquets par son père, Jacques Mariot, dès ses six ans. Sa carrière débute lorsqu'elle devient championne de France avec son équipe en cadette. Elle est rapidement sélectionnée en équipe de France cadettes, espoirs, puis France A. Évoluant au poste de demi-centre, Sandrine Mariot est connue pour mener, avec justesse et imprévisibilité, le jeu d'attaque des équipes dans lesquelles elle évolue. Entourée au sein d'un club familial très bien structuré, elle comptabilise 168 sélections en équipe nationale et 381 buts. Outre les nombreux titres nationaux et européens qu'elle remporte avec l'ESBF, son club de cœur, elle est également championne du monde en 2003, vice-championne du monde en 1999 et médaillée de bronze au championnat d'Europe en 2002 avec l'équipe de France. Un palmarès sportif remarquable et une personnalité exceptionnelle.



Match opposant l'ESBF à Metz en mai 2017, Raphaëlle Tavel et Sandrine Mariot sur le banc des entraîneurs, photographie de Jean-Charles Sexe pour la Ville de Besançon
Raphaëlle Tavel et Sandrine Mariot ont partagé les heures de gloire de l'ESBF.

Les grands de la boxe bisontine

Jean-François Loudcher

Jean Josselin (1940-2021)

Boxeur poids welters bisontin. Deux fois champion d'Europe EBU (1966 et 1969), challenger mondial de Curtis Cokes en 1966 pour le titre unifié WBC-WBA, il est le premier Bisontin à s'être élevé à ce niveau. Élève de l'entraîneur local bien connu, Raymond Lucas du *Ring Olympique Club*, il le quitte pour le fameux coach parisien José Jover. Immergé dans ce show-biz à paillettes, il ne parvient pas à s'imposer et il arrête de boxer en 1974. En réalité, il aura peut-être manqué à « Jeannot », garçon sans histoire, quelque chose de plus que ses seules qualités « d'encaisseur » et de « démolisseur » remarquables ; un imaginaire médiatique qui lui aurait permis de transcender ses origines et se hisser sur la plus haute marche du podium.

Morrade Hakkar (né en 1972)

Ce boxeur poids moyen licencié à Vesoul, puis au *Ring olympique bisontin*, devient, après avoir glané deux fois le titre national et gagné le championnat international WBC (1997), champion d'Europe EBU en 2002 et 2005. Lors de son affrontement contre Bernard Hopkins (2003) à Philadelphie pour le titre mondial unifié (WBC/WBA/IBF), ses esquives et sa science du déplacement ne sont cependant pas suffisantes face à ce multiple champion du monde. Il réalise son dernier combat le 30 juin 2012 à Besançon, à l'âge de 40 ans. Investi dans la vie bisontine, il continue d'œuvrer pour la boxe en tant qu'entraîneur.

Khedafi Djelkhir (né en 1983)

Il démarre la boxe en 1999 avec Wahib Nasri et intègre l'équipe de France et l'INSEP en 2002. Il remporte le titre de champion de France poids plumes amateur entre 2004 et 2008. Après avoir atteint les 16^e de finale aux Jeux olympiques d'Athènes (2004), il est médaillé d'argent à ceux de Pékin (2008). Il continue de s'entraîner à Besançon alors qu'il entame l'année suivante une carrière professionnelle auprès de l'organisateur et boxeur Mahyar Monshipour, puis de Jean-Marc Mormeck. Il devient champion du monde APB Poids plumes (2015), afin de se qualifier pour les Jeux olympiques de Rio, mais la fédération française ne le suit pas et il abandonne.

Mamadou Thiam (né en 1972)

Né au Sénégal, Mamadou Thiam grandit à Besançon dans le quartier des Clairs-Soleils. Il démarre la boxe tardivement au *Ring Olympique Bisontin*, passe professionnel en 1993 et s'entraîne chez les frères Acariès. Après avoir remporté les titres de champion de France, puis d'Europe des super-welters (1998, 1999, 2001), il dispute deux championnats du monde WBA (2000 à Miami et 2002 à Marseille). Il se rend ensuite à Las Vegas et combat sur le continent américain, mais aussi en Hongrie, au Danemark, en Irlande et même en Bosnie. Il offre désormais son expérience aux boxeurs qui viennent fréquenter la salle qu'il a ouverte dans un quartier dit sensible de Joinville-le-Pont.

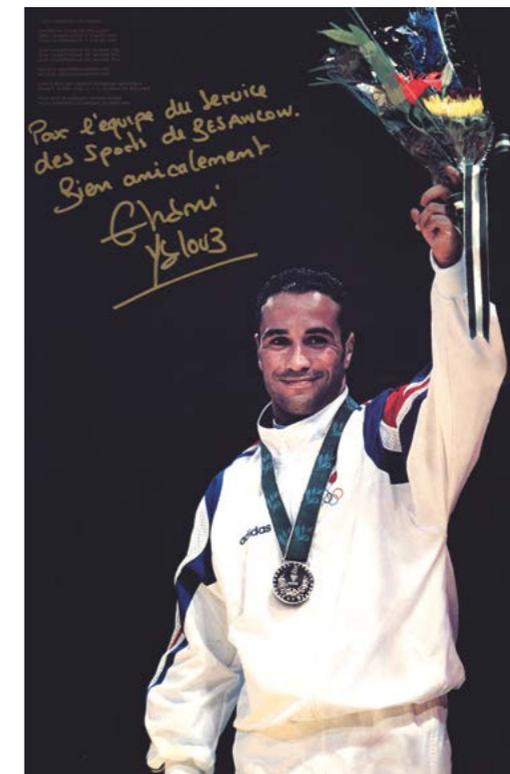
Abdelghani Yalouz dit Ghani Yalouz, lutte

Cheikh Tidiane Wane

Né le 28 décembre 1967 à Casablanca, au Maroc, formé au *Club Pugilistique Bisontin* (CPB - Doubs) avec lequel il obtient son premier titre de champion de France en 1986, Abdelghani Yalouz, dit Ghani Yalouz, intègre l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) en 1988. Double champion d'Europe et deux fois vice-champion du monde, il remporte la médaille d'argent dans la catégorie des moins de 69 kg lors des Jeux olympiques d'Atlanta en 1996. À l'issue de sa somptueuse carrière sportive, il poursuit en décrochant des fonctions prestigieuses : de directeur des équipes de France de lutte gréco-romaine à directeur général de l'INSEP (2017-2021). Le lutteur est désormais un grand dirigeant sportif. À Besançon, il est une véritable légende au point que le Palais des Sports porte son nom.



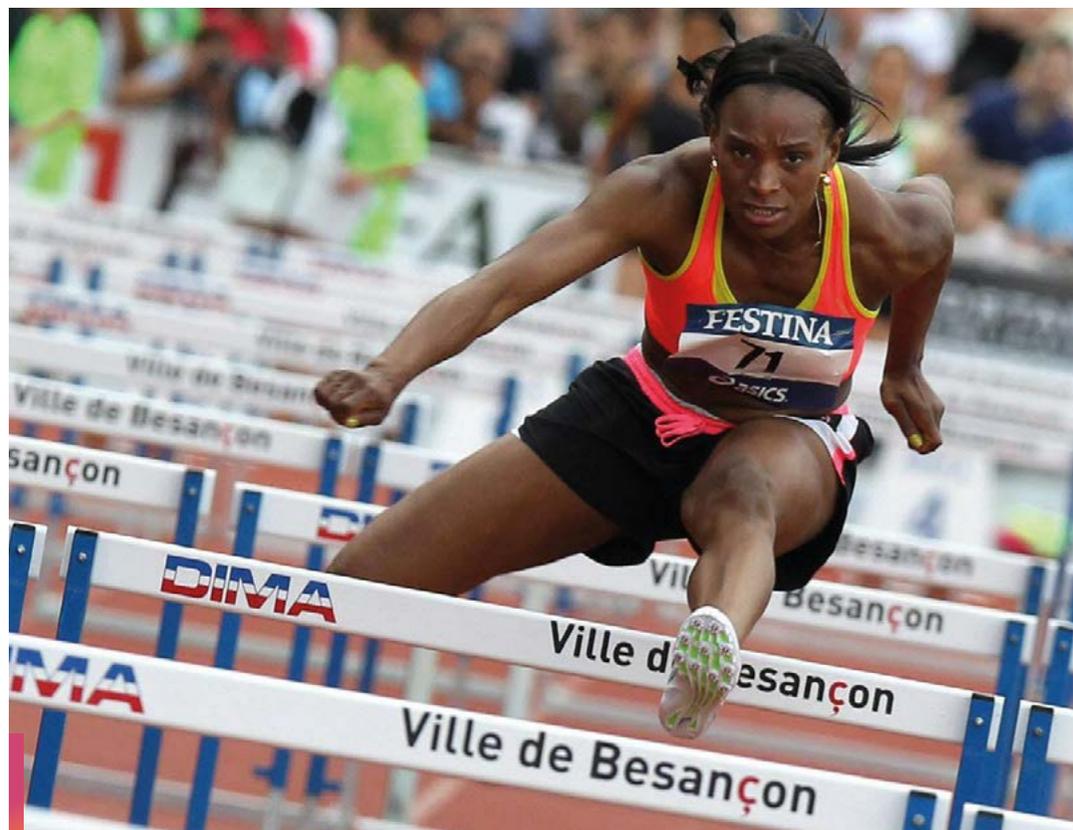
Khedafi Djelkhir, photographie d'Éric Chatelain pour la Ville de Besançon, 2019
Ghani Yalouz, 1996, Archives municipales de Besançon, 639W96



Reïna-Flor Okori, athlétisme

Yann Descamps

Née en 1980 à Libreville, au Gabon, Reïna-Flor Okori est une championne qui a marqué l'histoire de l'athlétisme bisontin et français. Figure emblématique du *Doubs Sud Athlétisme de Besançon* depuis ses débuts en 1992, elle survole dans un premier temps les compétitions juniors jusqu'au titre de championne d'Europe junior du 100m haies en 1999. Sa progression se poursuit ensuite au niveau élite, où elle remporte trois titres de championne de France et où elle atteint les demi-finales des Jeux olympiques d'Athènes 2004, Pékin 2008 et Londres 2012. Elle incarne à elle seule, par son parcours et sa réussite, une France et une Besançon cosmopolites et triomphantes.



Reïna-Flor Okori au meeting Chronostar de Besançon, photographie de Lionel Vadam pour l'Est Républicain

Michel Mathiot, gymnastique

Pauline Déodati

Né le 26 avril 1926 à Besançon, Michel Mathiot commence la gymnastique à l'âge de 8 ans au club de *La Française*. Plus tard, il rentre en équipe de France, ce qui lui permet de participer à quatre Jeux olympiques : Londres en 1948, Helsinki en 1952, Melbourne en 1956 et Rome en 1960. Un record qu'il a longtemps détenu. Il mène ensuite sa carrière en tant qu'entraîneur de gymnastique et devient le premier Conseiller Technique Régional de France. Ainsi, il parcourt toute la Franche-Comté afin de former les gymnastes et entraîneurs et apporter son expertise dans la construction de salles spécialisées. Grand comique, il forme également un duo de clowns avec son ami, Daniel Claudepierre. Tous deux gymnastes, ils lient cirque et gymnastique dans des numéros qui les mènent partout en France de 1955 à 1965. Il s'éteint le 2 février 1999 en laissant le souvenir d'un homme et entraîneur souriant et bienveillant.



Michel Mathiot « en vol », 1942, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 888

Monique Alber, tennis de table

Christian Vivier

Pongiste bisontine, Monique Alber domine cette discipline dans les années 1950-1960 alors que le sport féminin ne fait pas l'unanimité. À l'âge de 15 ans, elle découvre par hasard cette pratique. Un an après, cette athlète surdouée devient championne de France junior (1952) et seconde joueuse française quelques années plus tard. Échouant dans sa quête de couronnement national, elle rejoint le RCFC en 1960 pour s'entraîner avec l'équipe masculine évoluant au niveau national. Elle obtient par la suite le titre en simple dames en 1960 et 1962 et totalise pas moins de 5 médailles de bronze et 5 médailles d'argent au cours de sa carrière dans cette même épreuve. Toutefois, c'est en double qu'elle excelle avec 4 titres de championne de France (1957, 1958, 1959 et 1961) en double dames et 4 autres titres de championne de France (1960, 1962, 1966 et 1967) en double mixte. Joueuse de classe internationale, elle est médaillée de bronze en double mixte aux Championnats d'Europe en 1962 et reçoit le trophée du meilleur exploit sportif régional de l'année (hommes et femmes confondus).



Remise de médaille à Monique Alber,
Collection particulière

Monique Alber est sans doute l'une des premières sportives bisontines à s'illustrer au niveau international dans les années 1950-1960. En 1960, elle a rejoint le RCFC entraîné par Gérard Vivier à sa gauche sur la photographie pour se confronter quasi-quotidiennement à des pongistes masculins de seconde division (Bianchi, Dardy et Vivier).

Philippe Boccara, kayak

Willy Hugedet

Né le 6 juillet 1959 au Mans, Philippe Boccara demeure le kayakiste qui a le plus fait briller le *Sport Nautique Bisontin* à l'international. Sa longévité au plus haut niveau est exceptionnelle : vingt ans et six olympiades, de Moscou 1980 à Sydney 2000 (quatre pour la France et deux pour les États-Unis). Spécialiste de course en ligne, ses plus belles réussites comptent une médaille de bronze olympique en kayak quadriplace (K4) sur 1 000m, avec François Barouh, Pascal Boucherit et Didier Vavasseur, et quatre médailles d'or aux Championnats du Monde en kayak monoplace (K1) sur 10 000m en 1990 et kayak biplace (K2) avec Pascal Boucherit sur des distances de 1 000m en 1985 et 10 000m en 1987 et 1991. Après son passage à Besançon, Philippe Boccara s'installe aux États-Unis en 1984 où il exerce le métier de chiropracteur.



Équipe de Besançon, Philippe Boccara et son partenaire
Pascal Boucherit, photographie de Marcel Chapuis, années 1980,
Archives municipales de Besançon, 6Fi1153

Quelques grands noms du cyclisme bisontin

Alain Gros Lambert

Jean-Jacques Lamboley (1920-1999)

Cycliste professionnel sur piste de 1946 à 1951, il vit dans le quartier de Bregille à Besançon. C'est en tant qu'amateur qu'il commence son palmarès en cyclisme sur route par une troisième place sur *La Polymultipliée* en 1941. Il s'illustre surtout à partir de 1946, en se spécialisant dans le demi-fond, discipline dans laquelle il est sacré champion du monde en 1948 à Amsterdam.

Jean de Gribaldy (1922-1987)

Ancien coureur cycliste professionnel et directeur sportif d'équipes cyclistes, Jean de Gribaldy est un personnage hors norme et aux multiples facettes. Il a durablement marqué de son empreinte l'univers du cyclisme, mais aussi l'histoire de Besançon, son commerce (plusieurs boutiques dont la plus célèbre donnait sur la place de la Révolution) et évidemment sa vie sportive.

Morgan Kneisky (né en 1987)

Né à Besançon, Morgan Kneisky est un coureur cycliste et entraîneur français. Professionnel entre 2010 et juin 2020, il possède plusieurs titres de champion du monde de cyclisme sur piste à son palmarès, celui du scratch obtenu en 2009, et ceux de la course à l'américaine gagnés en 2013 avec Vivien Brisse, en 2015 avec Bryan Coquard et 2017 avec Benjamin Thomas. Il est aussi vainqueur de la Coupe du monde du scratch en 2010 et quadruple champion de France de cyclisme sur piste.

Juliette Labous (née en 1998)

Née à Besançon, Juliette Labous est une coureuse cycliste professionnelle française membre de l'équipe DSM. Elle commence sa carrière sportive par le BMX puis s'essaye au cyclo-cross avant de briller sur route à partir de l'année 2016, où elle est sacrée championne de France juniors (course en ligne et contre-la-montre) et médaillée de bronze aux championnats du monde du contre-la-montre juniors à Doha. En 2023, elle termine deuxième du Tour d'Italie féminin avec l'équipe DSM.

Romain Grégoire (né en 2003)

Né à Besançon, Romain Grégoire est un coureur cycliste français, formé à l'*Amicale Cycliste Bisontine*, membre actuellement de l'équipe *Groupama-FDJ*. Triple champion de France chez les juniors (moins de 19 ans), il devient champion d'Europe juniors en 2021. En 2023, il enregistre sa première victoire professionnelle à l'occasion de la deuxième étape des Quatre Jours de Dunkerque avant de remporter le général et devenir le plus jeune vainqueur de cette épreuve. Il récidive en gagnant deux étapes et le classement général sur le Tour du Limousin. Il est le néo-professionnel qui a remporté le plus de victoires en 2023.



Magasin De Gribaldy, place de la Révolution, photographie de Bernard Faille pour l'Est Républicain, 1974, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 53825 - 53919

GRANDS SPECTACLES DE SPORT À BESANÇON

Besançon est une terre d'accueil de nombreux spectacles de sport, véritables leviers de développement territorial faisant rayonner les infrastructures de la ville. Compétitions d'envergure locale à internationale, ces spectacles se caractérisent par une diversité de pratiques sportives et de terrains de jeux. Certains résonnent plus que d'autres dans l'esprit des Bisontins, tels que le Tour de France ou le Trail des Forts. Besançon tire aussi son épingle du jeu en matière de sports mécaniques et aériens !

Besançon, ville de compétitions sportives : de France aux Mondiaux

Sandra Seyssel

De nombreuses compétitions sportives, permettant de délivrer des titres nationaux, européens ou internationaux, sont organisées en terres bisontines : des Championnats de France de tennis de table (1980), de lutte Gréco-Romaine (1984), de cyclisme sur piste (1985), d'haltérophilie (1987), de baseball (1987), d'épée (1987), de boxe (1996) ou de gymnastique féminine (1999), pour les plus anciens. Besançon accueille aussi les Championnats d'Europe de karting (1984), de lutte (1995) ou de boxe (1997). Que dire de la finale de la Coupe d'Europe de Handball (2003) !

La capitale tire aussi son épingle du jeu au niveau mondial, avec l'organisation des Mondiaux de cyclisme sur piste (1980), où Daniel Morelon repart avec deux breloques, de handball (1981) et de boxe américaine (1996). La Coupe du Monde d'escalade (1999), le Tournoi International de Judo (1999) et le 16^e Open de Franche-Comté de Judo (2008) passent aussi par la « Petite boucle », tout comme les matches du groupe C des 17^{èmes} Mondiaux de handball masculin (2001).

La ville connaît une année faste en 2023, avec l'accueil de la finale de la Coupe du Monde de cyclo-cross, de la Coupe du Monde de para-triathlon et du Championnat d'Europe de BMX. Sans oublier le Tour de France, reçu dix-huit fois.

La “ Grande boucle “ dans la “ Petite boucle “

Sandra Seyssel

C'est en 1947 que le Tour de France rend pour la première fois visite à la capitale bisontine. Celle-ci ne boude pas son plaisir cette année-là, puisqu'elle est à la fois ville d'arrivée et ville départ. Le premier vainqueur est le Suisse Ferdi Kübler, au sprint. Le Tour revient ensuite dix-sept fois : dix fois comme ville d'arrivée et ville départ (1954, 1957, 1958, 1960, 1963, 1968, 1974, 1977, 1988, 1990), quatre fois comme ville d'arrivée (1964, 1996, 2009, 2012) et deux fois comme ville départ (1981, 2014). Elle est même le cadre d'un contre-la-montre hors du temps entre Besançon et Besançon en 2004, avec la victoire de Lance Amstrong (déclassé depuis). Elle avait déjà accueilli le départ du contre-la-montre entre Besançon et Dijon (1958) et les arrivées des contre-la-montre entre Pontarlier et Besançon (1960), Arbois et Besançon (1963), Arc-et-Senans et Besançon (2012). Darrigade (1958), Anquetil (1963), Van Poppel (1988), Wiggins (2012) ou encore Gallopin (2014) font partie des grands noms du cyclisme, vainqueurs d'étape à Besançon. Des victoires qui s'adjugent initialement sur la piste du stade-vélodrome (1947-1958).



Tour de France 2012, contre la montre individuel entre Arc-et-Senans et Besançon, photographie de Jean-Charles Sexe pour la Ville de Besançon

Le Trail des Forts, temps fort des Bisontins

Sandra Seyssel

Depuis 2004, le Trail des Forts est l'un des événements phares qui rassemblent les Bisontins. Il naît de la volonté d'Olivier Tiercet et de Jean-Marie Baverel, licenciés de l'ASMB (*Amicale sportive municipale Bisontine*), de créer une course nature sur les collines près de Besançon. Les deux comparses ont pour objectif de faire rayonner leur ville au sein de la communauté d'agglomération nouvellement créée. Quatre cents coureurs se donnent rendez-vous lors de la première édition (2004). Le succès ne se dément plus depuis, avec un nombre de participants en croissance constante et des formats de course sans cesse plus nombreux et renouvelés. Le trail entre dans la cour des grands, en intégrant le Challenge New Balance (2007), puis en devenant support du Championnat de trail de la Région et épreuve du Trail Tour National (2014). Un salon dédié au trail est créé (2010). Durant la vingtième édition (2023), le trail entre dans une nouvelle dimension : un record de participants est battu avec plus de 6 300 inscrits, sa durée est portée à trois jours et un contre-la-montre nocturne est proposé. Le Trail des Forts est un exemple réussi d'une mobilisation conjointe entre collectivités territoriales et associations sportives.



Trail des Forts, photographie de Jean-Charles Sexe pour la Ville de Besançon, 2020

Meetings aériens et autres sports mécaniques

Nicolas Voisin et Sandra Seyssel

Construit dans les années 1920, l'aérodrome de Besançon-Thise accueille plusieurs grands meetings dont celui organisé en souvenir des aviateurs Nungesser et Coli (1952), ainsi qu'un Championnat du monde des dirigeables (1992). Si les deux hangars conçus par Fernand Aimond en 1937 sont classés Monuments historiques depuis 2007, ils ont toutefois souffert des ravages du temps. Des travaux de rénovation, entrepris en 2019, ont été financés par l'État, la Ville et le Loto du patrimoine.

À partir des années 1960, le circuit des Montboucons est le théâtre de courses spectaculaires de motocross comptant plus de 50 crossmen répartis en plusieurs catégories (125, 250, 500 cm³) s'affrontant sur un terrain prêté par l'Armée. Chaque édition rassemble des milliers de spectateurs se déplaçant à pied, souvent en famille, en rang serré depuis les quartiers les plus proches (Montrapon, Saint-Ferjeux). Certaines années sont mythiques, par leurs conditions météorologiques dantesques rendant la piste infernale, obligeant même parfois la modification du parcours (1969). Un journaliste local note cette année-là : « Ils sont partis à vingt, il n'en arrivera aucun ». L'Amicale Motocycliste du Doubs, principale organisatrice, crée ensuite la course de côte de Marchaux (1976).



Moto-cross aux Montboucons, photographie de Bernard Faille pour l'Est Républicain, 1961, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 12554 - 12585

Des spectacles d'un nouveau genre : le Cirque Plume

Pauline Déodati

Dressage d'animaux, clowns, piste ronde, chapiteau rouge, sont autant de vocables traditionnellement attachés au cirque dans l'imaginaire commun. Cependant, un cirque d'un nouveau genre fait son apparition à Besançon en 1984 : le *Cirque Plume*, né d'une bande de circassiens qui décident de créer une compagnie. Les numéros, alliant poésie et acrobatie, gagnent rapidement le cœur des Bisontines et des Bisontins.

Si le premier spectacle *Amour, jonglage et falbalas* (1984-1987) se veut classique, la troupe affirme son style dès le suivant avec *Spectacle de Cirque et de Merveilles* (1988-1990). Celui-ci leur ouvre aussi les portes de l'international. La compagnie traverse pour la première fois le Maroc, la Tunisie, la Suisse et la Belgique. Puis, elle accède à une renommée quasi planétaire, avec une tournée à New York (2001) et des allers-retours réguliers au Brésil. Si la troupe élabore ces spectacles en Franche-Comté, à Salins-les-Bains ou à Besançon, elle n'a jamais eu un véritable lieu de création pérenne. Après avoir monté/démonté des centaines de fois son chapiteau, le *Cirque Plume* crée une école de cirque à Besançon (dans la cour de l'Hôtel de Champagne situé dans le quartier Battant) pour transmettre son énergie et son originalité et participé à la diffusion d'un cirque nouveau centré sur l'art de la prouesse artistique au service d'un message poétique, la compagnie tire sa révérence avec *La dernière saison* (2017-2020). En 2020, les archives de la compagnie sont versées à la Bibliothèque nationale de France (BnF), tandis que les costumes intègrent les collections du Centre National du Costume de Scène (CNCS) de Moulins.

Des spectacles de danse aux frontières dépassées

Jérôme Douablin

« Ralenti, rembobinage, pause, bug... Autant d'effets spéciaux recréés par le mouvement et renforcés par les états de corps » résume le travail du chorégraphe Étienne Rochefort, mêlant influences cinématographiques, hip-hop, magie, danse contemporaine et pratique du Djijing. Implantée à Besançon, *la Cie 1 des si* se professionnalise après ses deux premiers spectacles *On zappe et NRJ Drink* (2006-2009). Une nouvelle perspective s'ouvre lorsqu'elle se lance dans la création d'un spectacle jeune public, *Marcel*, en tournée dans quelques villages de Franche-Comté (2010-2012). Les artistes décident ensuite de créer une œuvre qui ferait office de manifeste esthétique. Avec *2#Damon* (2014-2018), soutenue par le Dispositif Émergences de Besançon, la compagnie dévoile l'essence de sa matrice gestuelle au prisme d'une scénographie lumineuse se rapprochant de l'illusion d'optique. Cette démarche est confirmée avec *Wormhole* (2016-2018) puis *Oikos Logos* (2019-2020), réunissant théâtre absurde et danse. Un nouvel élan créatif surgit au début des années 2020 avec *Bugging* (2021) et *Unblock Project* (2023), œuvre qui transcende les frontières entre concert, spectacle et film.



Affiche, *Amour, jonglage et falbalas*, Bernard Kudlak, 1984, Collection Ville de Besançon, Musée comtois
Jongleur, metteur en scène, clown, Bernard Kudlak est l'un des fondateurs multifacettes du Cirque Plume.

Culture et société

- Albertini, P. (2014). *L'École en France : du XIX^e siècle à nos jours, de la maternelle à l'université*. Hachette.
- Besson, A., Blanc, W., et Ferré, V. (dir.) (2022). *Dictionnaire du Moyen Âge imaginaire. Le médiévalisme, hier et aujourd'hui*. Vendémiaire.
- Corbin, A. (1982). *Le miasme et la jonquille – L'odorat et l'imaginaire social XVIII^e-XIX^e siècles*. Aubier Montaigne.
- Corbin, A. (1990). *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage*. Flammarion.
- Corbin, A. (dir.) (1995). *L'avènement des Loisirs 1850-1960*. Aubier.
- Derrida, J. (1980). *La carte postale : de Socrate à Freud et au-delà*. Flammarion-Aubier.
- Elias, N. (1973). *La civilisation des mœurs*. Calmann-Lévy (œuvre originale publiée en 1939).
- Elias, N. (1985). *La société de cour*. Flammarion (œuvre originale publiée en 1969).
- Fournier, L. S. (dir.) (2008). *Le petit patrimoine des européens*. L'Harmattan.
- Frère, C. et Ripert, A. (1983). *La carte postale, son histoire, sa fonction sociale*. Presses universitaires de Lyon.
- Ory, P. (1984). La modernité mise en branle. Dans Y. Lequin, *Histoire des français 19^e-20^e siècles*. Tome *Les citoyens et la démocratie*. Armand Colin.
- Rauch, A. (2001). *Vacances en France de 1830 à nos jours* (2^e éd.). Hachette Littérature.

Besançon, la Franche-Comté et leur histoire

- Coindre, G. (1901). *Mon vieux Besançon, histoire pittoresque et intime d'une ville*. Paul Jacquin.
- Courtieu, J. (1974). *Besançon en cartes postales anciennes*. Bibliothèque Européenne.
- Fohlen, C. (1962). Les échecs ferroviaires de Besançon. *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs, nouvelle série 4*, 1-15.
- Fohlen, C. (dir.) (1964). *Histoire de Besançon, de la conquête française à nos jours, 2*. Cêtre.
- Gavoille, J. (1979). *La Franche-Comté de 1870 à nos jours*. Mars et Mercure.
- Roussel, C. (2013). *Besançon et ses demeures*. Lieux-dits.
- Stoulig, C. (dir.) (2006). *De Vesontio à Besançon*. Chaman édition.

Histoire(s) et sociologie du sport

- Agulhon, M. (1988). Un entretien avec Maurice Agulhon. *Sport Histoire, La sociabilité par le sport, 1*, 11-15.
- Arnaud, P. et Camy, J. (1986). *La naissance du Mouvement Sportif Associatif en France*. Presses universitaires de Lyon.
- Arnaud, P. (dir.) (2000). *Le sport en France*. La Documentation française.
- Arnaud, P. (2001). Genèse des politiques sportives publiques : Le cas français. *Revue française d'administration publique, 97*, 29-38.
- Berthelot, J.-M. (1992). Éléments pour une sociologie des espaces corporels. Dans B. Michon et C. Faber (dir.), *Corps, espaces et pratiques sportives* (p. 47-65). Université des Sciences Humaines – Laboratoire APS et Sciences sociales de Strasbourg.
- Callède, J.-P. (1987). *L'esprit sportif. Essai sur le développement associatif de la culture sportive*. MSHA et Presses universitaires de Bordeaux.
- Elias, N. et Dunning, E. (1994). *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Fayard (œuvre originale publiée en 1986).
- Geney, L. (2002). *Jalons pour une histoire des politiques sportives municipales (1945-1978)* [mémoire de DEA]. Université de Franche-Comté.
- Rouyer-Mouglin, N., Vivier, Tatu, A. et Moreau, C. (1998). *Henri Mouhot, trajectoire éclectique d'un passionné d'activités physiques au début du siècle*. Dans J.-M. Delaplace (dir.), *L'histoire du sport. L'histoire des sportifs* (p. 143-160). L'Harmattan.
- Terret, T. (2010). *L'histoire du sport*. PUF.
- Vigarelo, G. (1978). *Le corps redressé*. J.-P. Delarge.

De l'antiquité au XVIII^e siècle : quelles pratiques corporelles ?

- Bolot, A. (2004). *Les étuves de Besançon de la moitié du XV^e siècle à la fin du XVI^e siècle* [mémoire de master non publié]. Université de Franche-Comté.
- Chevassu, V. (à paraître). Maison de tolérance municipale. *Atlas historique de Besançon*. Ausonius.
- Delsalle, P. (2009). Jeu de paume et tripots : contribution à l'histoire d'un sport dans la cité impériale de Besançon, le comté de Bourgogne (Franche-Comté) et le comté de Montbéliard, aux XVI^e et XVII^e siècles. Dans P. Clastres et P. Dietschy (dir.), *Paume et tennis en France, XV^e-XX^e siècles* (p. 31-44). Nouveau Monde éditions.
- Four, L. (1956). Les chevaliers de l'arc, de l'arbalète et de l'arquebuse au temps jadis. *Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon – Procès-Verbaux et Mémoires, 171* (1947-1956), 121-135.
- Jaquet, D. (2017). *Combattre au Moyen Âge. Une histoire des arts martiaux en Occident, XIV^e-XVI^e*. Arkhê.
- Merdrignac, B. (2002). *Le sport au Moyen Âge*. Presses universitaires de Rennes.
- Petitjean, M. (2003). Une saison théâtrale au Jeu de paume de Besançon, mai-octobre 1729. *Barbizier, nouvelle série* (27), 200.
- Vaucelle, S. (2004). « L'art de jouer à la Cour ». Idéologie monarchique et éducation courtisane dans la France Classique (1550-1650). Dans J.-F. Loucher, C. Vivier, P. Dietschy et J.-N. Renaud (dir.), *Sport et idéologie* (t. 2, p. 343-352). ACE-SHS.
- Yates, F. (1996). *Les académies en France au XVI^e siècle*. Presses universitaires de France (œuvre originale publiée en 1947).

Sport et soin du corps

- Demans, S. (1996). *L'utilisation de la culture physique et de la gymnastique médicale dans les établissements de Bregille et Superbregille* [thème d'étude de Licence non publié]. Besançon, UFR STAPS.
- Dutheil, F. (2002). *Le sport à la cure : vie de société et distraction à Vichy, 1850-1914* [thèse de doctorat non publiée]. Université Lyon I.
- Fauché, S. et Orthous, M.-H. (1990). Les médecins et les enjeux d'une éducation physique dans la France de l'après-guerre (1920-1930). *Sciences et motricité, 11*, 10-23.
- Loudcher, J.-F. et Vivier, C. (2004). Contrôle médical et éducation physique dans le département du Doubs entre les deux guerres. *Revue 19/20, 8*, 41-59.
- Mozulpiche, S. (2000). *Gymnastique et éducations physiques dans les établissements des Salins de Bregille au cours de l'entre-deux-guerres* [mémoire de maîtrise non publié]. Université de Franche-Comté.
- Riche-Bourion, M.-F. (1982). *Histoire du thermalisme bisontin* [thèse de doctorat non publiée]. Université de Besançon.
- Roux, J. (2002). *Le docteur Duvernoy et l'Institut Régional d'Éducation Physique (1928-1940)* [mémoire de maîtrise non publié]. Université de Franche-Comté.
- Vivier, C. (1991). *Les actions d'une société sportive en faveur de la Santé Publique, le Sport Nautique Bisontin (1865-1930)*. Dans P. Levêque (dir.), *Éducation et hygiène du corps à travers l'histoire* (p. 87-116). Éditions universitaires de Dijon.

Le temps de l'entre-soi proto-sportif

- Callède, J.-P. (1987). *L'esprit sportif. Essai sur le développement associatif de la culture sportive*. MSHA/PUB.
- Tinchant, J.-L. (1998). Essai de classification des patronages catholiques sportifs bisontins (1895-1943). Dans C. Vivier et J.-F. Loudcher (dir.), *Le Sport dans la Ville* (p. 171-178). L'Harmattan.
- Vivier, C. (1989). *La naissance du sport en Franche-Comté*. Néo-Typo.
- Vivier, C. (1992). L'eau et les pratiques corporelles en Franche-Comté (1870-1914). *Sport et histoire, 1*, 103-124.
- Vivier, C. (1993). Eau et nature : catalyseurs de l'apparition des pratiques sportives en Franche-Comté au tournant du siècle. *Actes du Colloque Transfrontalier, analyse et maîtrise des valeurs naturelles*. Université de Franche-Comté.
- Vivier, C. (1994). *L'aventure canotière : du canotage à l'aviron. Histoire de la Nautique de Besançon (1865-1930)* [thèse de doctorat non publiée]. Université de Lyon.
- Vivier, C. (1995). Les bains de rivière à Besançon au tournant du siècle. Dans P. Arnaud et T. Terret (dir.), *Jeux et sports dans l'histoire*.

Éducation et politiques sportives (XIX^e-XX^e siècles) (p. 367-380). Éditions CTHS.

Vivier, C. (1999). *La sociabilité canotière. La Société Nautique de Besançon*. L'Harmattan.

Vivier, C. (2008). Les célébrations artistiques de l'eau et des pratiques canotières à Besançon à la fin du 19^e siècle. Dans L. Munoz (dir.), *Usages corporels et pratiques sportives aquatiques du XVIII^e au XX^e siècle* (t. 2, p. 193-212). L'Harmattan.

Vivier, C. et Renaud, J.-N. (2010). Tourisme et patrimoine canotiers à Besançon au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Dans G. Ferréol (dir.), *Tourisme et Patrimoine* (p. 221-239). Intercommunications & EME.

Vivier, C. et Renaud, J.-N. (2010). Les plaisirs nautiques au tournant des XIX^e et XX^e siècles – Les mises en scène sportives organisées sur le Léman (Suisse) et sur le Doubs (France). *Loisir et société*, 2(2), 333-360.

Vivier, C. (2019). L'aventure canotière : ode à l'émotion et à la sensibilité. Histoire des premiers pas de *La Nautique de Besançon* (1865-1930). Dans J. Saint-Martin et T. Terret (dir.), *Hommage à Pierre Arnaud* (t. 2, p. 43-58). L'Harmattan.

Le temps du sport institutionnalisé

Antoine, P. (2004). *1904-2004. Centenaire de l'Omnisports RCFC – BRC*. MAE ERTI.

Bauer, T. et Froissart, T. (2015). *Vélodrome. Saint-Quentin-en-Yvelines : un héritage en partage*. Snoeck.

Chalnot, J.-P. (2013). *100 ans La Saint-Claude*.

Da Rocha Carneiro, F. (2022). *Une histoire de France en crampons*. Éditions du détour.

Delépine, M. (2010). *Les stades du football français*. Les nouvelles éditions Sutton.

Falcoz, M. et Chifflet, P. (1998). La construction publique des équipements sportifs : aspects historique, politique et spatial. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 79(2), 14-21.

Hajek, S. et Marsac, A. (2008). Les récits de croisières : diffusion d'une culture touristique en canoë dans la France de l'entre-deux-guerres. *Loisir & Société*, 31(2), 233-265.

Lanfranchi, P. (1999). Histoire du professionnalisme en France et en Italie : des débuts du professionnalisme à la formation des syndicats de joueurs. *Les cahiers de l'INSEP*, 25, 189-205.

Loudcher, J.-F. (2015). Le « système » Minjoz au prisme de la politique sportive municipale de Besançon (1945-1959) : un gouvernement de compromis particulier. *French Politics, Culture and Society*, 33(3), 24-46.

Martin, J.-L. (1999). *La politique de l'éducation physique sous la V^e République*. Tome *L'élan gaullien* (1958-1969). PUF.

Mousset, K., Renaud, J.-R. et Vivier, C. (2023). The rise of ping-pong as a sport in France (1932-1933). *Journal of sport history*, 50(1), 48-67.

Pabion, L. (2021). *Le sport embrigadé ? : Les sociétés de préparation militaire en France : des loisirs militarisés (années 1880 - années 1930)* [thèse de doctorat non publiée]. Université Lyon II.

Rogeaux, A. (2023). *La trajectoire organisationnelle de l'escalade en France et ses innovations sociotechniques : de la mise en forme olympique au virage managérial* [thèse de doctorat non publiée]. Université Rennes 2.

Rouyer, N. (1997). *Le stade municipal de Besançon : rencontre entre un club et une politique locale (1904-1941)* [mémoire de DEA non publié]. Université de Franche-Comté.

Tinchant, J.-L. (1996). *Histoire des patronages catholiques bisontins. De la Bousbotte au P.S.B. (1895-1943)* [mémoire de DEA non publié]. Université de Franche-Comté.

Tinchant, A.-S. (1997). *Les associations sportives sous l'occupation. L'exemple de l'arrondissement de Besançon* [mémoire de DEA non publié]. Université de Franche-Comté.

Tinchant, J.-L. (1999). Au-delà des quartiers : les unions de patronages bisontins (1895-1943). Dans G. Cholvy et Y. Tranvouez, *Sport, culture et religion* (p. 141-156). Centre de recherche bretonne et celtique.

Tinchant, J.-L. (2000). L'identité des jeunes filles et des femmes dans les patronages catholiques bisontins. Dans S. Fauché, J.-P.

Callède, J.-L. Gay-Lescot et J.-P. Laplagne (dir.), *Sport et identités* (p. 305-316). L'Harmattan.

Tinchant, J.-L. et Geney, L. (2005). Le sport catholique bisontin : entre discours et pratique (1945-1967). Dans A. Teja, A. Krüger et J. Riordan, *Sport and Cultures* (p. 253-263). Actes du CESH.

Tinchant, J.-L. (2009). Le football : une pratique au cœur des mutations des patronages catholiques bisontins. Dans L. Munoz et G. Lecocq (dir.), *Des patronages aux associations. La FSCF face aux mutations socio-culturelles. Regards croisés 1898-2008* (p. 293-303). L'Harmattan.

Vivier, C. (1987). *Les exercices corporels et les sports dans le Doubs et le Territoire de Belfort (1870-1914)* [mémoire de DEA non publié]. Université de Besançon.

Vivier, C. (1998). Naissance d'un grand stade municipal à Besançon (1904-1945). Dans P. Arnaud et T. Terret (dir.), *Le sport et ses espaces, XIX^e-XX^e siècles* (p. 27-46). CTHS.

Après 1960, un autre sport ?

Calogirou, C. et Touché, M. (1995). Rêver sa ville : l'exemple des pratiquants de skateboard. *Journal des anthropologues*, 61-62(3), 67-77.

Colas A. (2014). *Mascaret, l'onde lunaire*. Éditions Yep.

Grosprêtre, S., Naudin, P.A., et Renoux, M. (2021). *Le guide complet du parkour*. Editions Eyrolles.

Kinnunen, T. et Vallet, G. (2018). Vertu et vice de la combinaison du contrôle et du désir. Le body-building et le capitalisme post-industriel. *STAPS*, 119(1), 81-94.

Laderman, S. (2014). *Empire in Waves: A political History of Surfing*. University of California Press.

Laffage-Cosnier, S., Vivier, C. et Loudcher, J.-F. (2015). Charme et Sport : une image de l'Entente Sportive Bisontine Féminine à travers son calendrier 2006. Dans G. Ferréol (dir.), *Sentiments et émotions* (p. 297-314). EME et InterCommunications.

Messey, O., Tuillon Demésy, A., et al. (dir.) (2022). De la création à la contestation : Délimiter les sports alternatifs. *¿ Interrogations ?*, 35.

Previtali C., Coignet B. et Vieille Marchiset, G. (2014). Le Parkour : analyse ethnographique d'une communauté juvénile de loisir. *Agora Jeunesse*, 68, 85-98.

Vertinsky, P. (2006). Géométries du pouvoir dans les espaces et les lieux sportifs : les paradoxes de la différence et de l'exclusion. *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 23(1), 75-91.

Vieille-Marchiset, G. (2001). Sports de rue et identité politique des jeunes. *Agora débats/jeunesses*, 23(1), 115-128.

Vieille Marchiset, G. (2003). *Sports de rue et pouvoirs sportifs. Conflits et changement dans l'espace local*. Presses universitaires de Franche-Comté.

Vieille Marchiset, G. et Cretin, S. (2007). Les ambivalences des sports de rue dans les sociétés surmodernes. *Loisir et société, Society and leisure*, 29(2), 377-400.

Vieille Marchiset, G. (2008). La construction sociale des espaces sportifs ouverts dans la ville. Enjeux politiques et liens sociaux en question. *L'homme et la société*, 165-166, 141-160.

Vieille Marchiset, G. (2010). Des marges urbaines à l'institutionnalisation : les pratiques sportives auto-organisées dans la ville de Besançon. *ethnographiques.org*, 20.

Le sport scolaire en France et à Besançon

Bourzac, A. (2004). *Les bataillons scolaires (1881-1891). L'éducation militaire à l'école de la république*. L'Harmattan.

Choppin, A. (2006). Les paradoxes du manuel scolaire. Dans P. Aubin (dir.), *300 ans de manuels scolaires au Québec* (p. 132-143). Presses de l'Université Laval - Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Gerbod, P. (1982). L'éthique héroïque en France (1870-1914). *Revue historique*, 544, 409-429.

Gleyse, J. (2010). *Le verbe et la chair. Un siècle de bréviaires de la République*. L'Harmattan.

Former les corps

Arnaud, P. (1986). *Le Sportsman, l'Écolier, le Gymnaste* [thèse d'État non publiée]. Université de Lyon 1.

Arnaud, P. (1991). Pratiques et pratiquants : les transformations de la sociabilité sportive. Dans P. Arnaud et J. Camy (dir.), *La naissance du Mouvement Sportif Associatif en France* (p. 173-198). Presses Universitaires de Lyon.

Arnaud, P. (1991). *Le militaire, l'écolier, le gymnaste. Naissance de l'éducation physique en France (1869-1889)*. Presses Universitaires de Lyon.

Bourzac, A. (2004). *Les bataillons scolaires (1881-1891). L'éducation militaire à l'école de la république*. L'Harmattan.

Dupaux, J.-J. (2000). *L'Éducation générale et Sportive dans les établissements scolaires de Franche-Comté : 1940-1944* [mémoire de DEA STAPS]. Université de Franche-Comté.

Dupaux J.-J. (2018). *Contrôle des corps et autonomie des lycéens : gymnastique, éducation physique et sport au lycée de Besançon (1850-1935)* [thèse de doctorat non publiée]. Université de Franche-Comté.

Ehrenberg, A. (1983). *Le corps militaire. Politique et pédagogie en démocratie*. Aubier Montaigne.

Giolitto, P. (1970). *Les classes de neige et le tiers temps pédagogique*. PUF.

Hugedet, W., Jean, T. et Laffage-Cosnier, S. (2021). La montagne au cœur d'une pédagogie de l'exaltation. L'exemple de la classe de neige féminine de Saint-Maur-des-Fossés en 1956. *Les Sciences de l'éducation. Pour l'Ère nouvelle*, 54(3), 61-80.

Laffage-Cosnier, S. (2023). *L'École rêvée. Le Dr Max Fourestier et la Ville de Vanves, promoteurs du sport et de la nature à l'école (1950-1973)*. Presses Universitaires de Limoges.

Le Cœur, M. (2004). Couvert, découvert, redécouvert... L'invention du gymnase scolaire en France (1818-1872). *Histoire de l'éducation*, 102(2), 109-135.

Pabion, L. (2021). *Le sport embrigadé ? Les sociétés de préparation militaire en France : des loisirs militarisés (années 1880 – années 1930)* [thèse de doctorat non publiée]. Université de Lyon 2.

Profillet, L., Laffage-Cosnier, S. et Vivier, C. (2019). Le « corps républicain » et ses représentations dans les manuels scolaires de Paul Bert à la fin du XIX^e siècle. *French Cultural Studies*, 30(3), 179-195.

Vivier, C. (2006). Les archives bisontines du sport et de l'éducation physique. Dans F. Bosman, P. Dietschy et P. Clastres (dir.), *Le Sport : de l'archive à l'histoire* (p. 113-128). PUFC.

Former les maîtres : éduquer les esprits

Arnaud, P. (1986). *Le Sportsman, l'Écolier, le Gymnaste* [thèse d'État non publiée]. Université Lyon 1.

Arnaud, C. (2023). *L'éducation physique des jeunes filles françaises : débats et controverses au tournant du XX^e siècle* [mémoire de master non publié]. Université Jean Monnet.

Gavoille, J. (1981). *L'école publique dans le département du Doubs (1870-1914)*. Les Belles Lettres.

Hugedet, F., et Dupaux, J.-J. (2019). Des relations difficiles entre l'université et le monde sportif : La formation des cadres de l'éducation physique et du sport à Besançon (1929-1956). Dans M. Attali et D. Gomet (dir.), *Animer, entraîner, éduquer. Le sport et ses métiers (XX^e-XXI^e siècles)* (p. 81-99). Presses universitaires de Reims.

Hugedet, F., et Dupaux, J.-J. (2020). L'homme de l'ombre et l'acteur. Pouvoir, soutien et résistance dans la mise en place des formations d'enseignants d'EPS dans l'académie de Besançon (1928-1975). Dans J.-N. Renaud et J. Fuchs (dir.), *Former les enseignants d'EPS en France au XX^e siècle* (p. 101-117). Presses universitaires de Rennes.

Vivier, C. et Loudcher, J.-F. (2002). Roger Marchand : professeur E.P.S. et formateur à l'Université de l'oflag XVIIIA d'Edelbach (1940-1945). Dans P. Arnaud (dir.), *Le sport et les français pendant l'occupation 1940-1944* (t. 1, p. 249-267). L'Harmattan.

Vivier, C. et Dupaux, J.-J. (2007). Gérer le danger et le risque en EPS. La sécurité des élèves depuis le milieu du XX^e siècle : le cas du Lycée Victor Hugo de Besançon. *Carrefours de l'éducation*, 23, 137-151.

Dix événements et légendes

Barthes, R. (1957). *Mythologies*. Seuil.

Campbell, J. (2008 [1949]). *The Hero with a Thousand Faces*. New World Library.

Collectif (1879). *Annales Chronologiques de la Société Nautique Bisontine, depuis sa fondation le 27 août 1865 jusqu'au 17 janvier 1879*. Valluet & fils.

Duret, P. (1993). *L'héroïsme sportif*. PUF.

Faliu, O., Tourret, M. (dir.). (2007). *Héros, d'Achille à Zidane*. Bibliothèque Nationale de France.

Favereaux, R. (2022). *Besançon. L'horlogerie dans la ville*. Lieux-Dits.

James, C. (1993). *Fame in the 20th Century*. BCA.

Vigarello, G. (1992). Le Tour de France. Dans P. Nora (dir.), *Les lieux de mémoire* (vol. 3, *Les France*, p. 3801-3833). Gallimard.

Rauch, A. (dir.) (1999). Champions. Vainqueurs ou manipulés ? *Cultures en mouvement*, 19.

Vivier, C. (1998). Pleasures of the Senses: the History of the Disappearance of La Nautique de Besançon, 1865-1930. *The International Journal of the History of Sport*, 15(2), 176-185.

Vivier, C., Geney, L., Goguilly, S. et Loudcher, J.-F. (2005). L'expression du féminin à propos du *Vesontio-Fémina* dans l'étude des quotidiens locaux *Le Petit Comtois et Le Comtois* (1922-1952). Dans A. Roger et T. Terret (dir.), *Sport et genre* (vol. 4, *Objets, arts et médias*, p. 247-267). L'Harmattan.

Les grands spectacles

Bessy, O. et Suchet, A. (2015). Une approche théorique de l'événementiel sportif. *Mondes du Tourisme*, 11.

Debord, G. (1967). *La société du spectacle*. Buchet/Chastel.

Debord, G. (1988). *Commentaires sur la société du spectacle*. Gérard Lebovici.

Farge, A. (2002). Penser et définir l'événement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux. *Terrain*, 38, 67-78.

Ferrand, A. (1995). La communication par l'événement sportif : entre émotion et rationalité. Dans A. Loret (dir.), *Sport et management. De l'éthique à la pratique* (p. 280-294). EPS.

Pinson, J. (2019). Les événements sportifs patrimoniaux : développement d'un concept en émergence. *Téoros*, 38(1).

Crédits

© Besançon, Archives départementales du Doubs : p. 49, p. 114, p. 123

© Besançon, Archives municipales de Besançon : p. 9, p. 10, p. 25, p. 26, p. 27, p. 44, p. 50, p. 74, p. 104, p. 112, p. 117, p. 130, p. 134

© Besançon, Bibliothèque municipale de Besançon : p. 1, p. 2, p. 11, p. 20, p. 21, p. 24, p. 28, p. 30, p. 35, p. 37, p. 43, p. 45, p. 46, p. 54, p. 56, p. 58, p. 59, p. 60, p. 61, p. 64, p. 65, p. 68, p. 69, p. 70, p. 75, p. 77, p. 79, p. 85, p. 88, p. 89, p. 91, p. 92, p. 100, p. 101, p. 102, p. 103, p. 109, p. 113, p. 115, p. 118, p. 120, p. 121, p. 132, p. 136, p. 140,

© Besançon, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Chipault et Soligny : p. 41

© Besançon, Musée comtois : p. 142, Lou Eymann : p. 5, p. 66

© Besançon, Musée de la Résistance et de la Déportation, Lou Eymann : p. 8

© Besançon, Musée du Temps, Pierre Guenat : p. 54, p. 119

© Besançon, Direction Patrimoine Historique, Lou Eymann : p. 52, p. 53

© Collection particulière : p. 23, p. 133

© Patrick Charrière : p. 81

© Est Républicain, Lionel Vadam : p. 131

© Ludovic Godard : p. 83

© INRAP photo J.-L. Bellurget : p. 41

© INSPE : p. 94, p. 95, p. 96, p. 97, p. 106, p. 108

© Olympique bisontin, Lou Eymann : p. 10, p. 71, p. 72, p. 122, p. 126

© Paris Musées / Musée Carnavalet - Histoire de Paris : p. 48

© Paris, Bibliothèque nationale de France : p. 124

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine, 2023, Jérôme Mongreville: p. 39

© Sport nautique bisontin, Lou Eymann : p. 8

© Ville de Besançon, Éric Chatelain : p. 31, p. 32, p. 130 ; Jean-Charles Sexe : p. 36, p. 38, p. 128, p. 138, p. 139

© Nicolas Waltefaugle : p. 34

Dernière de couverture : Tour de France 1964, photographie de Bernard Faille pour l'Est Républicain, Bibliothèque municipale de Besançon, Ph 21364 – 21463

Gratuit, ne peut être vendu

go!

LE SPORT à BESANÇON 1865-2020

